



PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION ORDINAIRE

Mandat 2021-2022 – CA du 6 avril 2022



Cyril Bolduc

PROCÈS-VERBAL - CONSEIL D'ADMINISTRATION ORDINAIRE MERCREDI 6 avril 2022 À 18H30 – En ligne

Médecine

Sont présent-e-s les membres du conseil d'administration suivants :

Frédéric LeTourneux

Jean Simon Ratté

Aurélie Fuentes-Rodriguez

Éloïse Larnac

Mohamed Amine Bouchlaghem

Aissata Dia

Sciences et génie

Sciences de l'administration

Médecine

Médecine

Sciences infirmières

Sciences de l'éducation

Sarah Pierru École supérieure d'études internationales

Catherine Blais

Hassib Abdallah

Sciences de l'administration
Sciences de l'administration

Juliette Lemieux Forget Médecine

Soureyatou Amidou Sciences et génie

Cylia Dahmani Pharmacie
Kim Fortin Sciences de l'administration

Alexandre Kabera

Camille Jean-Desnoyers

Lean Niveley Vienness

Théologie et Sciences de religion
Sciences de l'administration

Jean-Nicolas VigneauSciences et génieYssoufou SagnonLettres et Sciences

Yssoufou Sagnon Lettres et Science

Jean-Philippe Pialasse Médecine

Charles- Émile Fecteau

Andréa Tremblay

Nedecine

Sciences et génie

Pharmacie

Sont présent-e-s les membres du comité exécutif suivants :

Louis-Xavier Lamy	Secrétaire exécutif
Lynda Agbo	Secrétaire aux études et à la recherche*

Francko Euloge Ayowa	Secrétaire aux droits étudiants*
Talagbé Gabin Akpo	Secrétaire aux affaires institutionnelles
Vihanou Oronce Adanvoessi	Secrétaire aux affaires financières et développement
Fatima Zougouri	Secrétaire aux affaires internes et associatives*
Louibert Meyer	Secrétaire aux affaires externes*

^{*}Membres sans droit de vote et ne faisant pas partie du quorum.

Sont présent-e-s comme observateurs :

Mathieu Lamarre Nouveau administrateur nommé.

Akpélozin Lokoun Nouveau membre du comité exécutif.

Francis Lacroix Président d'assemblée.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Louis-Xavier Lamy constate le quorum à 18h40 et fait une proposition d'ouverture de l'assemblée.

Résolution CA-2022-04-06/01

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Cyril Bolduc

Que soit ouverte la séance du conseil d'administration ordinaire de l'AELIÉS du 6 avril 2022.

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité.

2. NOMIMATIONS DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Une proposition est faite pour nommer le président et le secrétaire d'assemblée.

Résolution CA-2022-04-06/02

Proposée par: Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Charles- Émile Fecteau

Que *Francis Lacroix* agisse à titre de président d'assemblée et que *Talagbé Gabin Akpo* agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux du CA du 16 février et du 16 mars 2022

Talagbé Gabin Akpo explique les procès-verbaux ont été soumis lors de l'envoi de l'avis de convocation le 1^{er} avril. Il fait une proposition.

Résolution CA-2022-04-06/03

Proposée par : Talagbé Gabin Akpo

Appuyée par: Vihanou Oronce Adanvoessi

Que soit adopté le procès-verbal du 16 février 2022.

Cyril Bolduc s'oppose à l'adoption des procès-verbaux du 16 février et du 16 mars 2022 pour manque d'information et manque de confiance aux contenues même s'il n'a pas pu lire celui du 16 février. Le 7.1 qui est un enjeu très important pour les membres cependant, il n'a pas été noté dans le procès-verbal du 16 mars 2022 donc cela met en cause celui du 16 février également. Il pense qu'il y a un manque de confiance grave parce que c'est un oubli qui fait douter si le secrétaire d'assemblée était présent et demande ou il se trouvait. Il ajoute qu'il est décu et décu.

Le président de l'assemblée demande de ne pas personnifier le débat ou de faire des attaques personnelles. Talagbé Gabin Akpo répond dans un premier temps en rappelant que la personnalisation des discussions ou le fait de rentrée dans la vie privée des gens par des questions «Tu étais ou en ce moment», demandé par Cyril Bolduc à Talagbé Gabin Akpo, est un manque de respect et que les procédures d'assemblée exigent que des questions dans ce sens ne soient pas dites. Cependant, il tenait à répondre à Cyril Bolduc pour sa question. Talagbé Gabin Akpo explique que la section 7.1 du procès-verbal du 16 mars a été omise malheureusement et s'excuse de ce fait et que l'erreur provient des copier-coller d'un ordinateur à un autre. Il va donc le rectifier pour la soumission au prochain CA. Il dit que le PV est envoyé à l'avance pour que tous fassent des amendements qui seront par la suite prisent en compte et que c'est tout à fait normal de le dire puis on va l'insérer et remercie toujours des commentaires pour des améliorations.

Charles-Émile Fecteau demande si le point est quand même noté quelque part dans les notes de Talagbé Gabin Akpo? Talagbé Gabin Akpo répond que les notes sont disponibles et qui va les ajouter sans problèmes.

Cylia Dahmani a dit que c'est un problème qui peut arriver et que cela sera corrigé rapidement par le secrétaire aux affaires institutionnelles.

Francko Euloge Ayowa se dit vraiment touché par l'intervention de Cyril Bolduc et dit que ce sont des choses qui peuvent arriver à tout le monde et que Talagbé Gabin Akpo va corriger le tir.

Soureyatou Amidou demande ce que l'on peut faire pour rectifier l'erreur qui a été faite ? Elle a l'impression que les discussions tournent en rond pour rien et ajoute qu'elle trouve que les reproches faits à Talagbé Gabin Akpo par certains membres du CA deviennent personnels. Talagbé Gabin Akpo répond qu'il va remettre les notes et fait une proposition.

Avec l'allongement indéfini des discussions, *Talagbé Gabin Akpo* fait une proposition pour garder la proposition. *Talagbé Gabin Akpo* demande une modification de la proposition.

Résolution CA-2022-04-06/05

Proposée par : Talagbé Gabin Akpo **Appuyée par :** Soureyatou Amidou

Que soit mis en dépôt les procès-verbaux du CA du 16 février et du 16 mars 2022.

Pas de demande de vote

Adopté à l'unanimité.

Le déroulement de l'assemblée se poursuit donc avec le point 4.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour tel que proposé lors de l'envoi de l'avis de convocation par *Talagbé Gabin Akpo* et lu par le président d'assemblée et qui demande aux administrateurs de faire une proposition. Une proposition est faite.

Résolution CA-2022-04-06/06

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Cyril Bolduc

Que les points 5.4, 5.5 et 5.6 soient inversés pour que le 5.6 soit traité en premier suivi du point 5.5

et du point 5.4.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

Une résolution est proposée pour l'adoption de l'ordre du jour.

Résolution CA-2022-04-06/07

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Cylia Dahmani

Que l'ordre du jour amendé soit adopté par le Conseil d'administration du 6 avril 2022.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR ADOPTÉ se présente comme suit

ORDRE DU JOUR

- 1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 2. Nominations de la présidence et du secrétariat d'assemblée
- 3. Adoption des procès-verbaux du CA du 16 février et du 16 mars 2022
- 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5. Ressources humaines
 - 5.1. Démission du CA
 - 5.2. Nomination au CA
 - 5.3. Rapport mensuel du comité exécutif
 - 5.4. Évaluations annuelles des officiers et des employés

- 5.5. Rapport annuel du comité exécutif
- 5.6. Élections partielles du comité exécutif de l'AELIÉS
- 6. Affaires internes et institutionnelles
 - 6.1.
- 7. Affaires financières
 - 7.1. UTILE
 - 7.2. Halte-garderie
- 8. Affaires académiques
 - **8.1.**
- 9. Affaires externes et politiques
 - 9.1.
- 10. Café Fou AELIÉS
- 11. Varias
- 12. Date du prochain CA
- 13. Levée de l'assemblée

5. Ressources humaines

5.1. Démission du CA

Le départ de Jean Samuel Ange et de Hatem Laroussi.

Cylia Dahmani informe qu'elle démissionne du CA, car elle a été élue pour siéger au sein du conseil exécutif de l'AELIÉS.

Sa démission a été reçue par le président de l'assemblé.

5.2. Nomination au CA

Une personne est nominée au conseil d'administration de l'AELIÉS. Il s'agit de *Mathieu Lamarre*, provenant du département de Sciences et génie. Il se présente au Conseil d'administration pour entérinement de sa nomination.

Résolution CA-2022-04-06/08

Proposée par : Cyril Bolduc **Appuyée par :** Hassib Abdallah

Que soit entérinée la nomination de Mathieu Lamarre au CA de l'AELIÉS.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

5.3. Rapports mensuels du comité exécutif

Louis-Xavier Lamy, dans un premier temps présente les rapports mensuels en précisant les points clés

selon lui qui le concerne. Les sujets spécifiques sont : la course au rectorat qui aura lieu le mercredi 13

avril 2022 et nous avons 11 membres votant actuellement pour nous. Pour l'AELIÉS, ceci représente une

belle opportunité pour faire des demandes à l'administration. Il a eu également les élections générales de

l'AELIÉS et les élections partielles qui vont suivre et qui a demandé beaucoup de temps de notre part.

aussi, il a eu la rédaction de nos rapports annuels individuels pour le CA. Nous avons d'autres dossiers

comme UTILE.

Questions: Cyril Bolduc demande si c'était possible de se rapprocher du nouveau recteur ou de la

nouvelle rectrice en termes de compensation financière des étudiants.

Une réponse est apportée par Louis-Xavier Lamy que personnellement il l'a fait avec Éric Beauce pour lui

parler de la situation et sa réponse a été, que tout travail doit avoir une rémunération et il est faveur de cet

enjeu. Mais, il n'était pas familier avec le dossier avant qu'il lui parle de ce sujet. Dans l'administration

de Sophie D'Amours, ce dossier avec déjà été abordé. C'est donc à poursuivre pour avoir une satisfaction.

Résolution CA-2022-04-06/09

Proposée par : Talagbé Gabin Akpo

Appuyée par : Vihanou Oronce Adanvoessi

Que soient adoptés les rapports mensuels du comité exécutif soumis dans l'avis de convocation.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

5.4. Évaluations annuelles des officiers et des employés

Demande huis clos pour la présentation de ce par Louis-Xavier Lamy en excluant les Officers entrants

comme sortants sauf lui pour sa présentation et les employés.

Huit clos votés à l'unanimité.

Louis-Xavier Lamy a fait une présentation des différentes évaluations annuelles de l'ensemble des

membres du comité exécutif.

Fin du huis clos à l'unanimité.

Talagbé Gabin Akpo rappelle que l'assemblée à la fin du huis clos doit demander si quelqu'un a autre chose à ajouter avant de passer au point.

5.5. Rapport annuel du comité exécutif

Chaque exécutant (e) a présenté son rapport annuel qu'il a soumis au préalable au conseil d'administration pour lecture après une année de mandat au sein de l'AELIÉS.

Il s'agit de Louis-Xavier Lamy, Talagbé Gabin Akpo, Lynda Agbo, Francko Euloge Ayowa, Fatima Zougouri, Vihanou Oronce Adanvoessi et Louibert Meyer.

Questions pour Lynda : *Charles- Émile Fecteau* demande pourquoi il a eu du retard pour le mémoire LGBTQ2I+ et pourquoi cette année ça n'a pas pu être concrétisé ?

Lynda Agbo dit que le dossier se trouve officiellement au niveau des RH, elle devrait l'avoir depuis mai 2021, mais hélas elle ne l'a pas eu, car elle n'a pas eu de retour de la part de celle qui était chargée pour cette rédaction. De plus, cette personne est restée muette à plusieurs de ses courriels qui lui ont été envoyés. En août 2021, elle a pu faire un zoom avec la personne qui a soulevé qu'elle a beaucoup d'occupation à son nouveau poste et après cette discussion, elle n'a plus jamais entendu eu de relance de sa part même avec plus courriel envoyé.

Question pour *Oronce Adanvoessi*: *Charles-Émile Fecteau* demande pourquoi il a utilisé le mot prudence concernant le dossier AMF qui pourrait entraîner des conséquences assez désastreuses pour les membres si les associations ne réussissent à défendre leur système d'assurance. Pourquoi il y a de moins en moins d'associations qui postulent pour la subvention annuelle ? Quelle approche il recommande pour remédier à ce problème?

Oronce Adanvoessi dit qu'étant donné que c'est un dossier AMF sensible, il faut que les associations soient prudentes à ce qu'elles disent en public par rapport à ce dossier ou leur publication.

Il a remarqué que d'année en année le nombre d'association diminue, soient des associations postulent, mais ne viennent jamais récupérer leur chèque qui s'annule à la longue.

Fatima Zougouri, dit qu'il faut multiplier la communication sur tous les réseaux de l'AELIÉS même si ç'a été fait et cela n'a pas donné grand succès à la participation des associations. Oronce Adanvoessi ajoute que des associations lui ont dit après le deadline qu'elles avaient oublié. Charles-Émile Fecteau recommande de discuter directement avec le responsable de chaque association pour voir les mesures à tenir que de telles situations ne se répètent plus à l'avenir.

Jean-Philippe Pialasse dit qu'il y a quelques années ce qui fonctionnait était d'aller rencontrer les associations; ce qui a permis une grande participation.

Louis-Xavier Lamy profite pour faire son message d'au revoir de fin de mandat à tout le CA et tout l'exécutif. CA le remercie pour son mandat et les activités qu'il a eus à entreprendre.

Résolution CA-2022-04-06/10

Proposée par : Jean-Philippe Pialasse **Appuyée par :** Charles-Émile Fecteau

Que soient adoptés les rapports annuels du comité exécutif soumis dans l'avis de convocation pour le mandat 2021-2022.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

5.6. Évaluations partielles du comité exécutif de l'AELIÉS

Talagbé Gabin Akpo dit que les postes étaient ouverts du 16 mars au 05 avril à 12h pour les élections partielles. Il a reçu trois dossiers à savoir : *Lynda Agbo* pour le poste de présidence, *Vihanou Oronce Adanvoessi* pour le poste de coordination aux affaires financières et au développement et *Yssoufou Sagnon* pour le poste de coordination à la recherche.

Deux scrutateurs ont été désignés à savoir Francko Euloge Ayowa et Louibert Meyer par le conseil d'administration.

Il a ensuite fait le point des personnes qui ont le droit de vote et pour vérification avec un fichier Excel contenant les scrutateurs ayant le droit de vote avec les votes comprenant la présidence avec des 0 et 1 pour chaque vote. *Cyril Bolduc* dit qu'il ne sent pas à l'aise avec cette procédure d'élection puisque c'est un fichier Excel qu'il va partager avec les deux scrutateurs. Le président d'assemblée dit que cela pose des problèmes de confidentialité surtout l'idée du google drive car on risque de savoir qui a voté pour qui.

Jean-Philippe Pialasse trouve également qu'il y a un malaise à ce niveau et appui l'intervention de Francis et propose un vote à bulletin secret. Le CA a opté pour le vote a bulletin secret.

Talagbé Gabin Akpo répond en apportant un éclaircissement : ce fichier sert uniquement à valider la liste des votants et non à recenser les votes de chaque membre ayant le droit de vote. C'est vrai qu'il l'a mis au départ pour créer des cartouches confidentiels et que finalement il n'avait pas trouvé une meilleure idée pour cela. Il

n'avait donc pas changé son fichier. Malheureusement, il a de la difficulté à se faire comprendre au vu de sa première explication en disant qu'il fournit la liste aux scrutateurs pour vérification.

D'autres discussions sont proposées pour suggérer des outils.

Une proposition est faite:

Résolution CA-2022-04-06/11

Proposée par : Lynda Agbo **Appuyée par :** Cyril Bolduc

Que le sondage zoom soit le seul moyen pour faire les élections partielles.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

Talagbé Gabin Akpo rappelle que les résultats seront conservés pendant un mois après le vote.

Présidence

Lynda Marie-Clémence Agbo a pris la parole pour dire en quelques mots ses projets une fois élus à ce poste.

Différentes questions lui ont été posées par les membres du CA dont *Lynda Agbo* a apporté des réponses. Ensuite, elle s'est retirée pour laisser place au vote à l'anonymat. Après son départ, les discussions ont eu lieu pour que chacun donne son avis sur sa candidature. Ainsi les votes se sont tenus.

Louibert Meyer étant scrutateur a demandé une reprise des votes pour une question de partialité, d'authenticité, car il n'a pas pu constater par lui-même les personnes qui ont voté. Alors les votes ont été repris pour une deuxième fois avec une quatrième option n'est « pas droit de vote ».

Après les votes nous constatons que *Lynda Marie-Clémence Agbo* a été choisi à la majorité par les membres du CA pour être la présidente de l'AELIÉS.

Résolution CA-2022-04-06/12

Proposée par : Charles-Émile Fecteau

Appuyée par : Andréa Tremblay

Que l'entérinement de l'élection de Lynda Marie-Clémence Agbo à la présidence de l'AELIÉS pour le mandat 2022-2023.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

Coordination à la recherche

Yssoufou Sagnon a fait sa présentation et dire ce qu'il fera à ce poste une fois élu. Les membres du CA lui ont posé de différentes questions pour avoir son efficacité à ce poste.

Il a été retiré dans le but de faire le vote. Après le vote, il est constaté que Yssoufou Sagnon n'a pas été retenue pour le poste de coordination à la recherche.

Résolution CA-2022-04-06/13

Proposée par : Cyril Bolduc

Appuyée par : Charles-Émile Fecteau

Que soit entériné le résultat des votes pour le poste de coordination à la recherche.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

Coordination aux affaires financières et au développement

Le candidat pour ce poste est *Vihanou Oronce Adanvoessi* qui a fait une présentation et dire ce qu'il va faire une fois de plus pour ce poste qui est très important pour l'association. Il a donné des réponses aux différentes questions et interrogations qui lui ont été posées. Ensuite, il s'est retiré pour donner place au vote. Enfin, après les votes, il est constaté que *Oronce Adanvoessi* n'a pas eu assez de voix pour être élu à ce poste pour le mandat 2022-2023.

Résolution CA-2022-04-06/14

Proposée par : Jean-Philippe Pialasse **Appuyée par :** Charles-Émile Fecteau

Que soit entériné le résultat des votes pour le poste de coordination aux affaires financières et au développement.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

Une proposition est faite

Résolution CA-2022-04-06/15

Proposée par : Jean-Philippe Pialasse

Appuyée par : Cyril Bolduc

Que soit déposée une motion de blâme en termes d'organisation de l'élection partielle pour le

secrétaire d'élection.

Jean-Philippe Pialasse dit que le secrétaire aux affaires institutionnelles qui est en même temps secrétaire de l'association doit maitriser à la lettre les règlements de l'association et les procédures d'élection avec le système de bulletin secret.

Talagbé Gabin Akpo dit qu'il maîtrise assez les règles et demande avec quel indicateur on devrait mesurer ses connaissances en matière de procédure d'assemblée. Il rappelle que la liste n'avait pas été prévue pour faire le point des personnes qui ont le droit de vote et de pouvoir le présenter et par la suite demander les modalités d'élection en fonction des modalités définies par le conseil d'administration. La situation ne lui revient pas de décider la procédure à suivre surtout que nos règlements généraux n'ont pas tenu compte des rencontres du conseil d'administration.

Cyril Bolduc dit que cela fait qu'il a perdu confiance envers l'organisation surtout le secrétaire aux affaires institutionnelles.

Charles-Émile Fecteau dit qu'il est contre que l'on rejette la faute aux membres du CA, car ils sont souverains de changer les règlements généraux s'il trouve la nécessité.

Andréa Tremblay dit qu'elle appuie les arguments précédents et ajoute qu'il y avait une confusion pour le fichier Excel.

Talagbé Gabin Akpo suggère que le comité exécutif soit formé pour mieux aborder ces types de situations pour une gestion adéquate.

Talagbé Gabin Akpo demande le vote

Pour 7, Contre 5, Abstention 5

Proposition adoptée à la majorité.

Talagbé Gabin Akpo a voté contre le blâme en son encontre et demande que cela soit notifié au procèsverbal qu'il a préparé l'élection partielle avec les éléments et les matériels que l'AELIÉS lui a fournis et a fait toutes les étapes sauf le moment du vote. Il rappelle aussi que l'organisation d'élection part du lancement des candidatures, de la vulgarisation, de la réception des dossiers, de la détermination d'éligibilité, de la procédure de vote jusqu'à l'entérinement des résultats et que la partie procédure de votation ne constitue pas l'organisation.

6. Affaires internes et institutionnelles

Caduc

7. Affaires financières

7.1. UTILE

Louis-Xavier Lamy informe qu'il a remis en main propre le document à Sophie d'Amours et Robert Beauregard. Avec cette demande, il a eu une réponse écrite de la rectrice pour une rencontre pour en parler. La réponse de Sophie d'Amours était qu'ils sont intéressés pour faire un bel édifice sur le campus avec le partenariat de l'AELIÉS et de l'UTILE. Il reste à déterminer quelle place occupera l'université dans ce projet. Erice Beauce avait également promis un terrain et c'était dans son plan. Il demande un mandat auprès du CA pour négocier avec l'UTILE une entente pour engager l'AELIÉS. Il fait une proposition.

Résolution CA-2022-04-06/16

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Charles-Émile Fecteau

Que le président de l'AELIÉS de négocier une entente avec l'UTILE pour le projet étudiant d'ici le 30 avril.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

Il veut pourvoir concrétiser ce projet avant la fin de son mandat c'est pour cela il veut négocier rapidement.

7.2. Halte-garderie

Louis-Xavier Lamy dit que pour ce projet, il faut une personne chargée de projet pour terminer, vue le départ de la CADEUL. Il souhaite qu'un plan d'affaire se fasse pour arriver à un projet final à présenter à l'université et pour être financer.

8. Affaires académiques

Caduc

9. Affaires externes et politiques

Caduc

10. Café-Fou

Louis-Xavier Lamy a fait plusieurs demandes à la rectrice et autres pour vendre de l'alcool fort que du whisky. Cette année, il lui été accordé de vendre du whisky de vodka, Jim, tequila, Rhum etc, les alcools forts. En plus, une demande a été faite pour l'affichage intérieur qui lui a été accordé tant que cela respecte

les visuels du pavillon. L'affichage extérieur a été refusé à cause de la construction du Tramway. *Vihanou Oronce Adanvoessi* a sollicité et eu des demandes de financement pour le Café-Fou.

11. Varias

Cyril Bolduc dit des félicitations à Lynda Marie-Clémence Agbo pour son nouveau poste.

Talagbé Gabin Akpo annonce que la présence de Sophie d'Amours pour le CE du lundi dernier.

Talagbé Gabin Akpo dit qu'il a envoyé un fichier pour les absences et les présences au CA pour prendre les commentaires éventuellement.

12. Date du prochain CA

Le prochain conseil d'administration ordinaire sera le 11 mai 2022

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution CA-2022-03-16/11

Proposée par: Cyril Bolduc **Appuyée par:** Sarah Pierru

Fin de la séance du conseil d'administration ordinaire à 00H35

Talagbé Gabin Akpo

Secrétaire aux affaires

Institutionnelles

Louis-Xavier Lamy

Secrétaire exécutif (Président)

Fatima Zougouri

Secrétaire aux affaires internes et associatives

Dossiers spécifiques

Organisation de la 4^e journée de la recherche qui doit se tenir le 31 mars 2022 de 9h à 17h via zoom. Le thème de cette journée est Le thème de la journée est « la recherche universitaire en milieu autochtone ». Ce thème englobe autant la recherche faite au sein des différentes communautés autochtones. L'objectif premier de cette journée est d'inviter nos étudiant·e·s et chercheur euse s du 2e et 3eme cycle qui travaillent sur des projets divers de venir discuter des problématiques concernant les peuples autochtones du Canada et du Québec surtout en nous présentant des exposés sur leurs travaux.

Instances et comités

Comité exécutif	21, 28 février et 7, 21 et 28 mars2022
CA	19 janvier, 02 février, 16 mars
CoMEUL	17 mars 2022
Comité directeur du Fou AELIÉS	10 mars 2022
Chaire publique\Neo	28 mars 2022
Table de concertation DD (GTERDD)	-
Table de concertation engagement social	-
Comité institutionnel EDI	-



Date	Activités	Description
21 mars 2022	Rencontre_Engagement de la communauté étudiante	Echange avec le comité responsable par rapport aux différents moyens à adopter pour reconnaitre plus l'implication de la communauté étudiante. La situation des étudiants internationaux a été soulevé sur leur intégration rapide, briser l'isolement et leur implication.
	Rencontre_comité d'organisation de la journée de la recherche	Echange avec le comité d'organisation dans le but de mettre en place le calendrier de déroulement de la journée avec un chronogramme bien défini.
22 mars 2022	Rencontre de suivi- Équipe de pilotage Dimensions	Présentation de l'équipe de pilotage dimension et le cahier de charge. L'équipe aura pour responsabilité d'élaborer un plan de projet EDI, d'identifier et rassembler les ressources qui participeront aux activités Dimensions, qui pourraient survenir en sous-comités, faire des recommandations au comité institutionnel ÉDI et rédiger la demande de reconnaissance Dimensions
28 mars 2022	Rencontre NEO	Echange avec le comité de la Chaire publique pour la remise des 6 capsules avec un échéancier bien établie. Cela dans le but de les lancer en automne.
31 mars 2022	4 ^e journée de la recherche	En cours pour le 31 mars.



Talagbé Gabin Akpo

Secrétaire aux affaires institutionnelles

12 mars au 01 avril 2022

Dossiers spécifiques

- ❖ Suivi élection générale et partielle de l'AELIES: Dans le cadre des élections annuelles, j'ai dans un premier temps, fais de la supervision et par la suite, j'ai dû laisser place au secrétaire exécutif compte tenu d'un conflit d'intérêt apparent.
- ❖ Formation administrateur : J'ai travaillé pour mobiliser les ressources pour mieux encadrer la formation des administrateurs avec une périodicité de 2 par an. Ceci permettra de mieux outiller les administrateurs dans la réalisation de leur mandat et pallier à la difficulté de ne pas avoir une compréhension réussi de pourquoi ils sont élus.
- ❖ Finalisation de quelques activités du plan d'action : Nous avons travaillé pour réaliser quelques activités liées au plan d'action surtout concernant la gestion de conflits. Nous avons pris des informations des institutions de l'Université Laval et des OBNL dans la région du Québec.



Instances et comités

Comité exécutif	14, 21, 28 mars 2022
Comité de suivi des CCC	11 mars 2022
Conseil d'administration extraordinaire	25 mars 2022
Conseil d'administration	16 mars 2022

18-03-2022	Soirée présentation	Il s'agit d'une rencontre de présentation des candidats et candidates aux élections partielles.
24-03-2022	Etat généraux post-covid	Cette rencontre avait pour objectif de discuter autour des effets de la COVID-19 sur la recherche et les potentielles solutions proposées par la communauté estudiantine.
24-03-2022	Rencontre Tom	Nous avons discuté du matériel informatique de la chaire publique Néo.
31-03-2022	Journée de la recherche	Je vais assister à la 4ième journée de la recherche de l' AELIES et portant sur la recherche autochtone.



Francko Euloge AYOWA

Secretaire aux droits étudiants

16 mars au 1er avril 2022

Dossiers spécifiques

Comité de discipline

Il s'agit de deux étudiants accusés de plagiat par leurs professeurs dans l'examen final du cours qui s'est tenu le 07 décembre 2021 via le portail. Comme quoi, l'examen était à distance. A la suite de l'examen, le professeur estime que les deux étudiants se sont copiés et ont fourni des réponses similaires. Par conséquent, la professeure a formulé sa plainte de dénonciation pour infraction aux études selon les règlements de l'Université. Une plainte qui a été transmise au bureau de la commissaire qui à son niveau a confirmé les soupçons de plagiat dont on accuse les deux étudiants. Après son travail, la commissaire a informé les étudiants que l'infraction est confirmée, ce que rejettent en bloc les deux étudiants. Ils ne sont pas d'accord et donc on demande à prévaloir leurs arguments devant un comité de discipline. Ce qui s'est tenu ce 28 mars 2022. Je fais partie des 4 membres qui ont siégé sur ce comité de discipline. Après 3 heures d'interrogatoire et d'arguments des différentes parties impliquée dans cette infraction, le comité n'est pas arrivé à statuer sur le cas de cette infraction qui lui est porté. Puisque surtout, l'un des étudiants mis en cause exige des preuves supplémentaires de la part de l'enquetrice et une disponiblité totale de la professeure pour répondre à toute ses préoccupations avant qu'ils ne fassent sa plaidoirie. Cela étant, il a été décidé de convoquer une nouvelle audience du comité de discipline pour cette infraction le lundi 11 avril 2022 à 13h30. Je vous reviendrai dans le rapport du mois prochain pour la suite des évènements relatifs à ce cas de plagiat.

Dossier d'encadrement

-		_
	Instances et comités	

Comité exécutif	21, 28 mars 2022 et 04 avril 2022
Commission des études de l'Ul	
Comité des Règlements généraux de l'AELIES	
Comité sans oui, c'est non	



Comité Respect rien de mois	
Conseil d'Administration AELIES	16 25 mars 2022 et 06 avril 2022
Assemblée Générale AELIES	
CVI	
Comité social	
Comité des règlements généraux	
Comité de discipline	28 mars 2022

Date	Activités	Description
16 mars 2022	Table permanente	Il s'agit d'une rencontre pour faire le bilan des activités réalisées par le cpimh et se projeter sur les défis de l'année prochaine
18 mars 2022	Rencontre étudiante	Il s'agit d'une rencontre pour discuter des problèmes au payement des droits de scolarité et de comment l'aider à trouver des solutions pour les éponger afin de s'inscrire à la session prochaine.
18 mars 2022	Débat AELIES	Il s'agit d'une rencontre pour permettre aux membres de poser leurs questions aux candidats aux élections générales de l'AELIES
21 mars 2022	Comité d'organisation de la recherche	Il s'agit d'une rencontre pour finaliser tout ce qui entre en compte pour l'organisation de notre journée de la recherche
22 mars 2022	Formation VACS	Il s'agit d'une rencontre pour nous informer sur l'importance de la sensibilisation à faire aux étudiants et étudiantes afin qu'ils suivent les formations inscrites sur le portail dans ce sens
24 mars 2022	Rencontre avec une étudiante	Il s'agit d'une rencontre pour discuter des modes d'emploi pour éviter le plagiat.
24 mars 2022	Rencontre avec M. Beauce	Il s'agit d'une rencontre avec le candidat Eric Beauce. Il a solliciter à me rencontrer pour me présenter son



		programme et ses ambitions pour notre université.
28 mars 2022	Comité de discipline	Cela a été notifié en haut de ce rapport mensuel.
30 mars 2022	Rencontre étudiante	Il s'agit d'une rencontre de suivi avec l'étudainte pour ses démarches concernant les droits de scolarité
31 mars 2022	Journée de la recherche	Comme le nom l'indique, c'est le jour de notre journée de la recherche de l'AELIES
31 mars 2022	Rencontre étudiante	Il s'agit d'une rencontre relative au problème d'encadrement avec un professeur.





Lynda Marie Clémence AGBO

Secrétariat aux études et à la recherche

DOSSIERS SPECIFIQUES

Tous les derniers dossiers sont inscrits dans mon rapport annuel.

INSTANCES

Comité Exécutif	14, 21 et 28 mars
CA ou CAE (AELIÉS)	9 et 25 mars
Comité congrès ACFAS-UL	22 mars
Commission de la recherche	23 et 30 mars

RENCONTRES ET DISCUSSION

Date	Activité	Description
8 mars 2022	Rencontre de discussion avec	Discussion sur le partage des
	le coordonnateur aux droits étudiants	tâches études et recherche
21 mars 2022	Rencontre comité Centraide- UL	Remise de prix au comité Centraide de l'UL de cette année
21 mars 2022	Rencontre comité d'organisation de la journée de la recherche	Finalisation du programme
31 mars 2022	Journée de la recherche	Tout le programme a été un succès

PS *n'hésitez pas si vous avez des questions et des recommandations.

Vihanou Oronce ADANVOESSI

Secrétaire aux affaires financières et au développement

Dossiers spécifiques

Mars-Avril 2022

Audit financier

Programmation du prochain audit avec le cabinet comptable, la date sera connu sous peu.

CVI

Le comité CVI s'est réuni dans le mois de Janvier pour analyser et attester les documents financiers présenter. Le prochain comité se réunira sous peu.

BSC

Les travaux préliminaires pour la tenue d'un comité des boursessubventions et commandite ont été effectué. La période fiscale nous a amené à répousser la rencontre du comité BSC.

Subventions des association

Après validation au CA, nous précédons à l'établissement des chèques. Les associations viennent déjà rétirés leurs chèques.



Instances et comités		
Comité exécutif 21 mars, 28 mars, 04 avril 2022		
Conseil d'administration	16 Mars 2022	
Comité bourse, subvention et commandite (BSC)	N/A	
Comité de vérification interne	N/A	
Comité directeur FouAELIES	N/A	
Comité CASEER	N/A	
Comité Campagne Communauté Ulaval	N/A	

Date	Activités	Description	
16 Mars 2022	Formation	Il s'agit de la formation organisé par Guillaume et Marie-Ève dans le. Cadre des préparatifs pour la paricipation au huitclos du buget provincial.	
17 Mars 2022	Commission aux affaires étudiantes	Rencontre aux deux semaines pour discuter du mandat actuelle de la commission aux affaires étudiantes	
21 Mars 2022 Comité-Conseil investissement responsable		Rencontre pour discuter des avancés de l'université Laval sur le plan de l'investissement durable et évaluation de ces pratiques existantes.	
21 Mars 2022	Suivi Formation	Cette rencontre a permis de faire un point général sur les points essentiels du budget provincial	



		sur lesques il faudrait se focaliser.
22 Mars 2022	Huitclos du budget provoincial	Participation au huitclos du budget provincial 2021-2022.
24 Mars 2022	Rencontre : Matériels et équipements informatiques de l'AELIÉS	Il s'agit d'une rencontre de renseigement et de mis au point des matériels et équipements de l'AELIÉS notamment le serveur et l'ortdinateur de l'adjointe à la réception. Il s'agit aussi d'une rencontre de prise de décision.
25 Mars 2022	Conseil d'Administration extraordinaore	Il s'agit du CAE pour l'entérinement des résultats des élections du comité exécurif de l'AELIÉS.
28 Mars 2022	Comité Chaire publique et NEO	Il s'agit d'une rencontre pour faire le point sur les travaux restants à faire et voir avec le sous-traitant la date prévue pour les livrables.
29 Mars 2022	Collège électoral des élections rectorales	Participation à la séance de presentation des candidats au collège électoral.
30 Mars 2022	Rencontre avec Marie- Ève	Préparation des tarifs de placements publicitaire pour nos agendas 2022-2023.



Louis-Xavier Lamy

Président

Dossiers spécifiques

Course au rectorat

La course au rectorat a occupé plus de temps dans mon horaire dans les dernières semaines puisqu'il est manifeste que la course s'accélère à mesure qu'elle avance. Le vote approche à grand pas, et j'ai eu l'occasion d'avoir des rencontres supplémentaires avec certains des personnes impliquées dans la course. Cela signifie également que j'ai eu l'occasion de faire des demandes, ce qui constitue le prochain point.

Demande de terrain Élections et la fin qui approche

Go big or go home, c'est ça que disent les sportifs non? Moi, c'est ça que j'ai fait pour le dossier du logement abordable étudiant en rédigeant un joli document de 24 pages pour demander directement à Sophie D'Amours que l'Université Laval nous cède un terrain de 20 000 à 50 000 pieds carrés en emphytéose pour que nous y construisions un édifice à logement.

J'ai eu l'occasion de demander le terrain directement en rencontre avec Sophie D'Amours, puis j'ai continué mes démarches en le donnant au vice-recteur exécutif, puis en l'envoyant au vice-rectorat à l'administration. Par un coup du hasard, l'administration rencontrait l'UTILE quelques heures après ma rencontre avec Mme D'Amours, et ils ont su faire bonne impression. Depuis, j'ai eu des échos à travers diverses personnes de l'administration que ma demande était prise au sérieux et qu'elle cheminait au niveau du vice-rectorat à l'administration. Ce matin, j'ai eu une courte rencontre avec la rectrice durant laquelle elle m'a confirmé l'intérêt de l'adminisration actuelle de l'université pour le projet, et même pour y participer en partenariat avec l'UTILE et l'AELIÉS. Elle m'a dit qu'elle m'écrirait pour me confirmer que le projet est dans la mire de l'Université Laval, ce qui permettra d'avoir un engagement écrit envers le projet.

Tout n'est pas joué, et il faudra maintenir la pression et négocier avec l'UTILE et l'Université Laval, mais j'ai réussi à faire mon point : si la CADEUL peut avoir un pavillon, pourquoi nous ne pourrions pas? La table est mise, il faudra maintenant s'y asseoir pour négocier le projet.

J'ai eu plusieurs rencontres avec des candidat-e-s potentiels ou confirmé pour les élections générales et pour les élections partielles, et j'ai continué à mobiliser pour m'assurer que nous ayons un exécutif complet et compétent pour prendre la relève. De plus, j'ai mis des efforts considérables dans mon rapport annuel, qui constitue un lègue important pour le futur selon moi. J'ai commencé à organiser mes documents pour l'archivage puisque la fin approche, mais avant de vraiment m'y mettre, je souhaite surtout boucler le plus de dossiers possible avant la fin de mon mandat. Pas question de lever le pied avant la ligne d'arrivée pour moi!

Je me suis donc attelé à la tâche pour faire le suivi de mes nombreuses demandes au vice-rectorat à l'administration, qui ont déjà porté fruit avec la permission que le Fou vendre plusieurs autres types d'alcools forts que le whisky, et l'autorisation pour bonifier notre affichage intérieur au pavillon Alphonse-Desjardins.



Instances et comités

CE	14 mars, 21 mars, 28 mars 2022
CA	16 mars 2022
CAE	25 mars 2022
Comité Chaire publique Néo	28 mars 2022

Date	Activités	Description
16 mars 2022	Rencontre du comité de coordination – dossier d'assurances	Rencontre du comité de coordination des associations étudiants pour défendre les régimes étudiants d'assurances collectives.
16 mars 2022	Rencontre de Sophie D'Amours	Rencontre avec la rectrice pour lui discuter avec elle dans le cadre de la course au rectorat.
17 mars 2022	Débat du RASUL	Présence au débat des candidats au rectorat organisé par le RASUL dans le cadre de la course au rectorat.
18 mars 2022	Soirée de présentation des candidat-e-s	Présence à la soirée de présentation des candidat-e-s dans le cadre des élections générales annuelles de l'AELIÉS.
22 mars 2022	Entrevue avec TVA	Entrevue en direct à TVA nouvelle pour discuter du budget provincial et de la gratuité scolaire.



22 mars 2022	Rencontre avec René Lacroix	Rencontre du vice-recteur adjoint à l'administration pour le suivi de mes demandes au VRA et discuter de la possibilité de vendre plus de types d'alcools au café Fou AELIÉS.
22 mars 2022	Rédaction du communiqué sur le budget	Rencontre de rédaction du communiqué de l'AELIÉS sur le budget provincial 2022- 2023.
23 mars 2022	Rencontre du comité de coordination – dossier d'assurances	Rencontre du comité de coordination des associations étudiants pour défendre les régimes étudiants d'assurances collectives.
23 mars 2022	Rencontre avec Cylia Dahmani	Rencontre avec une candidate aux élections générales de l'AELIÉS pour discuter de l'implication dans l'association.
23 mars 2022	Rencontre du STEP	Rencontre avec une membre de l'exécutif du STEP pour préparer notre présentation conjointe aux États généraux sur l'UL post-COVID.
23 mars 2022	Rencontre avec une potentielle candidate pour l'AELIÉS	Rencontre avec une potentielle candidate aux élecitions partielles de l'AELIÉS pour discuter de l'implication dans l'association.
24 mars 2022	États généraux sur l'UL post-COVID	Participation aux États généraux sur l'UL post-COVID avec des représentants des syndicats de l'université pour présenter les résultats de notre sondage avec le STEP.
24 mars 2022	Rencontre sur l'informatique à l'AELIÉS	Rencontre pour faire le suivi de notre achat de nouveau matériel pour le serveur de l'AELIÉS et pour les ordinateurs de l'association.
25 mars 2022	Rencontre avec Caroline Sénécal	Rencontre avec la vice-rectrice adjointe aux études et aux affaires étudiantes dans le cadre de la course au rectorat.



28 mars 2022	Enregistrement de Question de savoir	Enregistrement de l'émission Question de savoir du 29 mars portant sur le budgget provincial.
28 mars 2022	Rencontre de Robert Beauregard	Rencontre avec le vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes pour discuter de l'avenir de la Chaire publique de l'AELIÉS.
29 mars 2022	Première rencontre du collège électoral	Participation à la première rencontre du collège électoral dans le cadre de la course au rectorat.
30 mars 2022	Rencontre avec Coop Zone	Rencontre avec le DG de Coop Zone pour discuter de nos partenariats passés et futurs.
30 mars 2022	Rencontre avec Étienne Chabot	Rencontre avec Étienne Chabot du VRA pour discuter de l'affichage intérieur du café Fou AELIÉS.
31 mars 2022	4 ^e journée de la recherche	Présence au début de la 4 ^e journée de la recherche de l'AELIÉS.
31 mars 2022	Rencontre avec l'UTILE	Rencontre avec l'UTILE pour discuter de l'avancement de nos démarches pour un terrain et pour discuter de l'entente que nous pourrions signer.
1 ^{er} avril 2022	Rencontre de Sophie D'Amours	Rencontre avec la rectrice pour faire le suivi de ma demande de terrain auprès de l'Université Laval.



Louibert Meyer

Secrétaire aux affaires externes

Dossiers spécifiques

Voici le rapport du mois de mars pour mes principaux dossiers.

La course au rectorat

En cette fin de mandat, la course au rectorat reste l'un des plus importants dossiers à traiter. En effet, ce mois de mars a été marqué principalement par des participations à des rencontres et événements où les candidats ont eu l'occasion de discuter et d'exposer leurs visions respectives sur ce que devra être notre université pour les cinq (5) prochaines années. À des occasions diverses, j'ai pu apprendre un peu plus sur leurs offres. Aussi, une invitation a été lancée aux 2 candidats pour répondre à des questions pendant 1h en lien avec nos revendications issues de nos cahiers de positions. Nous recevrons M. Érice Bauce le 4 avril à 10h et Mme Sophie D'Amours le 11 avril à 10h30.

Avec le système électoral actuel, il est malheureusement à déplorer le manque d'enthousiasme de la part de la communauté étudiante à cette course électorale vu qu'elle se sente moins concernée.

Campagne santé psy

En ce mois de mars, on marqué la dernière activité en lien avec la campagne santé psy par une conférence du grand explorateur canadien Bernard Voyer ce mercredi 30 mars 2022. En effet, plusieurs étudiants ont pu voyager dans ses histoires et inspirations pendant près d'une heure.

Coop zone

Nous avons eu une rencontre avec le nouveau directeur de la Coop zone M. Éric Fong. De nouveaux partenariats sont à l'étude ainsi que la reprise des partenariats sur l'échange et la disponibilité des ouvrages usagers pour l'ensemble de nos membres.



Instances et comités

Comité exécutif	21 et 28 mars 2022
Conseil d'administration extraordinaire	-
Conseil d'administration	16 mars 2022
Conseil universitaire	16 mars 2022
Comité directeur du Fou	-
Assemblée générale	-

	Jour	Activités	Description
	Mercredi 16	CU ULaval	Formation sur le processus budgétaire de l'Université Laval
	Mardi 22	Congrès Acfas	Rencontre de planification pour le colloque d'Acfas
Mars 2022	Mardi 22	Budget provincial	Rencontre de préparation des positions de l'AELIÉS en rapport avec le nouveau budget présenté par le Gouvernement
	Jeudi 24	Campagne santé psy	Rencontre de planification de la conférence de Bernard Voyer
	Mardi 29	Course au rectorat	Séance de rencontre à huis clos entre les candidats pour exposer

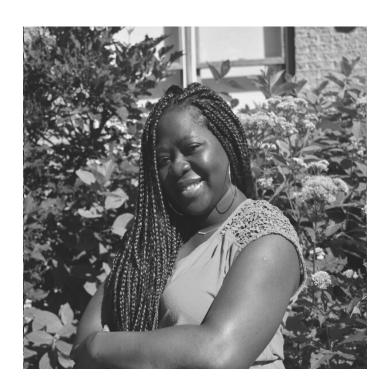


			leurs plans pour le collège électoral
	Mardi 29	Cours au rectorat	Débrief sur la séance de présentation des candidats
Mars 2022	Mardi 29	Congrès Acfas	Rencontre de planification
	Mercredi 30	Coop Zone	Échange sur les partenariats entre AELIÉS et Coop zone
	Mercerdi 30	Campagne santé psy	Conférence de Bernard Voyer
	Jeudi 31	Journée de la recherche	Participation à la 4 ^e journée de la recherche de l'AELIÉS en ligne
	Jeudi 31	5 à 7 AELIÉS	Rencontre au Café Fou avec les participants de la 4º journée de la recherche de l'AELIÉS





Rapport de la coordonnatrice aux affaires internes et associatives Fatima Zougouri









Suivi du plan d'action

Objectifs	Actions	Suivi des tâches
Faire de la Maison Marie Sirois	1.4.1. Travailler à consolider l'équipe à l'aide d'activités sociales	En continu
un endroit convivial.	1.4.2. Organiser une rencontre mensuelle pour les membres du comité social.	En continu
Améliorer la mobilisation et l'implication de nos membres.	2.1.1. S'assurer de faire revivre le comité de mobilisation de l'AELIÉS et établir un plan de mobilisation avec ses membres.	En continu
	2.1.2. Veiller à la vitalité du comité de frigopartage.	En continu
	2.1.5. Organiser un concours pour la rentrée sur Facebook afin de stimuler l'attrait de la page de l'AELIÉS.	Complétée
	2.1.6. Organiser un jeu-questionnaire interfacultaire sur l'histoire de l'Université Laval.	Complétée
Favoriser l'intégration des	2.2.1. Organiser des activités pour célébrer le multiculturalisme.	Annulée
étudiant·e·s à besoins	2.2.2. Sensibiliser nos membres à la diversité.	En continu
particuliers	2.2.3. Mener des actions en lien avec la politique EDI de l'AELIÉS.	En cours
	2.2.5. Voir, en partenariat avec le BVE, à élargir ou compléter l'offre pour l'intégration des étudiant es international es à l'été.	En continu
	2.2.6. Promouvoir les activités du BVE auprès des étudiant·e·s international·e·s.	En continu
Favoriser le bien-être et une meilleure santé psychologique de nos membres	2.3.1. Organiser une activité sportive (Zumba, Yoga en plein air ou Football intercycle).	Non-Complétée
Améliorer nos relations avec les autres associations étudiantes sur le campus de l'Université Laval	2.4.1. Se rapprocher des associations facultaires et départementales.	Complétée
Informer nos membres	2.5.1. Informer les membres de l'AELIÉS concernant ses enjeux à l'aide d'outils de communication.	En continu
	2.6.1. Veiller à la vitalité du comité de DD.	En continu
	2.6.2. Mettre en place ou faire le suivi du plan d'action en matière de DD.	En cours

Améliorer les objectifs de l'AELIÉS en matière de	2.6.3. Organiser une activité pour ramasser les déchets sur le campus.	Annulée
développement durable (DD)	2.6.4. Organiser un concours pour les associations qui se sont démarquées en matière de DD.	Non-Complétée
	2.6.5. Prévoir un prix pour ce concours des associations étudiantes.	Non-Complétée
Assurer le rayonnement de la Chaire publique/Néo (CPN)	2.7.3. Solliciter les professeurs eures des facultés qui apprécient la CPN pour en faire la promotion auprès de leurs étudiant es.	Non-Complétée
Favoriser l'expression de nos	2.8.1. Organiser deux forums et deux Assemblées générales dans l'année	En cours
membres au sein des instances de l'AELIÉS	2.8.2. Organiser un forum sur la liberté universitaire.	Complétée
	2.8.3. Organiser un forum sur la santé psychologique.	Non-Complétée

Mes dossiers

1. Table de concertation développement durable (DD)

Étant au niveau de la table de concertation en développement durable, nous avons travaillé pour la reconnaissance des travaux des étudiants, faire des dialogues entre les étudiants et l'administration universitaire. Lors de la table de concertation, nous réfléchissons pour assurer une approche participative pour les préoccupations étudiantes et une intégration des parties prenantes dans le processus décisionnel ou plus simplement pour informer, écouter, réfléchir ensemble avec les autres représentant (e) s de la table et valider les orientations et les propositions, plans d'action ou outils développés. Ce regroupement d'experts et d'association étudiantes a permis de faire une révision globale de la Politique DD. Pour donner suite à cela, un groupe de travail enseignement et recherche de la Table de concertation en développement durable (GTERDD) a été mis en place pour réfléchir rapidement l'importance du cours en DD avant le soumettre les différentes idées à la table de concertation en développement durable. Nous avons réfléchie à mettre à jour et consolider les outils de reconnaissance de l'offre de formation en DD (cours, programmes, projets de recherche) avec l'adoption d'un plan d'action et d'un échéancier précis et validé pour la mise à jour de la démarche de reconnaissance en DD (cours et programmes), une réflexion sur la promotion du DD et des ODD dans la formation et enfin une adoption d'une démarche méthodologique permettant d'établir un portrait global de l'offre de formation en DD sur le campus UL. Enfin, un sondage a été soumis à la communauté estudiantine pour mieux comprendre leurs attentes en matière de développement durable (DD) pour les cours et les programmes. Les résultats de ce sondage permettront d'alimenter les réflexions en prévision de la mise à jour de la démarche de reconnaissance des cours et des programmes en DD à l'Université Laval.

Recommandation:

Que l'AELIÉS continue à faire la promotion auprès de la communauté estudiantine des projets en DD avec la mise en œuvre un concours pour la reconnaissance.

2. Comité EDI de l'UL

Je siège au sein du comité EDI de l'UL pour assister à la présentation des travaux comme la révision de la politique institutionnelle en matière d'EDI, la reconnaissance officielle territoriale et identité autochtone, des actions qui sont menées pour les premiers peuples à savoir des bourses d'études. Par la suite, j'ai assisté à la formation sur les biais inconscients et me familiariser avec les terminologies EDI. Cependant, je n'ai pas pu organiser une activité pour faire sa promotion vue le temps qui me restait.

3. Table de concertation engagement social

L'AELIÉS a siégé au niveau de cette table pour la reconnaissance et l'appui de l'engagement social des membres de la communauté universitaire, promouvoir l'engagement social par les initiatives existantes et les occasions concrètes, encourager les études engagées et l'engagement dans le cadre du cheminement scolaire la recherche engagée. Nous sommes en réflexion sur comment faire pour informer et guider les étudiant.e.s de manière décentralisée à travers des acteurs terrain (ex : directions de programmes, conseiller.ère.s du SDP, associations étudiantes, via le parrainage des nouveaux arrivants, etc.), la création d'un réseau de sentinelles en engagement social, comment bien outiller les acteurs terrain, informer les étudiant.e.s à des moments propices dans l'année universitaire (ex : kiosques à la rentrée) et à des moments opportuns dans leur cheminement au sein de l'ulaval, favoriser plus le mentorat en engagement social (via la plateforme ELO par exemple et surtout favoriser les rencontres entre les membres de la communauté étudiante et des organismes afin de mettre en valeur les opportunités d'engagement (à l'instar des salons carrières).

4. Activités pour les membres (les webinaires, Pub Quiz sur les premiers peuples, Soirée causerie sur la santé psy, Forum : liberté académique)

Dès le début de mon mandat, toutes ses activités ont vu le jour, mais n'ont pas attiré grand nombre malgré la multiplication de la communication. La soirée causerie sur la santé psy a été un échec sur le volet participation et cela est vraiment déplorable. Cette soirée s'est déroulée au Café fou pour faire encore une fois sa promotion auprès de nos membres. Elle a été organisée pour briser l'isolement et permettre à nos membres de se confier pour avoir du soutien et bénéficier de toute l'aide dont ils auront besoin. Quant au forum, nous n'avons pas pu atteindre le quorum pour que l'AELIÉS se positionne, mais il y avait une discussion très intéressante.

Recommandations:

Que l'AELIÉS revoit le format du forum pour en faire un lieu d'échanges, de témoignages et de vécus.

Que l'AELIÉS prend l'avis des membres avant d'organiser une soirée sur la santé mentale pour jauger le taux de participation et la pertinence.

5. Jeux inter facultaire sur l'histoire de l'UL et la journée multiculturelle

Jeu inter facultaire de génie en herbes et la journée multiculturelle sont annulées.

Le concours génies en herbes n'a pas bénéficié d'assez de communication surtout sur la page de l'AELIÉS, car ce concours coïncidait avec la tenue du référendum donc pas de possibilité pour moi de faire des communications sur l'événement. Par manque de candidatures, le délai a été prolongé, mais c'était avec un grand désespoir que j'ai constaté qu'il n'avait toujours pas de candidatures. Le but de cet évènement était de rehausser le sentiment d'appartenance à l'UL et avoir une forte implication de la communauté estudiantine.

Je n'ai pas bénéficié du soutien de l'exécutif, car le référendum était la priorité.

Recommandation:

Que l'AELIÉS maintient l'organisation de ses activités pour renforcer la cohésion, la mobilisation et l'implication de nos membres.

6. Tournée des associations

Avec la pandémie et les nombreuses mesures, j'ai décidé de faire la tournée en mode virtuelle. J'ai envoyé un courriel de rencontre aux associations facultaires, départementales, programmes et parascolaires. Mais, j'ai été surpris de voir que toutes les associations n'ont pas répondu à l'invitation. L'invitation était dans le but d'une prise de contact et également discuter des enjeux de nos associations et le comment on pourra se venir en aide en termes de mobilisations et de participations massives de nos membres à nos différentes activités. Cela n'a pas été un succès.

Recommandation:

Que l'AELIÉS organise cette activité en mode présentiel et veiller à fixer les objectifs de cette tournée.

7. Tournée des résidences et frigo partage

Après mon congé de maternité, j'ai effectué immédiatement la tournée des différentes résidences pour faire de la mobilisation, parler des servies de l'AELIÉS, chercher des potentiels bénévoles et également voir le fonctionnement (hygiène, ravitaillement et l'utilisation) des frigos. Cela a été une très belle expérience pour moi de me retrouver avec nos membres et échanger.

Recommandation:

Que l'AELIÉS continue pour mobiliser plus nos membres qui est primordial pour ta tenue de nos activités diverses.

8. Distribution des agendas

J'ai participé à l'organisation de cette activité et j'ai pu être présent virtuellement.

Recommandation:

Que l'AELIÉS revoit le format des agendas et la couleur au niveau de la page des exécutants.

9. Show de la rentrée

L'AELIES a un partenariat avec la CADEUL pour le show de la rentrée, nous avons participé à l'édition d'automne 2021. Mais, malheureusement, nous n'avons pas eu de retour sur la réussite malgré nos échanges et nos termes de contrat. Aucune statistique n'était disponible pour que j'évalue le taux de participations des étudiant.e.s de 2^e et 3^e cycle dans le but de voir sa pertinence pour nos membres. Ainsi, avec l'accord du comité d'exécutif (CE), j'ai décidé d'annuler notre participation au show de la rentrée d'hiver 2022.

Recommandations:

Que l'AELIÉS revoye les termes de ce contrat et le montant attribué pour ce partenariat.

10. UL en spectacle

J'ai été contacté par la BVE et la CADEUL pour organiser cet évènement qui était au début en format présentiel à Rimouski. À cause de la situation sanitaire et la pénurie de main-d'œuvre de techniciens, l'UQAR a décidé d'annuler la finale nationale. Le montant de participation était exorbitant pour l'AELIÉS et vu la charge que nous avons cette année (Referendum, génie en herbe, etc.), j'ai décidé de me retirer avec l'accord du CE.

Recommandations:

Que l'AELIÉS s'assure d'avoir un financement de l'université avant d'y participer, car l'évènement demande beaucoup de financement.

11. Show d'humeur

Le spectacle d'humour a été une réussite pour l'AELIÉS vu la grande participation des membres comme des nonmembres. Charles Beauchesne était l'invité et il nous a parlé de la peste noire. J'ai été ravie de faire la présentation de l'artiste devant ce merveilleux public avant de lui donner la scène. Cette un évènement à maintenir dans le but de briser l'isolement et rassembler nos membres pour un moment.

12. Chaire publique/Néo

Faisant partie du comité de la CPN, j'ai eu le plaisir de participer à des rencontres de comité pour discuter des projets de nos étudiant.e.s. Etant, sur le dossier de « vivre et vieillir au Québec », Serge Bonin a été élu comme conseiller de Lévis et sa démission a été immédiatement consommée au de l'AELIÉS.

Vu le nombre des capsules des candidats dont leur projet a été retenu, un contrat a été assigné à Tom Rodrigue pour finaliser les capsules.

13. Émissions « Questions de savoir » et l'édito

J'ai participé à deux émissions avec l'assistance de l'attaché aux communications :

- * Implication étudiante
- * Initiative étudiante en développement durable, Ensemble Réduisons et Journée Zéro Déchet
- 4e Journée de la recherche

J'ai participé à la rédaction de l'édito sur « Les parcours de l'exil », un thème qui me touchait particulièrement, car quitté sa famille pour une autre destination n'est chose facile pour quiconque donc je sentais touché.

Recommandations:

Que l'AELIÉS donne la possibilité aux auditeurs d'appeler pour poser des questions aux invitées pendant l'émission.

Un concours pour valoriser la radio Chyz sera apprécier.

14. Dossier subvention annuelle

Avec le chargé aux finances, nous avons étudié les différents dossiers de subvention annuelle des associations, car cette subvention est très importante pour les asso. J'ai constaté malheureusement que beaucoup d'associations n'ont pas postulé même avec le prolongement de la date d'échéance. Est-ce à cause des difficultés avec leur association proprement dite où à cause la pandémie? Les associations ont -ils besoins de plus de temps pour réunir leur dossier de candidature? J'espère que la prochaine aura plus d'asso participantes, l'AELIÉS reste également disponible pour vous accompagner à mener à bien vos activités.

Recommandations:

Que l'AELIÉS recadre les modalités de la demande de subvention pour une plus forte participation.

15. 4e Journée de la recherche

Faisant partie du comité d'organisation de la journée, j'ai été satisfaite de voir une forte participation d'où une quarantaine. Lors de cette journée, j'ai animé un panel sur la recherche en milieu autochtone. Cependant, elle était fatigante vu la longueur. Pour les prochaines éditions, je suggère sur deux jours son déroulement avec plus d'implication de l'exécutif au total.

Mot de la fin:

Je tiens à remercier l'exécutif et employé pour les multiples soutiens depuis la venue au monde de la princesse soleil ZEYNA.

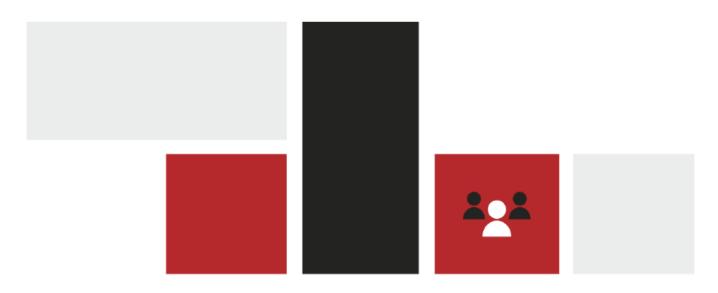
J'ai été vraiment ravie d'avoir effectué ce mandat. Merci à tout l'exécutif, aux administrateurs et aux employées pour ces moments d'échanges et de partages.

Cependant,

La diversité culturelle est très importante et je tiens beaucoup aux respects. Je suis parent étudiant et cela ne m'a pas empêché de faire mes activités. L'AELIÉS doit penser mettre en place une politique pour les congés parentaux.

Je respecte ma culture et je ne suis pas obligé d'annoncer ma grossesse à tout le monde.

J'ai été stressé, frustré, questionné pour savoir le père de mon enfant, pourquoi je n'ai pas à annoncer ma grossesse dès le début de mon mandat, ce qui est inadmissible pour moi et je souhaite que l'AELIES, comme une association étudiante devrait veiller à éviter cela.



Rapport du coordonnateur aux droits étudiants Francko Euloge Ayowa







Rapport annuel Secrétaire aux droits étudiants

Mandat 2021-2022

Francko Euloge AYOWA

A-Suivi du plan d'action

Dans cette partie de mon rapport annuel, je vais juste détailler les activités inscrites dans le plan d'action 2021-2022 dont je suis le responsable. Ce qui signifie que, je ne ferai pas mention des activités dont je suis l'exécutant secondaire.

- -Formation témoins actifs pour le nouvel exécutif: (automne 2021) : Il s'agit d'une activité qui a été complétée au cours de l'été 2021.
- -Faire le suivi de la mise en place d'une association étudiante parascolaire pour les personnes en situation de handicap : Cette activité devrait être complétée au plus tard le 30 avril 2022. Je pourrais signifier que c'est en cours, mais ce ne serait pas objectif de ma part, parce que la personne principale pouvant nous aider à mettre cette association en place n'est plus membre de l'AELIES à l'hiver 2022. Elle a marqué une pause dans ses études, ce qui fait que l'activité a été mise en dépôt pour l'instant. Comme quoi, elle sera inscrite dans le plan d'action de l'année prochaine si les conditions le permettent.
- -Veiller à la bonne application de la politique des étudiants en situation de handicap : 30 avril 2022 : Cette activité est complétée. Au sein du comité institutionnel qui parle de la situation des étudiantes et étudiantes handicapées, des recommandations sont mises en action afin que toute la communauté universitaire puisse y attacher de prix à cette politique. Ce qui serait intéressant à faire pour l'année prochaine, c'est de permettre à un étudiant ou une étudiante en situation de handicap de siéger sur ce comité. Ce qui pourrait permettre d'apporter d'autres aspects plus factuels à cette politique.
- -Bonifier le programme de parrainage et de marrainage mis en place par le BVE : (30 Aout 2021) : Cette activité est en cours. Des prises de contact sont faites dans ce sens au niveau du BVE et donc, j'espère que d'ici à la date de deadline, des dispositions pratiques seront décidées dans ce sens.
- -Faire la promotion des formations obligatoires sur l'intégrité académique et sur les VACS : -30 avril 2022) : c'est une activité qui est grandement complétée. On a fait question de

savoir sur cette activité et aussi des publications sont faites dans l'Infolettre à cet effet. De plus, en collaboration avec le CPIMH et le Bureau du Droit d'Auteur, des campagnes de sensibilisations ont été faites dans ce sens. Par ailleurs, je ne manque aucune occasion pour faire passer l'importance de ces formations aux membres qui me contactent pour de l'accompagnement.

-Faire la promotion des outils tels que les webinaires qui peuvent favoriser une meilleure intégrité académique : (30 avril) : Cette activité est complétée. Au cours de ma question de savoir, j'ai parlé aussi de cette activité et de plus, dans l'Infolettre, des publications ont été faites dans ce sens.

-S'affiler au BVE et la FESP pour sensibiliser nos membres sur le plagiat : (30 avril 2022) : cette activité n'est pas totalement complétée. Je dis ainsi, parce que, on a pu faire question de savoir sur cette activité, mais je ne suis pas arrivé à entrer en contact avec le BVE et la FESP pour des raisons de covid. Il faut le dire la pandémie de covid n'a pas totalement facilité les choses.

B-Mon mandat dans les différents comités et instances

Dans cette partie de mon rapport annuel, l'idée est de citer les différents comités auxquels j'ai siégé pendant mon mandat et les activités phares qui ont été menées. Comme quoi, je ne serai pas exhaustif dans cette rubrique.

-Comité de modification des règlements généraux

J'ai eu le plaisir de siéger sur ce comité qui à mon avis, est très important pour notre association. Nous avons fait trois ou quatre réunions, des réunions qui nous ont permises de travailler sur les règlements généraux de l'AELIES. Il faut signifier d'après les informations reçues à mon entrée en poste en mai 2021, un travail de chaine a été fait l'année passée sur nos règlements généraux, mais comme le dit l'adage « tant qu'il reste à faire, rien n'est fait ». Nous nous sommes penchés surtout pour cette année sur les modalités des élections générales et aussi sur la restructuration des postes du comité exécutif. Un exemple patent de cette restructuration est le remplacement du poste de droits étudiants par affaires pédagogiques. En ce qui concerne les modalités relatives aux élections, il a été suggéré l'abandon du mode d'élection au suffrage universel des membres. En toute honnêteté, je tiens à faire mes recommandations pour le mode d'élection au suffrage universel. Il est vrai que l'on peut relever des critiques, mais elles sont

pour moi prématurées, puisque c'est juste la troisième fois que ce mode d'élection a été utilisée dont deux fois en période de pandémie.

Recommandations

- -Ce mode d'élection au suffrage universel doit être maintenu à l'AELIES jusqu'à nouvel ordre
- -Ce mode d'élection au suffrage universel donne le pouvoir aux membres de désigner leurs exécutants, ce qui rend démocratique les élections générales de l'AELIES
- -Ce mode d'élection permet de donner une « vraie » légitimité aux élus au comité exécutif de l'AELIES
- Ce mode d'élection au suffrage universel oblige les candidats de faire des campagnes générales, c'est-à-dire à l'endroit de tous les membres, ce qui évite d'aller faire de la segmentation électorale au sein du Conseil d'administration de l'AELIES
- -Ce mode d'élection qui permet à toutes les catégories de nos membres de se prévaloir leur droit de candidat, car l'élection reste ouverte à toutes et à tous dans ce contexte.

-Comité institutionnel pour l'appui et la réussite des étudiantes et étudiants en situation de handicap

Ce comité, son fonctionnement me parait atypique. Durant tout mon mandat, nous nous sommes rencontrés deux fois pour travailler sur la relecture de la politique encadrant les étudiants et étudiantes de l'Université. Le point qui a été le plus discuté et travaillé, c'est celui relatif à l'accommodement des étudiants et étudiantes en situation de handicap. Des recommandations ont été faites pour assouplir les modalités d'accommodement comme la réduction du délai de traitement des demandes d'accommodements. Il faut signifier qu'en ce qui concerne la question des étudiants et étudiantes en situation de handicap, l'Université Laval attache du prix. Pour finir ce point, il me plait de faire quelques recommandations

Recommandations

- -Que l'AELIES contribue dans les plus brefs délais à l'instauration d'une association propre aux étudiants et étudiantes en situation de handicap
- -Que l'AELIES revoie le mode de désignation de la personne qui va siéger sur ce comité

-Que l'AELIES désigne à partir de l'année prochaine, un membre ou une membre en situation de handicap sur ce comité à la place d'un exécutant

-Comité Respect rien de moins

Au cours de mon mandat, dans ce comité nous avons fait de la mobilisation sur les bonnes pratiques du vivre ensemble, sur la diversité et sur la discipline. On était au cœur du lancement de la campagne de cette année et c'est le lieu pour moi de remercier notre attachée à la communication qui était chaque fois présente pour relayer les informations sur notre site internet. De même, avec elle, nous avons eu la chance de faire une émission de question de savoir sur des thématiques qui ont rapport au Respect rien de moins.

Recommandations

- -Que l'AELIES maintienne sa position centrale au sein de ce comité
- -Que l'AELIES participe à toutes les initiatives du comité Respect rien de moins
- -Que l'attachée à la communication de l'AELIES relaie les informations de ce comité sur le site internet et dans l'infolettre de l'association

-Comité sans oui, c'est non

Voici un autre comité qui m'a procuré de joie au cours de mon mandat. Des rencontres toutes pertinentes qui se concentrent sur les dispositions pratiques à prendre pour combattre les violences à caractère sexuel au sein de notre communauté. Pour cela, des campagnes de sensibilisations et d'informations ont été faites aussi bien à l'automne 2021 qu'à l'hiver 2022. AELIES a pris une part active à ces différentes activités du CPIMH.

Recommandations

Que l'AELIES maintienne sa position centrale au sein de ce comité

- -Que l'AELIES participe à toutes les initiatives du comité Respect rien de moins
- -Que l'attachée à la communication de l'AELIES relaie les informations de ce comité sur le site internet et dans l'infolettre de l'association

-Comité de vérification interne

Certes, je suis loin d'être un expert de chiffres, mais les membres de l'exécutif m'ont donné le privilège de siéger sur ce comité qui est très essentiel pour le fonctionnement général de l'AELIES et en particulier celui financier. Je tiens à préciser dans cette partie de mon rapport, le travail combien rigoureux du financier qui permettait facilement à chaque membre de ce comité de comprendre aisément comment se dépensent les fonds de l'AELIES.

-Comité de discipline de première instance

Il s'agit du comité qui traite souvent des infractions relatives au plagiat à l'Université Laval. Je siège sur cette instance et au cours de mon mandat, j'ai participé à plusieurs comités de disciplines. Ce comité effectue un travail de vérification qui permet de mettre la lumière sur toute obscurité qui pèserait sur toute dénonciation de plagiat.

Recommandation

-Que l'AELIES s'assure de toujours avoir une place ou des places sur ce comité

-Que l'AELIES mette tout en œuvre pour assister ses membres pendant le déroulement de ce comité

-Comité consultatif sur l'élaboration d'une politique cadre sur l'appui et à la réussite

Il s'agit d'un comité qui a réfléchit aux dispositions idoines à mettre en place pour bien accueillir les nouveaux étudiants admis à l'université. Pour cela, il s'agit d'élaborer une politique cadre pour permettre à ces nouveaux étudiants de connaître un parcours sans grande difficulté à l'Université. Ce qui a été fait sous la direction de la Vice rectrice Mme Sénécal. Sur ce point, je n'ai pas de recommandations particulières, car comme vous l'aurez lu, il s'agit d'un comité consultatif. Nous avons été commis juste pour de la consultation.

C-Dossiers spécifiques

Dans cette partie de mon rapport annuel, je vais me permettre d'énumérer un certain nombre de dossiers qui ont jalonné tout mon mandat. La plupart de ces dossiers seront encore au cœur de

mon prochain mandat, car ils restent et demeurent les axes centraux sur lesquels reposent la réussite des étudiantes et étudiants.

Dossier de plagiat

Au cours de mon mandat, j'ai reçu beaucoup de plaintes relatives au plagiat. Les plaintes sont nombreuses surtout dans la période des examens, c'est-à-dire à la mi session. Des étudiantes et étudiants qui sont désemparés une fois qu'ils reçoivent du vice-doyen ou de la vice -doyenne de leur Faculté la dénonciation de plagiat. Certes, des efforts conséquents sont fournis de la part de l'AELIES et d'autres services de l'Université, mais ces efforts ne suffisent pas pour éviter le plagiat chez nos membres. Mais, nous notons une réduction des infractions relatives aux études d'après les dernières stats publiées par l'Université. Comme acte illustratif de l'un des efforts de l'AELIES, il a été réalisé avec l'attachée à la communication, une émission de question de savoir sur comment éviter le plagiat. De plus, à plusieurs reprises, des informations sur le plagiat ont été publiées dans l'infolettre et le site de l'AELIES. De toute façon, nous allons continuer le travail qui se fait dans ce sens au cours du mandat prochain et surtout avec la mise en place du service d'accompagnement de droits, je présume que nous allons réaliser plus d'activités qui vont aider nos membres dans ce sens.

Recommandations

- -Que l'AELIES par le biais de son servie d'accompagnement organise des activités de sensibilisations sur le plagiat dans les différents pavillons de l'Université
- -Que l'AELIES en collaboration avec la FESP et le BDA organise des séances d'information sur le plagiat à l'endroit des étudiants des cycles supérieurs
- -Que l'AELIES participe ardemment à la visibilité et à la promotion des webinaires sur l'intégrité académiques disponibles sur le portail
- -Que l'AELIES réalise au cours d'une session au moins deux questions de savoir sur le plagiat ; une au début de la session et la seconde à la mi-session
- -Que l'AELIES discute avec les Facultés et ou Départements pour participer à leur journée d'accueil en vue d'informer les nouveaux étudiants sur le plagiat
- -Que l'AELIES exige de ces associations facultaires et départementales de passer sur le site internet, des informations relatives au plagiat

Service de droits étudiants

Voilà le nouveau service qui verra bientôt le jour au sein de notre association. A la suite de la restructuration des postes du comité exécutif de l'AELIES qui a vu la disparition du poste de secrétaire aux droits étudiants, il a été décidé de mettre sur pied ce service qui va permettre un meilleur traitement des plaintes des membres. Notre service de droits étudiants est méconnu de nos membres et donc avec la professionnalisation que l'on entend mettre en place, on présume accorder une visibilité de choix. Pour y arriver à cet idéal, il faut accepter sortir l'argent, c'està-dire investir dans ce nouveau joyau. Avant cet investissement financier, il est procédé par la graphiste en collaboration avec l'attaché à la communication, des logos propres à ce service. Les exécutants se sont prononcés sur les différents logos proposés et je pense qu'un choix est en passe d'être fait. De plus, dans le cadre de la mise sur pied de ce service, j'ai discuté avec l'attaché à la communication, avec la secrétaire aux études et la recherche et aussi avec l'agente aux droits étudiants pour voir comment poser des bases solides pour ce service. Autres choses très importante, le bon fonctionnement de ce service dépend du nombre d'employés qui y travaillent. Je pense pour ma part si l'AELIES a les moyens, il serait bien d'avoir trois employés dans ce service. Je le dis, parce que trop de demandes de plaintes sont reçues et le délai de traitement ne peut qu'etre efficace et rapide s'il y a de la main d'œuvre nécessaire. Et de plus, les activités connexes qui seront réalisées pour la visibilité de ce service, il faille vraiment ne pas lésiner sur les moyens pour recruter des employés dans ce service.

Recommandations

- -Que l'AELIES recrute en plus de notre agente aux droits étudiants, deux employés dans ce service pour plus de performance
- -Que l'AELIES s'assure véritablement que le service de droits étudiants puisse organiser des activités de sensibilisation et de promotion sur le campus
- -Que l'AELIES s'assure que l'un des employés de ce service puisse assister nos membres aux comités de discipline
- -Que l'AELIES s'assure qu'il y ait une horizontalité totale entre les employés de ce service, c'est-à-dire, pas d'ordre hiérarchique
- -Que l'AELIES s'assure de la disponibilité totale des employés de ce service avant de les embaucher

-Que les employés puissent transmettre à chaque semaine de stats à l'attachée à la communication pour publication sur notre site internet

Soirée mensuelle de droits étudiants

Ici, il s'agit d'une activité qui a été réfléchie et proposée au comité exécutif. En fait, il s'agit de l'organisation à chaque d'une soirée causerie d'environ 90 minutes dans l'une des salles des résidences universitaires pour informer, sensibiliser nos membres sur les infractions courantes aux études, discipline et les bonnes pratiques pour réussir son parcours académique. De même, les infractions à caractère sexuel seront abordées au cours de ces séance causeries. C'est un moyen pour prévenir nos membres des infractions relatives aux études comme le plagiat. Cette activité sera organisée en collaboration avec le service des résidences qui a déjà donné son accord et est même disposé à offrir des cafés aux participants. Nous entendons commencer cette activité à la rentrée d'automne au plus tard et la faire en hybride autant que possible dans le but de toucher nos membres qui ne résident pas dans les résidences. D'ailleurs, pour cette activité, j'ai déjà élaboré les premières thématiques qui seront développés au cours de ces soirées causeries.

Recommandations

- -Que le comité exécutif de l'AELIES contribue à la mise en place effective de cette activité
- -Que l'AELIES pense à des incitatifs qui pousseraient nos membres à assister à ces soirées causeries
- -Que les employés du service de droits et le coordonnateur aux affaires pédagogiques se rendent disponibles pour participer activement aux soirées causeries

Dossier d'encadrement

Au cours de mon mandat, j'ai reçu assez de plaintes d'étudiantes et d'étudiants concernant des problèmes d'encadrement avec leurs directeurs. Les raisons qui poussent à ces plaintes divergent d'un membre à un autre. Par exemple, il peut s'agir d'un non-respect du cheminement ou d'un manquement à un essai au labo. Cependant, il y a des cas d'abus qui sont notés dans ces problèmes d'encadrement. Parmi les cas reçus, il y a certains qui ont connu de la positivité, mais d'autres sont soldés par des échecs. Conséquence, parmi ces étudiants et étudiantes, il y a

ceux qui se sont trouvés d'autres directeurs et certains ont quitté purement et simplement l'Université. J'ai encore dans mes souvenirs, les larmes de cette étudiante qui avait laissé tout derrière elle pour réaliser un rêve : faire son doctorat à l'Université Laval. Mais, ce rêve pour l'instant est mis en suspens, car après quelques mois elle s'est vu renvoyer de l'Université. Je pense que c'est un problème d'ordre sérieux auquel l'AELIES doit s'atteler afin d'éviter ces perturbations qui mettent certains de nos membres en stress prolongé. Pour cela, je me permets de faire ces recommandations.

Recommandations

- -Que l'AELIES demande une relecture du plan de collaboration de sorte que tous les points d'ombres soient éclaircis
- -Que l'AELIES exige l'insertion des clauses dans le plan de collaboration qui obligeraient l'encadrant à avertir l'étudiant ou l'étudiante et la direction de programme avant tout renvoi
- -Que l'AELIES demande à la FESP et au vice-recteur aux études, la mise sur pied d'un comité de suivi de thèse pour chaque doctorant
- -Que l'AELIES s'assure de la collaboration effective des directions de programme en case de problèmes d'encadrement de ses membres
- -Que l'AELIES maintienne sa collaboration de choix avec la FESP dans la résolution des problèmes relatifs à l'encadrement

Rentrée UL

Au cours de mon mandat, j'ai eu le privilège de participer à des activités qui sont organisées par notre association. J'ai participé à l'animation des kiosques de l'AELIES installés pour la circonstance devant la Maison Marie Sirois. C'était un bon moment de rencontres avec nos membres. J'ai aussi participé à l'animation du webinaire sur les droits étudiants aux nouveaux étudiants organisés par l'AELIES.

Recommandations

-Que l'AELIES trouve une formule qui lui va permettre de faire participer un grand nombre de ses membres aux webinaires de rentrée

-Que l'AELIES pense à l'organisation des webinaires spécifiques sur l'immigration aux étudiants internationaux

Dossier LPU

Il m'est revenu au cours de mon mandat, beaucoup de plaintes relatives au LPU. C'était pour moi inimaginable, mais il reste que la demande de retrait de LPU était nombreuse. Le service chargé d'étudier les retraits avait une pile de dossiers qui l'obligeait à prendre de temps pour répondre aux membres.

Recommandation

-Que l'AELIES demande au service de LPU de repréciser les termes de ce contrat aux étudiants et étudiantes ; cela éviterait les nombreuses plaintes relatives au LPU

-Que l'AELIES exige du service en charge du LPU d'organiser des séances d'information pour avertir à temps les étudiants et étudiantes sur les dates limites d'abandon du LPU

Référendum de hausse de cotisation

C'est l'une des activités qui a connu de la frustration au niveau des membres de l'exécutif. Mais, cela reste une activité réussie en fin de compte et pour cela, je tiens à féliciter tous ceux qui ont contribué à sa réussite. Je suis fier de participer à ce référendum.

Recommandations:

-Qu'il soit demandé aux exécutants des mandats suivants de l'AELIES de faire une bonne gestion des ressources de l'association pour éviter tout déficit structurel

-Qu'aucun référendum n'ait priorité sur les autres activités de l'association encore moins un Référendum de hausse de cotisation.

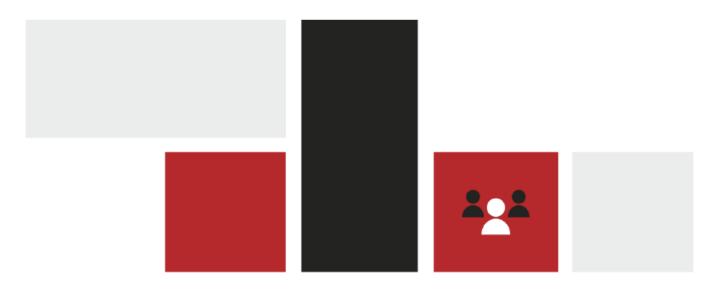
-Participation au référendum : (30 avril 2022) : Ici, c'est une activité de tout le bureau exécutif et comme vous le savez, chacun a son niveau a permis à la réussite de cette dernière.

JIJ

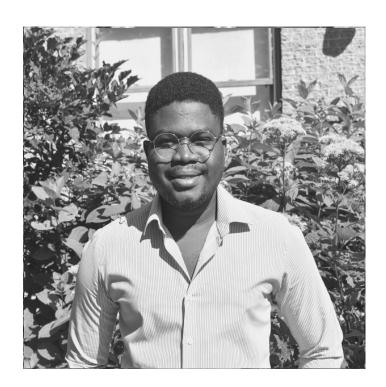
Dossiers spécifiques

Dans cette partie de mon rapport annuel, je vais mettre l'accent sur certains dossiers dont j'ai déjà fait mention au cours de mes rapports mensuels.

Dossier



Rapport du coordonnateur aux affaires financières et au développement Oronce Adanvoessi









Oronce Adanvoessi

Secrétaire aux affaires financières et au développement

Rapport et recommandations

DOSSIER Référendum

Le déficit structurel et le manque cruel de moyen financier nous a poussé à augmenter les revenus de l'AELIÉS grâce à l'augmentation de la cotisation par voie référendaire. Nous avons connu beaucoup de difficultés dans la campagne référendaire. Cependant, nous avons travaillé efficacement ensemble. Pour finir, nous avons réussir notre campagne et obtenu la hausse des cotisations. Ce fut une expérience incroyable.

Dossier de révision de la politique de bourses-subventions-commandites

Prévenir la précarité financière de nos membres surtout en ces périodes difficiles était l'une des priorités de cet exécutif. De plus, les nombreuses plaintes concernant le montant des bourses sont de plus en plus équitantes. Considérant le fait qu'on a obtenu la hausse des cotisations, il est très important de faire un retour aux membres. C'est dans cet optique que j'ai décidé de réviser la politique de bourses-subventions et commandites. Après révision, la politique sera soumise au Conseil d'Administration pour approbation.

Dossier Projet Halte-Garderie

Le projet Halte-Garderie est un comité dans lequel je siège depuis le début de mon mandat. Ce projet est impressionnant. Nous sommes actuellement en phase d'élaboration. Ce projet est vraiment important pour nos membres. C'est pour cela je suggérerais qu'un suivi soit fait de façon régulière sur le projet spécifiquement.

Dossier ASEQ vs AMF

Comme nous le savons tous, ce mandat à été marqué par ce dossier important, le conflit opposant l'ASEQ et AMF. En effet, pour résumer, l'AMF, conteste l'autorité des associations à prélever les assurances. L'AELIÉS a joué un rôle important dans l'évolution de ce dossier en ce sens que notre association fait partie d'un comité de coordination (comportant la plupart sinon la totalité des universités de Québec) qui assure la bonne gestion de cette affaire. Un dossier à suivre de près. Cependant, il faut faire attention à nos positions en public en officiellement, les associations ne sont pas en conflit avec l'AMF. L'AMF a un contentieux avec l'ASEQ, c'est vrai que cela touche directement nos membres. Mais je suggère une prudence dans ce dossier.

Dossier Course au rectorat

Ce mandat est aussi marqué par la course aux rectorats de l'université Laval. Nous avons rencontré les candidats. J'ai aussi rencontré les candidats pour comprendre leurs projets. Malheureusement, je pense que nous devions organiser un débat pour nos membres dans ce contexte. En effet, l'élection rectorale est une préoccupation de la communauté entière et non d'un groupe. Cela aurait permis de comprendre des véritables préoccupations de nos membres. Aussi, le fait que les membres du comité exécutif siègent sur les différents comités en périodes d'élections rectorale est très avantageux car cela nous permet d'avoir une



base de communication entre les membres votant.

Dossier subventions annuelles

Les subventions annuelles aux associations sont très importantes car elles constituent un moyen privilégié par lequel et à travers les associations, l'AELIÉS rends services à ses membres. Cependant, je constate d'année en année que le nombre d'associations qui en bénéficient est en baisse. Ce qui m'amène à me poser plusieurs questions. La période pandémique a sans doute eu un effet sur leur participation. Aussi, j'ai remarqué une précarité financière au niveau de plusieurs associations du fait des nombreux courriels que je reçois à ce sujet. Je pense qu'un fonds de soutien aux associations en précarité serait une mesure palliative à cette problématique.

Dossier Plan de renouvellement des matériels informatiques

Comme vous le savez, ce mandat a été tourmenté par les nombreux ordinateurs défectueux (la totalité des ordinateurs de nos exécutifs.) Sur demande du CA, j'ai commencé à travailler sur un plan de renouvellement des matériels informatiques de l'AELÉS. Ce plan est établi sur trois (03) ans, ce qui permettrait de renouveler les matériels informatiques graduellement pour éviter un amortissement zéro de tous au même moment.

Dossier UTILE

J'ai participé à l'aspect technique du dossier utile c'est-à-dire déterminer quelle option de paiement est judicieux pour notre association à la vue de ce que les concepteurs du projet UTILE nous ont proposé. Ce projet sera vraiment bénéfique pour nos membres. Il est important d'analyser les propositions avant toute prise de décision.

Recommandations:

- La création d'une direction générale serait, à moyen et long terme, une source de déséquilibre financier. En effet, cette nouvelle direction engendrera des dépenses, ce qui peut conduire à un déficit structurel. Il faudrait attendre au moins cinq années avant de procéder à des changements structurels. De ce fait, l'association peut améliorer sa situation financière grâce à la hausse de cotisation et à de nombreux placements. Que le Conseil d'Administration de l'AELIÉS n'autorise pas à court terme (au moins 05 ans) la création d'une direction générale afin de pouvoir gérer le déficit structurel
- L'inflation généralisé des prix a créée beaucoup de d'impacts dans nos finances quotidiennes. C'est pour cette raison je recommande que les bourses des officiers soient indexées au coûts de la vie. De ce fait, les officiers ne subiront pas les conséquences de la hausse du coût de la vie.
- Le service de droit aux étudiant.es est beaucoup plus important pour nos membres. C'est pour cela ce service doit être diriger par un étudiant.es membres de l'ordre. Cette présence donnerait un avantage de qualité à l'AELIÉS. Que l'AELIÉS engage un.e étudiant.e membre du barreau de Québec à la tête du service de droit aux étudiant.es
- La gestion rigoureuse des dépenses est capitale pour la santé financière de l'association. Que le



secrétaire aux affaires financières et au développement veille au suivi rigoureux des dépenses de l'association.

- Que l'AELIÉS soit beaucoup prudent dans la gestion du dossier ASEQ vs AMF.
- Que l'AELIÉS, en période d'élection rectorale, organise un débat entre les candidats pour nos membres.
- Que l'AELIÉS mette en place une bourse ou un fonds de soutien aux associations en précarité.
- Que l'AELIÉS assure le suivi périodique de ce plan de renouvellement des matériels informatiques.
- Que l'AELIÉS poursuit son implication dans le but d'une mise en place du projet UTILE.

Suivi du plan d'action

AXE 3 – AFFAIRES FINANCIÈRES ET DÉVELOPPEMENT

3.1. Prévenir la précarité financière des membres de l'AELIÉS

3.1.1 Soutenir la table du pain.

<u>En cours</u>: Apporter un soutien financier à la table du pain est était l'une des actions que je comptais réaliser. Surtout en cette période de pandémie sans précédent, l'AELIÉS devrait offrir un soutien financier à la table du pain. J'ai eu un contact avec les responsables de la table du pain à l'issue de laquelle ils devraient m'envoyer un dossier afin de leur offrir un soutien financier. Le dossier sera probablement envoyé dans les jours à venir.

Je suggérerais que l'AELIÉS signe une entente avec le service de la table du pain afin de leur permettre de bénéficier chaque année un financement.

3.1.2 Participer à la guignolée

Non Complété : L'AELIÉS n'a pas pu participer à une guignolée vu le contexte actuelle. Cependant son comité exécutif a fait un don à un organisme québécois.

Je recommanderais que cette action ne soit plus intégrée dans le plan d'action du nouvel exécutif.

3.1.3 Vérifier la possibilité de faire une entente avec les différentes cafétérias sur le campus afin d'assurer l'approvisionnement des frigos-partages

<u>En cours</u>: En effet, un mail a été envoyé aux différentes cafétérias universitaires afin que des ententes soient signées pour faciliter l'approvisionnement des frigos-partages. Vu le contexte actuel de la pandémie et en raison des différents consignes sanitaires, cette action ne pouvais pas être réaliser plus tôt. Je suis donc en attente d'une réponse des différentes cafétérias.

Dans le cas où une réponse ne serait pas reçue avant la fin de mon mandat, je recommande au nouvel exécutif de poursuivre cette action. Elle sera très bénéfique pour nos membres en difficultés.



3.1.4 Évaluer la possibilité de bonifier la bourse de précarité financière

<u>En cours</u>: L'augmentation de la capacité financière de l'AELIÉS est un très grand bénéfice pour elle qui peut avoir à court et à moyen terme son déficit structurel s'amenuiser. Cette hausse constatée a été possible que par l'acceptation d'augmentation des cotisations par la plupart des membres. C'est pour cette raison et aussi compte tenue de l'impact de l'inflation actuelle que j'ai décidé de réviser la politique des bourses et subventions. Depuis le début de mon mandat, je reçois des plaintes pour ce qui concerne les montants de bourses de l'AELIÉS. Aujourd'hui à cause de la hausse des cotisations, nous pouvons bonifier ces différentes bourses qui ne correspondaient plus aux réalités de nos membres. Cette politique vous sera soumise au CA de mai 2022.

3.1.5 Faire la promotion de l'offre des bourses de l'Université Laval

<u>Complété</u>: J'ai organisé des séances en ligne en début d'automne au cours de laquelle j'ai fait la promotion des bourses de l'AELIÉS et de l'université Laval. Je recommande fortement que cette action soit prise en compte par le nouvel exécutif dans son plan action et qu'elle soit réellement réaliser car son accomplissement apporte un bénéfice réel aux membres.

3.2. Améliorer l'accès aux bourses

3.2.1. Organiser une formation sur l'ASEQ pour les membres pour la rentrée de la session d'automne 2021 et d'hiver 2022.

<u>Complété</u>: J'ai organisé une formation en ligne en début d'automne, avec un responsable de l'ASEQ, au cours de laquelle nous avons exposé les assurance ASEQ en détails pour mettre aux membres de mieux comprendre. Je suggère que cette action soit réalisée au début de chaque automne pour permettre aux membres (anciens comme nouveaux) d'être au même niveau d'informations.

3.2.2. Améliorer les délais de traitement de bourses.

<u>En cours</u>: Actuellement, je suis dans le processus de révision de la politique de bourses-subventions et commandites ce qui permettra de revoir les délais de traitements des dossiers. Cependant, très souvent il y a des périodes chargées pour la personne responsable des finances de l'AELIÉS notamment la période fiscale. Une période au cours de laquelle il y a certains dossiers qui sont mis en suspens au détriment d'autres. Dans ce contexte, je recommande au nouveau secrétaire aux finances de faire un communiqué à tous les membres pour les informer de cette période afin qu'il sache que certains dossiers ne seront pas prioritaires.



3.2.3. Vérifier la possibilité d'améliorer les critères d'admissibilité des bourses spécifiquement en ce qui a trait aux bourses de quarantaine qui sont uniquement attribuées ceux-elles qui font leur quarantaine dans les hôtels.

Non complété : La bourse de précarité n'était plus d'actualité.

3.3. Assurer la pérennité financière de l'association.

3.3.1. Évaluer la possibilité d'augmenter la contribution financière des membres de l'AELIÉS par référendum.

Complété: l'association subi un déficit structurel depuis des années. L'augmentation de la contribution financière des membres était la priorité de cet exécutif. Le retour à l'équilibre financier devrait passer forcément par cette augmentation. Grâce à tous nos efforts, l'AELIÉS a obtenu l'augmentation des cotisations par voie de référendum. Un vrai succès, je félicité les mes collègues pour cet accomplissement. Cependant, je recommande de la prudence dans les dépenses. L'augmentation des revenus peut susciter des idées de projets rentables ou non, les dépenses. Que l'AELIÉS maintienne son niveau de dépenses actuelles pendant un à deux ans, pour lui mettre de renforcer sa capacité financière. Je ne recommande pas la création d'une direction générale, car cela augmentera les dépenses de l'association et dans quelques années, elle peut se retrouver à nouveau face à un déficit structurel. Par conséquent, une gestion rigoureuse des finances de l'association doit être de mise.

3.3.2. Vérifier la possibilité d'organiser une activité de collecte de fonds pour l'AELIÉS (par exemple, une dégustation de whisky avec le Café Fou AELIÉS ou un spectacle d'humour)

<u>Complété</u>: J'ai organisé un spectacle d'humour en automne dernier qui a eu un grand succès. Cela nous a permis de rassembler un nombre important des membres pendant une soirée. Cependant, nous n'avons pas réalisé de bénéfices sur cette activité vu le contexte pandémique.

3.3.3. Développer un plan de commandites en lien avec ces activités.

<u>En cours</u> : Je travaille depuis le début de mon mandat sur un plan de commandite. Le document sera déposé à mon successeur une fois terminé.

3.4. Réduire le niveau d'asymétrie concernant l'information liée aux assurances et aux bourses.



3.4.1. Revendiquer un changement de critères d'accessibilité aux bourses.

Non complété : Je recommande que cette action soit poursuivie par le nouvel exécutif. Elle sera bénéfique pour tous nos membres. Cependant, il y a un travail de fond à faire.

3.4.2. Évaluer la possibilité avec l'administration de l'Université Laval d'assurer la présence sur le campus d'une personne-ressource responsable de répondre aux différentes questions des étudiantes en lien avec l'assurance Desjardins.

<u>Non complété</u>: Bien vrai que j'ai organisé en début de la session, une séance d'informations sur les assurances Desjardins. Cependant, je suis conscient que cela n'est pas suffisant pour les membres surtout les nouveaux membres de la session d'hiver. C'est pour cette raison que la présence sur le campus d'une personne-ressource responsable susceptibles de répondre aux différentes questions des étudiantes en lien avec l'assurance Desjardins, me paraît nécessaire.

3.5. Tenter d'offrir un soutien aux associations parascolaires.

3.5.1. Évaluer la possibilité de soutenir l'APÉTUL financièrement

<u>Complété</u>: Vu la situation financière délicate de l'APÉTUL et considérant le fait que cette association nous a été d'un précieux aide pendant notre campagne de hausse de cotisation, j'ai procédé à une évaluation complète de leur demande avant de la présenter au Conseil d'administration. Après approbation de la demande par le Conseil d'administration un financement sera accordé à l'APÉTUL.

3.5.2. Augmenter l'enveloppe financière de l'organisation pour les services aux parents étudiants e s.

<u>Complété</u>: En effet, le montant approuvé par le Conseil d'administration est supérieur à la précédente entente.

3.5.3. Offrir un soutien aux subventions des associations parascolaires.

<u>En cours</u>: La mise en place d'un soutien financier aux associations parascolaires est une préoccupation majeure pour le comité exécutif. Actuellement, la révision de la politique de subventions annuelles aux associations est en cours car nous comptons y ajouter une section destinée aux associations parascolaires.

3.6. Assurer la pérennité des activités et des services de l'AELIÉS.



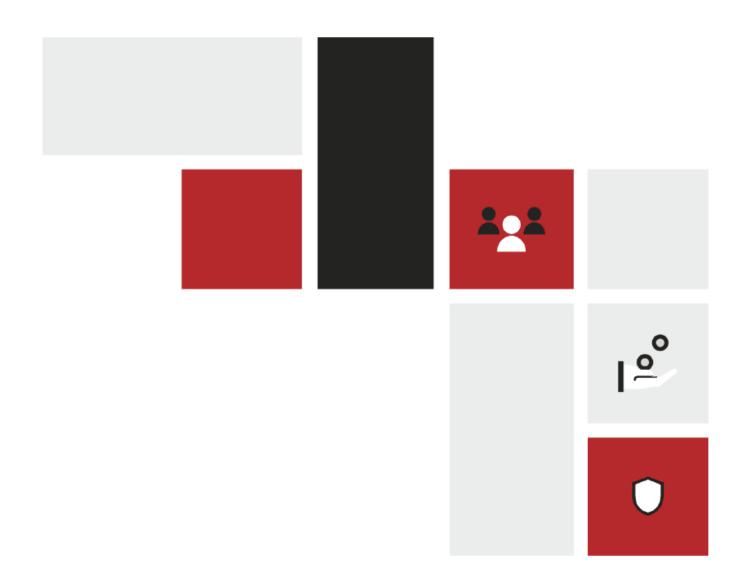
3.6.1. Publiciser le Café Fou AELIÉS en lien avec le commerce local.

<u>Non complété</u>: La situation pandémique que nous vivons actuellement a amené le CaféFou, sous les ordres du gouvernement, à fermer pendant de longues périodes. Cette situation a rendu les choses difficiles. Je recommande au nouvel exécutif de mettre en place un plan de publicité en lien avec le commerce local.

3.6.2. Soutenir le partenariat entre la CPN et la Fondation de l'Université Laval.

<u>Complété</u>: En collaboration avec la secrétaire aux affaires internes, nous avons mis en place un soutien pour renforcer le partenariat entre CPN et la Fondation de l'Université Laval.



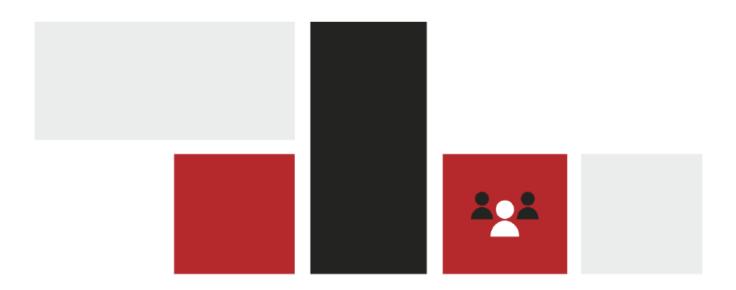


Rapport annuel du comité exécutif de l'AELIÉS pour le mandat 2021-2022

Séance du conseil d'administration du 6 avril 2022







Rapport du président Louis-Xavier Lamy







Louis-Xavier Lamy

Présidence

Rapport et recommandations

AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES

Le 27 mai dernier, j'étais à l'Assemblée nationale pour le dépôt du projet de loi 890 sur l'Aide financière aux études par le député Sylvain Roy. Le projet de loi était le résultat d'un travail sur plusieurs années de l'AELIÉS avec le Parti québécois ayant débuté en 2018 avec la rencontre de Sylvain Roy avec l'AELIÉS lors des Rencontres Action Jeunesse. L'AELIÉS avait alors présenté un document de breffage faisant état des conclusions de son mémoire de 2013 sur l'AFE, ce qui avait attiré l'attention du Parti québécois et a permis à l'AELIÉS de travailler sur ce projet.

Recommandation 1 : Que l'AELIÉS participe de manière active aux Rencontres Action Jeunesse en faisant la promotion de ses positions.

Le projet de loi proposait la réappropriation du programme de prêts par le gouvernement du Québec des mains des institutions financières qui les gèrent à profit depuis le début du programme. L'objectif à long terme était de rendre le programme moins couteux pour libérer des fonds pour sa bonification. Les positions de l'AELIÉS se retrouvent dans le mémoire de l'AELIÉS sur l'AFE, qui a été mis à jour en 2019. Nous avons eu des rencontres avec Québec solidaire, qui a formellement appuyé le projet de loi, et le Parti libéral du Québec, qui s'est montré intéressé. Nous avons également rencontré le cabinet du ministre des Finances du Québec, mais cette rencontre a été plutôt inconcluante puisqu'il fallait plutôt parler au cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur. Cependant, avant d'être en mesure d'obtenir une telle rencontre, le gouvernement a mis fin à la session parlementaire de façon prématurée en octobre 2021, ce qui a eu pour effet de tuer notre projet de loi. Plutôt que de tenter la voie législative à nouveau, il serait plus pertinent de tenter d'intégrer notre position sur l'AFE à la plateforme électorale des partis politiques avant les élections provinciales de novembre 2022.



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Projet de loi nº 890

Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives à l'aide financière aux études

Présentation

Présenté par M. Sylvain Roy Député de Bonaventure

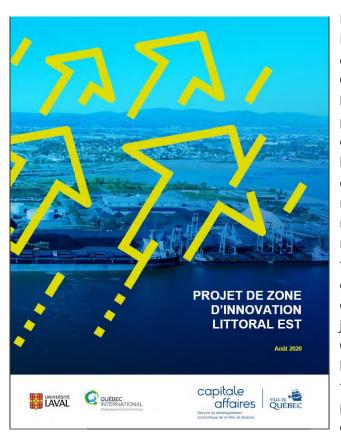
Éditeur officiel du Québec

2021



Recommandation 2 : Que l'AELIÉS travaille à intégrer ses positions politiques sur l'Aide financière aux études à la plateforme électorale des partis politiques du Québec avant les élections provinciales de 2022.

LAURENTIA – ZONE D'INNOVATION LITTORAL EST – PORT DE QUÉBEC



Le dossier du projet Laurentia et de la Zone d'innovation Littoral Est a pris une place importante dans les dossiers de l'AELIÉS dès son arrivée dans la sphère publique. Cependant, l'enjeu a pris une tout autre ampleur lorsque l'Université Laval a été annoncée comme partenaire du projet au printemps 2021. Dès lors, l'AELIÉS et la CADEUL ont milités contre la participation de l'administration de l'université dans ce projet qui contrevenait aux valeurs écologistes des associations étudiantes. Nous avons rencontré plusieurs reprises l'administration, notamment le cabinet de la rectrice, plusieurs vicerectorats, et d'autres acteurs de l'université qui pouvaient toucher de près ou de lin aux partenariats. De plus, une demande d'accès à l'information de la part d'un membre de La planète s'invite à l'Université Laval (LPSUL) a mis au jour une entente de l'Université Laval avec le port de Québec qui était problématique à plusieurs niveaux pour l'intégrité de la recherche à l'université. Nous avons donc fait pression sur l'administration pour retirer son appui au projet Laurentia et pour intégrer plus de transparence dans son processus de création de partenariats.

Nos pressions sur l'Université Laval n'ont pas porté fruit dans l'immédiat, mais nos efforts à l'externe avec les conseils de quartier et les manifestations politiques ont porté fruit puisque le gouvernement du Canada n'a pas autorisé le projet Laurentia. Nous avons d'ailleurs été félicités personnellement par le ministre Jean-Yves Duclos, alors Président du Conseil du trésor canadien. Cependant, la Zone d'innovation Littoral Est demeure sur la table, et les conseils de quartier ne sont pas satisfaites par le projet.

Recommandation 3 : Que l'AELIÉS demeure vigilante par rapport au développement du projet de Zone d'innovation Littoral Est pour respecter ses positions politiques sur le sujet.



Nos pressions pour obtenir plus de transparence de la part de l'Université Laval par rapport à ses ententes de partenariat n'ont pas porté fruit dans l'immédiat. Nous nous sommes fait dire qu'un registre public des ententes serait trop compliqué à faire et qu'il y a trop d'entente à enregistrer. Cependant, la transparence par rapport aux ententes de partenariat de l'Université Laval via la création d'un registre public de ses ententes a été intégré dans la plateforme des candidat-e-s au rectorat de l'Université Laval, ce qui laisse croire que ce sera mis en place éventuellement.

Recommandation 4 : Que l'AELIÉS s'assure que l'administration de l'Université Laval mette en place un registre public de ses ententes de partenariat avec des partenaires externes.

Recommandation 5 : Que l'AELIÉS insiste pour une révision du processus de création d'ententes de partenariat de l'Université Laval afin d'assurer l'acceptabilité sociale et l'intégrité des ententes contractées par l'UL.

RÉFÉRENDUM DE HAUSSE DE COTISATION

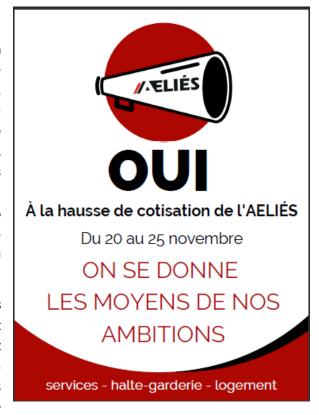
Le référendum de hausse de cotisation est probablement ma plus grande fierté et mon lègue le plus important pour le futur de l'association. Depuis 2014, des drapeaux rouges ont été levés par les différents exécutifs de l'AELIÉS par rapport à l'état des finances de l'association. Notre cotisation n'étant pas indexée et n'ayant pas été augmentée depuis 2004, l'AELIÉS avait de moins en moins de moyens pour développer ses services pour ses membres puisque la hausse du nombre de membres amène à la fois plus d'argent, mais aussi plus de besoins. Un référendum de hausse de cotisation avait été tenté par l'exécutif 2015-2016 de l'AELIÉS, mais ce référendum s'était soldé par un échec. L'année dernière, la vice-présidente aux finances et au développement du mandat 2020-2021, Nina Tomaszewski, avait indiqué très clairement dans son rapport annuel que l'AELIÉS était dans une position de déficit structurel et que sa survie s'en retrouvait menacée. De plus, Jason Ortmann avait engagé l'AELIÉS auprès de l'UTILE de faire un référendum de hausse de cotisation à l'automne 2022 pour être en mesure de financer un projet de logement étudiant abordable. Il était donc très clair que je devrais faire un référendum de hausse de cotisation durant ce mandat à moins de circonstances exceptionnelles qui empêcheraient la tenue de ce référendum. J'ai donc travaillé dès mon entrée en mandat au cahier référendaire incluant les échéanciers et la question référendaire. La question référendaire en particulier a fait l'objet de travail de ma part durant tout l'été 2021. J'ai étudié les anciens référendums de l'AELIÉS et les anciens référendums de la CADEUL pour éviter les erreurs du passé, notamment l'idée de faire une question par gradation de hausse (2016) ou la politisation de l'enjeu (UEQ 2016, LPU 2018).

Avec cela en tête, j'ai œuvré à la mise en place du référendum pour une augmentation de la cotisation de l'AELIÉS de 6\$ et l'indexation de la cotisation. À la demande de l'EUMC-Laval, une seconde question a été intégrée au référendum pour une cotisation dédiée à l'EUMC-Laval de 1\$ par membre par session. Il a été



possible de faire le référendum puisque la session d'automne 2021 s'est déroulée en partie en présentiel pour les membres, ce qui a permis de rejoindre plus de membres. L'EUMC-Laval a grandement aidé à la mobilisation puisque ses membres ont été en mesures d'organiser beaucoup plus de kiosques que l'AELIÉS. Personnellement, j'ai créé et coordonné le comité du Oui au référendum, en plus d'en gérer les réseaux sociaux, d'en produire le matériel, d'en faire le graphisme, et d'organiser la mobilisation. Cela a demandé un effort important de ma part, et en temps normal il serait préférable de s'assurer d'avoir plus de soutien avant de se lancer dans un référendum. Nonobstant cela, avec 57% du suffrage exprimé en faveur de la hausse de cotisation, l'AELIÉS a gagné son pari et a assuré sa pérennité financière en augmentant de manière significative et en indexant sa cotisation.

L'AELIÉS devrait donc avoir entre 180 000\$ à 200 000\$ de plus par année en cotisations dès l'année 2022. Cependant, il doit être mentionné que l'AELIÉS part d'une situation de déficit structurel, donc cet argent ne peut pas entièrement être alloué à des développements. Il va être primordial que les futurs exécutifs dépensent de manière très prudente les ressources de l'association.



Recommandation 6 : Que les futurs exécutifs de l'AELIÉS dépensent prudemment les ressources de l'association afin d'éviter de se retrouver à nouveau en situation de déficit structurel.

Malgré cet appel à la prudence, ces ressources devront être dépensées pour les projets qui ont été promis (le logement étudiant abordable et la halte-garderie) et/ou d'autres projets importants. L'AELIÉS demeure un organisme à but non-lucratif et il est important que ses revenus soient utilisés pour les membres. Cela étant dit il est primordial que l'AELIÉS se constitue un fonds d'épargne beaucoup plus important en mettant de côté une partie de ses revenus pour être en mesure d'avoir les moyens nécessaires pour lancer des projets ou amortir l'impact de situations imprévues.

Recommandation 7: Que l'AELIÉS augmente ses épargnes annuelles de manière à avoir un fonds d'épargne beaucoup plus important pour prévenir les imprévus et permettre des mises de fonds importantes sur des projets.



Finalement, je souhaite souligner la difficulté que représente un référendum de hausse de cotisation en termes de ressources, de travail, et de mobilisation. Considérant que la cotisation de l'AELIÉS est maintenant indexée au coût de la vie, l'AELIÉS ne devrait pas avoir à augmenter sa cotisation par voie de référendum à l'avenir sauf si un projet demande trop d'argent pour les moyens de l'AELIÉS.

Recommandation 8 : Que l'AELIÉS ne fasse pas d'autres référendums de hausse de cotisation à l'avenir à l'exception de référendums pour augmenter la cotisation pour financer des projets précis qui demandent des ressources que l'association ne peut obtenir avec ses revenus.

Aparté personnelle

Somme toute, je souhaite dire que je me suis présenté à la présidence de l'AELIÉS avec l'idée en tête de faire un mandat calme avec pour objectif la stabilisation de l'association et sa pérennité. Rapidement, j'ai constaté que les besoins de l'association demandaient des efforts substantiels et j'ai investi ces efforts pour assurer le futur de l'association. Je suis extrêmement fier du résultat, surtout dans des circonstances difficiles avec beaucoup de membres à distance, et dans la mesure où la CADEUL n'a pas réussi son référendum malgré le fait qu'elle avait beaucoup plus de moyens que nous pour ce dossier. J'espère sincèrement que les exécutifs futurs sauront tirer profit de cet effort et en maximiser les résultats.

MODIFICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX - ÉLECTIONS

Le travail sur la modification des règlements généraux de l'association a constitué une partie importante du travail de pérennisation de l'association qui constituait le cœur de mon plan pour cette année. Malgré un travail important sur les règlements généraux de l'AELIÉS l'année dernière, il restait beaucoup de travail à faire, notamment sur les élections générales annuelles en réponse au rapport de la présidence des élections qui avait souligné plusieurs failles importantes. Cependant, maintenant que mon départ approche, je me dois d'insister sur l'inadéquation de notre mode d'élection au suffrage universel des membres. Cette année était la troisième année où ce mode d'élection était utilisé, et les constats que nous pouvons en tirer sont extrêmement parlants. Voici une liste de mes observations par rapport à ce mode d'élection :

- Il ne favorise pas réellement une participation active des membres au vote puisque la grande majorité des membres ne participent pas, et que d'année en année il y a de moins en moins de participation.
- Le mode d'élection ne permet pas de juger adéquatement des compétences des candidat·e·s. Ne nous faisons pas d'illusions; les membres ne vont jamais préférer la chaise à un candidat ou une candidate qui n'a pas les compétences ou les connaissances pour occuper un poste s'il y a une seule candidature pour celui-ci.



- Ce mode d'élection est plus dispendieux pour l'AELIÉS puisqu'il requiert le paiement d'une plateforme en ligne de vote fiable, qu'il demande plus de travail de la part des employés de l'AELIÉS, et qu'il nécessite un travail important de la part d'une présidence des élections qui doit être adéquatement compensée pour son travail.
- Évidemment, le contexte pandémique a un rôle à jouer pour le faible nombre de candidatures reçues, mais selon moi le mode d'élection est également en partie responsable puisqu'il est exigeant pour les candidat·e·s sans réelle raison de l'être.
- Le mode d'élection a favorisé une grande surreprésentation des étudiants internationaux au sein de l'exécutif de l'AELIÉS et un désengagement progressif des étudiants québécois de l'AELIÉS puisqu'il est plus facile pour un étudiant international en résidence de mobiliser son réseau pour avoir ses 50 signatures et être élu que ce l'est pour un étudiant québécois qui n'habite pas en résidence, surtout durant la pandémie puisque les étudiants en résidences étaient les seuls étudiants sur le campus.

Important

Je me dois d'être brutalement franc par rapport au mode d'élection et des conséquences qu'il nous a apporté. Je comprends pourquoi il a été mis en place, mais je me dois de recommander son abandon immédiat. L'AELIÉS est une grande association qui a le potentiel de se démarquer sur la scène québécoise, et qui a su le faire à de nombreuses reprises. Son potentiel n'est pas exploité adéquatement si l'exécutif est composé par exemple de plusieurs personnes qui n'ont aucune expérience associative avant de se présenter, aucune connaissance du milieu étudiant ou encore de la politique québécoise. Surtout, son potentiel ne peut pas être exploité par des gens qui n'ont pas suffisamment de temps à donner à l'association. Notre mode d'élection ne permet pas de prévenir cela. L'AELIÉS, ce n'est pas une bourse qui demande un peu de travail, ce n'est pas une association de programme dans laquelle l'implication est complètement bénévole, c'est un engagement important qui organise la vie d'une personne pendant un an et qui demande énormément de travail. Il faut des gens qui sont prêt à s'investir dans cet engagement, et qui peuvent être prêts à le faire dès la fin de la transition, ce qui n'est pas le cas avec des gens qui n'ont pas d'expérience préalable.

Je vais être le plus clair possible : l'AELIÉS doit être capable de choisir des personnes compétentes pour la diriger. L'AELIÉS est un organisme à but non lucratif avec des employés et des activités ayant une grande portée. Il en va de sa survie d'être en mesure d'être dirigée par une équipe compétente. Je me permets également d'en rajouter puisque ce document sera une partie de mon lègue pour l'avenir de l'association : le désengagement des étudiants québécois de l'exécutif alors qu'ils représentent la majorité du membership de l'AELIÉS est une menace à la pérennité de l'association puisque ça affecte la légitimité de notre représentation à long terme. L'engagement des membres est ce qui nous donne notre légitimité, et il est nuisible de se concentrer seulement sur un groupe d'étudiants en oubliant de rejoindre tous les autres. De plus, il n'est pas tolérable que l'AELIÉS, une association aux valeurs féministes, ne soit pas en mesure d'assurer qu'au moins trois ou quatre des sept exécutants de l'association soient des femmes.

Cela doit être corrigé dès le mandat 2022-2023.



Recommandation 9 : Que l'AELIÉS revoit le mode d'élection du comité exécutif de manière à retirer le suffrage universel des membres.

Recommandation 10 : Que l'AELIÉS revoit ses règlements généraux de manière à avoir un mode d'élection incluant un vote significatif des membres du conseil d'administration pour assurer la compétence des élus au comité exécutif.

Recommandation 11 : Que l'AELIÉS trouve un mode d'élection qui permet d'éviter la surreprésentation d'un seul groupe au sein de l'exécutif et assure une représentation suffisante de femmes, d'étudiants québécois, et d'étudiants internationaux.

Recommandation 12 : Que l'AELIÉS instaure des qualifications minimales pour pouvoir se présenter à un poste sur l'exécutif de l'AELIÉS dans ses règlements généraux.

MODIFICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX – STRUCTURE INSTITUTIONNELLE

Je veux m'attarder sur un autre problème qui doit être adressé par une révision des règlements généraux de l'AELIÉS. Ce problème, c'est l'inutilité du Forum dans son format actuel. Je suis d'avis que chaque instance de l'AELIÉS doit jouer un rôle pertinent au sein de l'association et doit être capable de répondre à des problèmes auxquels fait face l'association pour éviter que l'instance ne soit qu'un poids institutionnel supplémentaire. Le Forum ne remplit pas ces critères.

L'AELIÉS a une série de problèmes institutionnels et structurels chroniques qui doivent être résolus rapidement à travers des modifications de ses règlements et politiques afin d'assurer la pérennité de l'association. J'aurais préféré les détailler dans leur ensemble comme des enjeux centraux dans le présent rapport, mais par soucis de concision, je vais m'en tenir à une liste de problématiques avec leur description:

- Le conseil d'administration de l'AELIÉS a été conçu à une époque où l'AELIÉS n'avait que quelques milliers de membres. Avec sa taille actuelle, le CA ne peut pas assurer à la fois la gestion administrative et financière de l'association, et assurer un dynamisme sur les dossiers académiques et politiques. De ce fait, il faudrait que le CA soit déchargé de ces dernières pour les donner exclusivement à une autre instance. Or, le Forum, qui est une instance pouvant traiter de ces enjeux, n'est absolument pas capable d'assurer le dynamisme nécessaire sur ces dossiers.
- L'AELIÉS a de la difficulté à se positionner au centre de la vie associative aux cycles supérieurs à l'Université Laval. De ce fait, elle perd de sa légitimité comme association de campus. Je suis parfaitement conscient que l'ALEIÉS est une association de membres et non une confédération d'associations, mais la difficulté qu'a l'AELIÉS à se positionner comme un acteur central de la vie universitaire aux cycles supérieurs joue en sa défaveur comme association de membres. Certaines associations locales sont autonomes et n'ont pas besoin de l'AELIÉS, mais la question n'en est pas fondamentalement une de besoin. Il faut que les associations (et leurs représentants) aient un rôle actif à jouer au sein de l'AELIÉS pour que l'AELIÉS se place comme un acteur central de la vie associative à l'Université Laval.



- Dans le même ordre d'idée, l'AELIÉS n'a actuellement que très peu d'échos de la base sur l'état de la situation des étudiants et des étudiantes, et sur l'état des associations étudiantes locales de cycles supérieurs. À mon avis, le refus de donner une plus grande place aux associations locales dans la structure de l'AELIÉS nuit à la capacité de l'AELIÉS à représenter légitimement ses membres puisqu'elle nuit à la capacité de l'AELIÉS à avoir des informations de sa base. Si l'AELIÉS ne peut pas écouter ses membres via leurs représentants locaux, elle ne peut pas remplir sa mission, et elle est destinées à être abandonnée par les membres. Ce phénomène est déjà bien entamé, et il est urgent de renverser la vapeur pour la pérennité de l'association.
- Quand la question est effectivement celle du besoin des associations, l'AELIÉS n'est pas en mesure d'apporter une aide parfois nécessaire aux associations locales lorsqu'elles souffrent de manque d'engagement de leurs membres ou de problématiques d'une autre nature. En particulier durant la pandémie, nous avons vu des associations autrefois très vivantes s'éteindre par manque de participation de leurs membres, et l'AELIÉS n'a pu que constater le fait accomplis puisqu'elle n'a pas été en mesure de prendre le pouls des associations locales et de prendre les mesures appropriées pour régler le problème avant qu'il ne nous coute une association locale.

Recommandation 13 : Que l'AELIÉS apporte les changements structurels et institutionnels nécessaires afin de régler ses problèmes de dynamisme sur les enjeux académiques et politiques, son problème de mobilisation des membres, et ses problèmes en lien avec sa position relative aux associations locales.

Recommandation 14 : Que l'AELIÉS reconsidère et retravaille la proposition de Forum des associations qui a été faite durant le mandat 2021-2022 puisque cette proposition découlait de la présente réflexion sur les problématiques inhérentes à l'AELIÉS et sur la façon de les résoudre.

RESSOURCES HUMAINES

La gestion des ressources humaines constitue une partie non négligeable de la charge de travail de la présidence de l'AELIÉS. Cependant, le premier point que je veux aborder par rapport aux ressources humaines ne touche pas la charge de travail qu'elles représentent pour la présidence, mais plutôt deux ans d'observations sur leur place à l'AELIÉS. En ce sens, il est de mon avis que les employés de l'AELIÉS sont la véritable fondation de l'association. L'association n'aurait pas réussi à **survivre**, et surtout pas à gagner un référendum de hausse de cotisation, sans le travail de ses employés. **Il est donc extrêmement important que l'AELIÉS prenne mieux soin de ses employés à l'avenir.**

Malheureusement, il est même arrivé que les employés travaillent au-delà de leur description de tâche pour compenser pour le travail de certains officiers qui n'effectuaient pas leurs tâches adéquatement, ce qui crée une surcharge de travail nocive pour eux. Pour moi, c'est inacceptable. Il faut s'assurer qu'à l'avenir, les manquements des exécutants et des exécutantes de l'AELIÉS ne tombent pas sur les employés. Si ce n'est pas fait, attendons-nous à ce que nos employés se syndiquent pour avoir la sécurité d'être protégé s'ils refusent de faire certaines tâches qu'on leur impose indûment. En toute honnêteté, ils auraient raison de le



faire si l'AELIÉS ne trouve pas de meilleurs mécanismes de gestion de la charge de travail. À cela, j'ajoute qu'il faut que le conseil d'administration soit suffisamment exigeant dans la reddition de compte avec l'exécutif pour s'assurer de l'imputabilité des manquements des exécutants, et qu'il prenne les mesures appropriées contre les exécutants qui n'accomplissent pas suffisamment bien leur travail.

Recommandation 15 : Que l'AELIÉS s'assure de toujours maintenir un standard élevé dans la gestion des ressources humaines.

Recommandation 16 : Que l'AELIÉS s'assure de toujours offrir des conditions de travail et salariales plus que adéquates, et de la souplesse à ses employés.

Recommandation 17 : Que l'AELIÉS s'assure que les employés n'aient pas à reprendre les tâches des exécutants lorsque ceux-ci n'accomplissent pas leur travail.

Recommandation 18 : Que le conseil d'administration de l'AELIÉS soit exigeant envers les exécutants de l'association pour la reddition de compte sur le travail effectué, et qu'il s'assure de prendre les mesures appropriées face à des éventuels manquements de l'exécutif.

Ces recommandations pour le bien être des employés ne veut pas non plus dire que l'AELIÉS doit tolérer les manquements de ses employés. Cependant, je suis un fervent défenseur de l'idée que des conditions de travail adéquates, une charge de travail qui correspond aux heures payées, et un employeur respectueux et flexible sont des ingrédients absolument nécessaires pour assurer un travail des employés qui est représentatif de leurs capacités. C'est facile de penser à l'AELIÉS comme étant une association étudiante, sans plus, mais pour les employés de l'association, l'AELIÉS est un organisme à but non lucratif qui est leur employeur permanent. C'est avec le salaire que leur verse l'AELIÉS qu'ils vont pouvoir s'acheter une maison, des vêtements pour leurs enfants, ou se payer des vacances bien méritées. Il ne faut jamais l'oublier.

C'est dans cette perspective que j'ai souhaité retravailler la politique des ressources humaines de l'association et les salaires des employés. Avec la victoire au référendum, nous avons finalement eu les moyens d'offrir plus, et il était de mon devoir envers les employés de m'assurer qu'ils aient leur part de cette victoire. Surtout, je voulais m'assurer que nous valorisions adéquatement leur travail au sein de l'association. C'est pourquoi j'ai augmenté les vacances de tout le monde d'une (1) semaine de plus après un (1) an d'ancienneté, et que j'ai fait diminuer l'ancienneté nécessaire pour aller chercher les échelons supérieurs. J'ai également doublé les congés mobiles des employés travaillant plus de 20h par semaine à 10, augmenté celui des employés travaillant de 10h à 20h par semaine à 5, et triplé ceux des employés travaillant moins de 10h en portant le nombre de congés mobiles à 3.



C'est également dans le même ordre d'idée que j'ai décidé de bonifier les salaires des employés de l'association à compter du 1^{er} mai 2022. Notre échelle salariale depuis 2018 prévoit une augmentation de 2% par année et de 1% par année d'ancienneté. Cela signifie qu'au 1^{er} mai de chaque année, un employé permanent verra son salaire augmenter de 3%. En raison de l'inflation des années de pandémie, et de la crise du logement qui frappe le Québec, il était selon moi nécessaire d'avoir une augmentation plus substantielle pour 2022. L'augmentation du 1^{er} mai 2022 sera donc de 5% de plus, donc 7% pour l'année, plus 1% pour l'ancienneté. Si cela peut paraître peu, il s'agit tout de même d'une augmentation de plus de 1\$ de l'heure pour tout le monde, peu importe l'échelle salariale.

En prévision des dév	eloppements futurs	de l'AELIÉS, j'ai
également ajouté la	Classe 0 d'emplo	i pour pouvoir

Classe 0: Emplois ponctuels rémunérés au salaire minimum selon l'offre d'emploi							
Ancienneté 2022- 2023- 2024- 2025- 2026- 2027- 2028- 2	2029- 20	030-					
Anciennete 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2	2030 20	031					
NA Salaire minimum	Salaire minimum						

Classe 1 : Adjonte à la réception, Graphiste, Archiviste, Adjoint chaire publique									
A	2022-	2023-	2024-	2025-	2026-	2027-	2028-	2029-	2030-
Ancienneté	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
0	17.48	17.83	18.19	18.55	18.92	19.30	19.69	20.08	20.48
1	17.65	18.01	18.37	18.74	19.11	19.49	19.88	20.28	20.69
2	17.83	18.19	18.55	18.92	19.30	19.69	20.08	20.48	20.89
3	18.01	18.37	18.74	19.11	19.49	19.88	20.28	20.69	21.10
4	18.19	18.55	18.92	19.30	19.69	20.08	20.48	20.89	21.31
5	18.37	18.74	19.11	19.50	19.89	20.28	20.69	21.10	21.53
6	18.56	18.93	19.31	19.69	20.08	20.49	20.90	21.31	21.74
7	18.74	19.12	19.50	19.89	20.29	20.69	21.11	21.53	21.96
8	18.93	19.31	19.69	20.09	20.49	20.90	21.32	21.74	22.18

Classe 2 : Adjointe administrative, attaché à l'exécutif, attachée aux communications, droits étudiants, directeur chaire publique									
Ancienneté	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	2030- 2031
0	22.67	23.12	23.59	24.06	24.54	25.03	25.53	26.04	26.56
1	22.90	23.35	23.82	24.30	24.78	25.28	25.79	26.30	26.83
2	23.13	23.59	24.06	24.54	25.03	25.53	26.04	26.56	27.10
3	23.36	23.82	24.30	24.79	25.28	25.79	26.30	26.83	27.37
4	23.59	24.06	24.54	25.03	25.54	26.05	26.57	27.10	27.64
5	23.83	24.30	24.79	25.28	25.79	26.31	26.83	27.37	27.92
6	24.06	24.55	25.04	25.54	26.05	26.57	27.10	27.64	28.20
7	24.31	24.79	25.29	25.79	26.31	26.84	27.37	27.92	28.48
8	24.55	25.04	25.54	26.05	26.57	27.10	27.65	28.20	28.76

rémunérer au salaire minimum des employés temporaires de l'association qui effectuent un emploi spécifique (pensons à des « bénévoles » pour les retraites de rédaction, par exemple).

Dans un autre ordre d'idée, je me dois de souligner que la gestion des ressources humaines à l'AELIÉS passe par la présidence en premier lieu, et ce, peu importe la formation de la présidence. Je me dois donc d'encourager l'embauche d'une personne qui pourrait gérer les ressources humaines à l'AELIÉS pour que la présidence n'ait plus qu'un rôle de supervision. Au-delà de ce critère, il est fondamental selon moi que l'AELIÉS puisse fonctionner même en l'absence d'une présidence et d'une coordination aux affaires financières. Nous ne savons pas dans quelle situation nous pourrions nous retrouver à l'avenir, et avec l'expansion à venir de l'association, il est temps d'envisager l'embauche d'une direction générale. Notre adjointe administrative Mélanie Poulin effectue déjà une bonne part de ces tâches, mais elle ne souhaite pas devenir DG de l'AELIÉS à 40h par semaine. Il faudrait donc une personne qui puisse aider l'exécutif à effectuer la gestion courante de l'association et de ses services, et qui puisse collaborer avec Mélanie pour les tâches courantes. Cette personne ne commencerait vraisemblablement pas à temps plein, mais pourrait le devenir en fonction de l'expansion de l'association.

Recommandation 19 : Que l'AELIÉS fasse l'embauche d'une direction générale pour s'occuper de la gestion des activités de l'association, de la gestion des ressources humaines et d'une part de comptabilité.



De cette manière, le comité exécutif pourra être plus équilibré au niveau des tâches des officiers, (surtout en allégeant les postes de présidence et de finances), qui seront un peu plus libres de se concentrer sur des projets pour dynamiser l'association plutôt que de passer autant de temps sur son fonctionnement régulier.

HALTE-GARDERIE

Le projet de halte-garderie nous est arrivé un peu par surprise quand l'Université Laval nous a offert de mettre en place une halte-garderie dans le local actuel du CPE qui se trouve au pavillon Parent puisque celui-ci va déménager prochainement. Après avoir travaillé toute l'année sur ce projet, il semble clair que nous ne pourrons pas proposer un plan d'affaire à l'Université Laval avant la fin de ce mandat. Cependant, j'ai entamé les démarches pour obtenir du financement de la part de la Direction des services aux étudiants pour l'embauche d'une personne chargée de projet qui pourrait compléter le plan d'affaire et le présenter à l'Université Laval dès que possible. Que ce soit par une personne chargée de projet ou le comité exécutif, ce projet doit être mené à terme. Il s'agit d'une expansion importante de l'AELIÉS qui pourrais offrir un service essentiel à beaucoup de ses membres tout en offrant une visibilité importante à l'association.

Recommandation 20 : Que l'AELIÉS complète le plan d'affaire du projet de halte-garderie et s'assure de la mise en place de la halte-garderie si l'Université Laval accepte le projet.

Recommandation 21 : Que l'AELIÉS s'assure du rattachement de la halte-garderie à l'AELIÉS et s'assure d'avoir la compétence exclusive de la gestion des ressources humaines de la halte-garderie.

Recommandation 22 : Que l'AELIÉS crée un comité de direction conjoint avec la CADEUL pour la direction de la halte-garderie pour la gestion des orientations de la halte-garderie et assurer le suivi de ses activités.

COURSE AU RECTORAT

La course au rectorat survient tous les cinq ans à l'Université Laval. J'adresse donc cette partie de mon rapport à l'exécutif du mandat 2026-2027.

La course au rectorat est un évènement qui permet à la communauté étudiante de se prononcer de manière concrète sur l'amélioration de l'Université Laval. La direction de l'université a un énorme impact sur les relations entre l'université et la communauté étudiante, mais aussi sur l'ensemble de l'expérience étudiante à l'Université Laval. Si nous voulons obtenir des gains concrets, il faut commencer à demander avant même que la course commence pour faire entendre nos ambitions. Il faut donc établir une liste de demandes, de problématiques qui n'ont pas été réglées, et d'enjeux d'avenirs qui constitueront la base des demandes de l'association. Peu importe le nombre de candidats, il est nécessaire de faire les demandes auprès de tous les candidats. En ce sens, il est nécessaire pour tous les étudiants avec un droit de vote de ne pas se prononcer



publiquement sur leur préférence de candidature afin d'être pris en compte par tous les candidats. Il n'y a aucun avantage politique à laisser savoir que votre vote est acquis ou perdu pour les candidats puisqu'ils cesseront d'écouter vos demandes.

Cela étant dit, il y a plus à dire sur la course au rectorat que ces considérations pour être actifs. D'abord, chaque étudiant nommé sur les instances décisionnelles de l'université a un seul droit de vote, même s'il siège sur deux instances. Il faut donc éviter les doublons à tout prix.

Recommandation 23 : Que l'AELIÉS s'assure de nommer des personnes différentes sur chaque poste disponible aux étudiants de cycles supérieurs sur les instances décisionnelles de l'Université Laval.

Il ne suffit pas non plus de s'assurer que les nominations soient faites adéquatement. Il est du ressort au coordonnateur aux affaires institutionnelles de s'assurer que les personnes nommées vont occuper leur poste toute l'année. Comme la liste du collège électoral est établit à partir d'une certaine date, toute nomination faite après cette date n'aura pas de droit de vote au collège électoral. Il est donc essentiel que le coordonnateur aux affaires institutionnelles fasse un suivi avant la dernière date possible pour que l'AELIÉS fasse des nominations pour s'assurer que toutes les personnes nommées sur les instances décisionnelles en début d'années soient toujours étudiantes à la session d'hiver, et qu'elles souhaitent poursuivre leur implication durant la course au rectorat. Si ce n'est pas le cas, l'AELIÉS aura alors la possibilité de nommer quelqu'un d'autre et de ne pas perdre de vote.

Recommandation 24 : Que le coordonnateur aux affaires institutionnelles de l'AELIÉS s'assure que l'AELIÉS ne perde pas de vote étudiant pour la course au rectorat en faisant les suivis appropriés.

Au moment d'écrire ces lignes, la course au rectorat de 2022 est toujours en cours et je me suis assuré qu'aucun candidat ne prenne mon vote pour acquis. Dans cette mesure, j'ai pu solliciter plusieurs rencontres, poser des questions sur les plateformes, et émettre des demandes pour l'AELIÉS et la communauté étudiante. Au contraire, d'autres étudiants qui ont manifestés leurs intentions de vote n'arrivent pas à avoir de rencontre avec l'autre candidat-e, et sont tenus pour acquis par la personne pour laquelle ils se sont déclarés. Il ne me reste plus qu'à espérer que les gains espérés vont se matérialiser et qu'ils bénéficieront à l'AELIÉS du futur.



UTILE ET LOGEMENT ÉTUDIANT

Le référendum de l'automne 2021 avait notamment pour but de donner les moyens à l'AELIÉS de participer au projet Ardoise de l'UTILE. Le logement étudiant est devenu un enjeu majeur au Québec avec la crise du logement qui sévit et qui frappe particulièrement les populations vulnérables dont fait partie la population étudiante. Avec un taux d'effort qui place 60% des étudiants dans une situation de logement précaire à Québec, il est essentiel pour les acteurs sociaux d'agir pour revendiquer des actions concrètes de la part du gouvernement, mais aussi pour construire plus de logement.

Comme la CADEUL n'a pas eu le résultat espéré à son référendum, et conséquemment les fonds pour participer au projet Ardoise, l'AELIÉS a dû s'asseoir à la table avec l'UTILE pour déterminer quelles options s'offraient à elles pour utiliser à bon escient les fonds obtenus par l'AELIÉS. Il a été déterminé que l'ALEIÉS pourrait initier un nouveau projet de logement étudiant abordable avec l'UTILE. Il est important que l'AELIÉS continue les démarches pour ce projet, qui pourrait être hautement bénéfique pour l'association.



Cependant, plusieurs éléments sont à considérer pour que ce projet soit valable pour l'AELIÉS. Évidemment, nous ne pouvons pas être contre la vertu, mais l'association doit penser à elle-même avant de se lancer dans un projet de cette envergure. D'abord, il peut être beaucoup plus pertinent que le logement soit fait sur le campus. Pour cette raison, j'ai fait une demande de terrain à l'Université Laval. Plus précisément, j'ai demandé à l'université de céder un terrain à l'AELIÉS de 25 000 à 50 000 pieds carrés sous la forme d'un bail emphytéotique **gratuit** sur 99 ans. Cela permettrait non seulement d'avoir le logement sur le campus, mais cela permettrait également à l'AELIÉS d'avoir un levier pour négocier la construction de ses nouveaux locaux dans le bâtiment.

Recommandation 25 : Que l'AELIÉS poursuivre ses démarches avec l'UTILE pour la création de logement étudiant abordable à Québec.

Recommandation 26 : Que l'AELIÉS poursuivre ses démarches pour obtenir un terrain de l'Université Laval pour la construction de logement étudiant abordable.



Recommandation 27 : Si l'édifice peut être construit sur le campus, que l'AELIÉS s'assure de pouvoir y construire ses bureaux si le terrain est situé de façon avantageuse, et s'assure d'être propriétaire de ses bureaux même si l'UTILE est propriétaire de l'édifice pour éviter de payer un loyer.

Il sera important que le prochain exécutif prenne en compte le document intitulé « Proposition – Logements étudiants abordables sur le campus » dans ses démarches pour la construction sur le campus.

Advenant que l'AELIÉS ne puisse pas construire de logement sur le campus, il sera important que les futurs exécutifs négocient des nouveaux locaux avec l'Université Laval avant que l'Université Laval n'ait des plans pour détruire la Maison Marie-Sirois afin de s'assurer que ses nouveaux locaux correspondent à ses besoins.

Recommandation 28 : Si l'édifice ne peut pas être construit sur le campus, que l'AELIÉS s'assure que l'Université Laval lui fournisse des nouveaux locaux adéquats qui correspondent à ses besoins avant que la destruction de la Maison Marie-Sirois ne devienne un enjeu.

ASSURANCES COLLECTIVES ET AMF

Bon, comment écrire sur ce dossier sans écrire un roman? Je vais tenter le coup, mais je m'excuse à l'avance pour la lecture que ça va représenter.

Pour faire une histoire courte, l'Autorité des marchés financiers (AMF) est un organe de régulation indépendant rattaché au ministère des Finances du Québec. L'AMF encadre plusieurs domaines incluant les pratiques financières et les assurances. En 2016, l'AMF a écrit à Desjardins, qui est l'assureur de la plupart des régimes étudiants d'assurances collectives au Québec, pour lui dire que selon elle, les régimes étudiants d'assurances collectives ne respectent pas la *Loi sur la distribution des produits et services financiers* (LDPSF). Leur argument était que les régimes étudiants d'assurances collectives sont facultatifs en raison de la possibilité de se retirer du régime, et que selon eux, un régime d'assurances collectives facultatif doit être à adhésion volontaire (opt-in) plutôt qu'à adhésion automatique avec retrait volontaire (opt-out). À cette époque, l'AMF n'avait pas été en mesure d'appuyer cet avis sur des bases juridiques. Comme c'est la responsabilité de l'assureur de s'assurer que les assurances sont conformes, il incombait à Desjardins de rendre nos régimes conformes.

La réponse de Desjardins a été de dire à l'AMF qu'elle se confondait sur plusieurs enjeux, notamment par rapport aux droits des associations étudiantes protégées par la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants* (Loi 32). Il a tout de même été convenu d'avoir une meilleure articulation des régimes pour les membres, mais l'AMF a dû reculer par rapport à ses demandes de faire des régimes étudiants d'assurances collectives des régimes *opt-in*. L'histoire est beaucoup plus complexe que cela, mais je tente de résumer la chose pour la rendre digeste. L'ensemble des dossiers de 2016 à aujourd'hui seront



archivés avec mes documents puisque je les ai tous retrouvés et classés.

Malheureusement, l'histoire ne s'arrête pas en 2016. En 2019, l'AMF est revenu à l'attaque des régimes étudiants d'assurances collectives, mais cette fois sur un aspect bien précis qui ne touchait qu'une minorité de régimes (incluant celui de la CADEUL), soit le retrait conditionnel. Pour faire court encore une fois, le retrait conditionnel consiste en la possibilité de se retirer du régime dans un régime opt-out, avec comme condition pour le retrait que la personne ait déjà une autre assurance (par exemple, une assurance avec ses parents). L'AELIÉS n'a pas été affectée par ce dossier, mais cela lui a permis de commander un avis juridique sur la question de son contrat avec l'Université Laval sur le prélèvement des cotisations étudiantes pour les assurances collectives. Je reviendrai là-dessus ultérieurement. Le résultat de l'attaque de l'AMF en 2019 a été l'interdiction des retraits conditionnels puisque Desjardins ne voulait pas faire la guerre à l'AMF sur cet enjeu et a reculé.

Toute cette histoire nous mène à décembre 2021, au moment de la troisième attaque de l'AMF en six ans sur les régimes étudiants d'assurances collectives. Le dossier est plus lourd cette fois-ci, et l'AMF a failli tuer les régimes étudiants d'assurances collectives servant d'assurances à plus de 400 000 étudiants au Québec. En se basant sur son guide de bonnes pratiques commerciales, l'AMF a fait deux demandes à Desjardins :

- Que les régimes étudiants d'assurances collectives permettent le retrait du régime d'assurance à l'hiver 2022, et ce, peu importe si les personnes étaient assurées à l'automne 2021. Pour contextualiser, notre régime actuel, comme de nombreux régimes étudiants au Québec, ne permet pas le retrait à l'hiver si la personne était assurée à l'automne afin de limiter le taux de retrait du régime.
- Que tous les régimes étudiants d'assurances collectives deviennent *opt-in* dès septembre 2022.



DÉCISION Nº 2021-PDG-0075

Instruction établie à l'égard de
Desjardins sécurité financière, compagnie d'assurance vie
(1er et 2e alinéas de l'article 462, 2e alinéa de l'article 464
de la Loi sur les assureurs, RLRQ, c. A-32.1.)

L'intitulé de la décision de l'AMF envoyée à Desjardins sécurité financière, notre assureur



Je m'excuse à l'avance, mais je dois rentrer dans les technicalités pour que le dossier fasse du sens. En effet, il doit être dit que Desjardins n'a pas de pouvoir sur les associations étudiantes pour leur dire comment charger leurs membres pour les assurances qu'elles offrent, puisque ces frais consistent en **une cotisation non-obligatoire à l'association**. Les cotisations aux associations étudiantes sont déterminées par les associées selon leurs droits prévus par la Loi 32, et ni Desjardins (qui le reconnaît) ni l'AMF (qui ne le reconnaît pas) n'a de pouvoir pour nous dire comment gérer nos cotisations. L'AMF exige des modifications aux régimes étudiants d'assurances collectives sur la prémisse que les associations chargent **des primes d'assurances** à leurs membres, alors qu'en réalité, l'association elle-même paye une seule prime à l'ASEQ, notre courtier en assurances. C'est sur cette incompréhension fondamentale que l'AMF fait fausse route et attaque nos régimes. Nous avons su entre les branches que l'AMF souhaitait passer à l'attaque pour tuer nos régimes parce qu'elle pensait que les associations étudiantes étaient faibles et désunies après deux ans de pandémie, et qu'elles ne seraient pas en mesure de réagir. C'était à nous de lui prouver le contraire.

Nous avons donc collaboré étroitement avec notre courtier en assurance, l'ASEQ, pour contrer cette menace. Dès janvier 2022, l'ASEQ a rassemblé les 57 associations étudiantes qui ont des régimes étudiants d'assurances collectives avec elle, soit les représentant-e-s de plus de 300 000 étudiants et étudiantes de CÉGEP et d'université. Lors de cette rencontre, nous avons pris connaissance collectivement des demandes de l'AMF et de leur impact potentiel, et nous avons décidé de créer un comité de coordination avec les associations qui souhaitaient s'impliquer dans le dossier. Dès cette première rencontre, j'ai également eu l'occasion de prendre un rôle plus important de leadership dans le dossier en raison de ma compréhension de celui-ci. J'ai aussi immédiatement engagé l'AELIÉS dans le comité de coordination pour la protection de nos régimes d'assurances. Nous avons aussi collectivement décidé de ne pas donner de suite à la demande de l'AMF de permettre le retrait à tous les membres pour l'hiver 2022.

Le comité de coordination s'est rassemblé sur une base hebdomadaire ou bi-hebdomadaire selon le besoin à compter de la mi-janvier. Rapidement, nous nous sommes entendus pour dire que nous n'allions jamais céder à l'AMF sur la gestion de nos cotisations, et que nous n'allions pas faire de régime *opt-in*. Cela a été renforcé par le fait que Desjardins a estimé à 2500\$ par étudiant par année le coût d'un régime étudiant d'assurances collectives qui serait opt-in, et que les conditions préexistantes des personnes pourraient faire individuellement hausser leurs couts. À titre indicatif, le régime de l'AELIÉS pour l'année 2021-2022 était fixé à 480\$ pour l'assurance santé et dentaire. Une fois que cela a été établit, nous avons également su que Desjardins trouvait à ce point excessives les demandes de l'AMF qu'elle a décidé de se retirer entièrement du marché des régimes étudiants d'assurances collectives pour septembre 2022. Cela signifie que, dans sa tentative de rendre nos régimes *opt-in* pour septembre 2022 sur la base de son incompréhension totale des associations étudiantes, l'AMF a fait fuir l'assureur de la grande majorité de ces régimes. En d'autres mots, elle avait tué les régimes d'assurances collectives qui profitent à 400 000 personnes par année au Québec, et ce, à moins d'un an des élections provinciales.

Le 2 février 2022, quelques représentants d'associations membres du comité de coordination volontaires et moi avons corédigé une lettre au PDG de l'AMF avec la ministre de l'Enseignement supérieur et le ministre des Finances en copie conforme. La lettre dénonçait leurs actions et affirmait la volonté des associations de s'unir contre les abus de l'AMF. En 48h, une cinquantaine d'associations de taille avaient signées la lettre. C'était la mobilisation la plus rapide et forte des associations étudiantes dans les dernières années!



La lettre a été envoyée le lundi 7 février en avant-midi par huissier. Alors que les associations voulaient traiter le dossier d'abord politiquement, puis médiatiquement au besoin, en gardant comme dernière option le recours aux tribunaux, l'AMF a décidé le 7 février d'aller dans les journaux pour contrôler le narratif sur l'enjeu. Nous avons eu des demandes d'entrevues de La Presse et de la Coop de l'information dans la journée, et nous avons retardés nos entrevues au mardi après-midi. Entre temps, nous avons décidés de porte-paroles, et j'ai eu l'opportunité d'être l'un de ces porte-paroles choisis par le comité de coordination. Cyndelle, la présidente de la CADEUL, s'est occupée de l'entrevue avec La Presse et je me suis occupé de l'entrevue avec la Coop de l'information. Somme toute, nous avons faits de très bonnes entrevues, ce qui signifie que les articles qui ont parus le mercredi 9 février en matinée n'étaient pas favorables à l'AMF, et ce, même si c'est elle qui les avait commandés. Je dois mentionner que la représentante de la FEUS dans notre comité de coordination avait aussi eu la demande d'entrevue de la Coop de l'information le lundi, et que contrairement aux autres qui ont attendus de se concerter par respect pour notre organisation collective, elle a décidé de donner l'entrevue. Elle n'a pas fait une bonne entrevue, et ça a nui à l'article auquel j'ai participé qui est sorti le 9 février. Je pourrais en dire long sur la FEUS, mais je vais m'en tenir à dire qu'elle a nui à l'ensemble du mouvement étudiant en lui plantant publiquement un couteau dans le dos sur ce sujet. Tant et aussi longtemps que la FEUS maintient sa position et qu'elle nuit au mouvement étudiant, elle doit être exclue de toute discussions inter associatives sur le sujet.

Le mercredi 9 février, les porte-paroles nommés par le comité de coordination ont eu une formation avec la firme de relations publiques TACT. Sur l'heure du midi, nous avons appris que l'AMF a rencontré le cabinet du premier ministre du Québec, et qu'elle a échoué à faire valoir son point sur la question. De plus, le politique ne voulait pas de confrontation avec les étudiants à l'approche des élections provinciales de 2022. En après-midi, l'AMF s'est rétracté sur ses demandes de *opt-in* pour septembre 2022 en disant vouloir faire des consultations avec les associations étudiantes.

Notre pression politique et notre mobilisation ont donc sauvé les régimes étudiants d'assurances collectives pour l'automne 2022. Cependant, tout n'est pas gagné. Dans son communiqué, l'AMF maintenait que les associations étudiantes enrôlent indument des étudiants dans des régimes étudiants d'assurances collectives sans leur consentement. En plus de présumer une mauvaise foi de notre part envers nos membres, l'AMF n'a toujours pas concédé qu'elle ne peut pas se prononcer sur les modalités des cotisations fixées par les associations étudiantes. Nous avons donc décidé de maintenir la conférence de presse que nous avions organisés pour le vendredi 11 février 2022. Lorsque nous avons décidé des personnes qui seraient porte-paroles lors de la conférence de presse j'ai indiqué mon intérêt tout en mentionnant que s'il y a une personne pour les associations de l'Université Laval, ça devrait être Cyndelle Gagnon pour qu'il y ait une représentation féminine parmi les porte-parole et parce qu'elle est une bonne oratrice. Je souhaitais le mentionner puisque j'occupais le rôle de maître de cérémonie pour cette conférence de presse même si j'étais porte-parole. Lors de la conférence de presse, nous avons indiqués clairement que nous ne nous assoirons pas avec l'AMF pour discuter de nos cotisations puisqu'elle n'a pas la légitimité de se prononcer sur celles-ci.



Cela étant dit, le dossier a peu progressé depuis le recul de l'AMF. L'UEQ a fait un CTS sur le sujet, et il y a eu une première rencontre avec l'AMF et le ministère de l'enseignement supérieur. Cette fois, les associations qui ont Plan Major comme courtier ce sont jointes alors qu'elles sont restées en marge durant toute la saga. Il n'a pas été possible d'établir concrètement avec l'AMF qu'elle ne pourrait pas se prononcer sur les cotisations étudiantes, et les consultations auront vraisemblablement lieu en octobre prochain. Il faudra être prudent, parce que notre rapport de force diminuera considérablement après les élections provinciales de 2022, et il faudrait que les consultations se tiennent avant si elles ont lieu. Sinon, il faudra les boycotter pour éviter que l'AMF n'en tire les conclusions qu'elle souhaite avoir et qu'il n'y ait plus d'obstacles politiques pour eux pour le faire.

Recommandation 29 : Que l'AELIÉS continue de participer activement et d'exercer un leadership dans le dossier des assurances collectives, notamment au sein du comité de coordination inter associatif et au sein du CTS de l'UEQ.

Recommandation 30 : Que l'AELIÉS travail à devancer ou annuler les consultations de l'AMF afin d'éviter que notre fenêtre d'opportunité pour assurer le futur de nos régimes d'assurances ne passe et que notre rapport de force ne diminue après les élections provinciales de 2022.

Recommandation 31 : Que l'AELIÉS maintienne ses droits comme association accréditée en vertu de la Loi 32 et ne reconnaisse jamais à l'AMF le droit de lui imposer la façon dont elle peut cotiser ses membres, même s'il s'agit de la cotisation non-obligatoire imposée aux membres assurés pour payer la prime d'assurances à l'ASEQ.

Recommandation 32 : Que l'AELIÉS utilise les moyens nécessaires pour s'assurer que les régimes étudiants d'assurances collectives ne soient plus attaqués par l'AMF à l'avenir.

CAFÉ FOU AELIÉS

Le café Fou AELIÉS a un caractère unique sur le campus. Bien qu'il y ait une offre alimentaire importante, notamment avec les nombreuses filiales de la CADEUL, le Fou continue à attirer une clientèle importante d'étudiants gradués et de professeurs. Il est donc essentiel que l'AELIÉS continue à valoriser le Fou AELIÉS à l'avenir puisque c'est notre café, notre lieu de rencontre par excellence, et notre filiale alimentaire.

Durant mon mandat, j'ai tenté de faire le plus possible pour le Fou même s'il a été fermé à plusieurs reprises. Cela m'a permis notamment de débloquer la vente d'alcool du Fou pour permettre la vente de vodka, de gin, de tequila, de rhum et de cognac, ainsi que leurs dérivés. Pour les gens du futur qui lisent ce rapport, vous devez savoir que le Fou AELIÉS n'a pas pu vendre d'autres alcools forts que le whisky et ses dérivés durant ses sept premières années d'existences en raison de blocages à l'Université Laval. En effet, l'Université Laval ne voulait pas s'impliquer dans un conflit entre la CADEUL et l'AELIÉS puisque ce blocage découlait de la position de certaines personnes de la CADEUL (et non pas la plupart de leurs exécutifs, qui étaient d'accord avec nous!).



Il y a également eu des blocages en raison du fait que notre point de contact au vice-rectorat à l'administration était un ancien vice-président aux finances de la CADEUL lors du mandat durant lequel les négociations pour le Fou ont eu lieu, et qu'il était lui-même opposé à ce que le Fou fasse « compétition » à la CADEUL. Il a fallu une année de course au rectorat pour passer au-dessus de sa tête et aller négocier directement avec le vice-recteur à l'administration.

J'ai également pu obtenir l'approbation de l'Université Laval pour bonifier l'affichage du Fou à l'intérieur du pavillon Alphonse-Desjardins. Notre affichage avait précédemment été limité par des exigences de l'université, et ce déblocage nous permettra d'avoir finalement l'affichage que nous souhaitons avoir. De plus, l'université s'est même engagée à collaborer avec nous pour nos besoins pour l'affichage, par exemple si cela nécessite la pose de prises électriques.

J'ai également fait la demande d'affichage extérieur, mais ça m'a été refusé parce que l'extérieur sera sujet à démolition et reconstruction pour permettre le passage du tramway. Cependant, justement considérant le passage du tramway, il va être important d'aller chercher un affichage extérieur pour permettre aux gens de savoir que le Fou AELIÉS existe et qu'il a pignon sur rue au coin du pavillon Desjardins.

Recommandation 33 : Que l'AELIÉS continue à valoriser le café Fou AELIÉS et à en assurer la promotion à travers la publicité et l'organisation d'évènements.

Recommandation 34 : Que l'AELIÉS négocie avec l'Université Laval pour obtenir un affichage extérieur au pavillon Alphonse-Desjardins pour le café Fou AELIÉS dès que possible.

Recommandation 35 : Que l'AELIÉS profite des travaux pour le tramway pour revendiquer un élargissement de la terrasse du café Fou AELIÉS.

RELATIONS À L'INTERNE

Un grand défi pour une présidence de l'AELIÉS, c'est de coordonner les activités de l'équipe, gérer les relations interpersonnelles, exiger un travail bien fait, et motiver l'équipe à accomplir plus. C'est un défi que je ne crois pas avoir bien réussi, malgré des efforts importants en ce sens. D'abord, il a été difficile pour moi de prendre en compte adéquatement les différences culturelles au sein de l'équipe et ce qu'elles ont comme impact sur la cohésion du groupe. Pour moi, il est essentiel pour une association que le comité exécutif soit une équipe, et une équipe pour moi, ça doit être tissé serré. Or, force est de constater que je n'ai pas été en mesure d'entretenir ce genre de relations avec la majorité de l'équipe. J'ai l'habitude que les gens se parlent et échange sur les dossiers tout comme sur leur vie personnelle, et je ne suis pas le seul à avoir ces attentes puisque plusieurs employés m'ont dit la même chose.



L'absence de communication adéquate cette année a été un défi important. La maîtrise des outils de communication était grandement variable, et évidemment plusieurs personnes ont travaillés seulement à distance durant le mandat. Sans me déresponsabiliser pour mes fautes en matière de leadership, je crois qu'il est essentiel pour l'efficacité et la cohésion du comité exécutif que des manquements en termes de communications ne soient pas tolérées à l'avenir.

De plus, il devra être rendu clair pour chaque nouvel exécutif de l'association que peu importe le bagage culturel des uns et des autres, l'AELIÉS comme association fonctionne dans le milieu québécois, avec plusieurs employés québécois, une majorité de membres québécois, et des acteurs universitaires et externes majoritairement québécois. Je n'exprime pas cela dans un esprit réactionnaire et identitaire, loin de là. Malheureusement, malgré la grande richesse que nous apporte la diversité culturelle, il en va de la capacité de l'AELIÉS à fonctionner selon les attentes de notre base et des acteurs avec lesquels nous faisons affaire de reconnaître le contexte dans lequel elle évolue. Globalement, c'est aussi une question d'efficacité et de compréhension mutuelle. Encore une fois (je m'aventure en terrain glissant et je ne veux absolument pas être mal compris) je ne prône pas de demeurer insensible aux différences culturelles, au contraire je pense que nous avons beaucoup à apprendre de nos différences respectives et mon année avec un exécutif provenant de l'international a été extrêmement enrichissante à bien des égards. Je souhaite simplement une meilleure prise en compte des éléments mentionnés ci-haut en début de mandat pour établir comment il est attendu de fonctionner à l'AELIÉS avec chaque nouvel exécutif.

Je souhaite vous donner un exemple que vous connaissez pour imager mon propos : j'ai appris que Fatima était enceinte de 30 semaines à la mi-juin, un mois et demi après le début de notre mandat ensemble puisque nous nous étions peu vus en dehors de rencontres sur Zoom. Personnellement, je me serais attendu à ce qu'elle me le dise beaucoup plus tôt alors que pour elle, une grossesse c'est simplement quelque chose qu'on constate en le voyant. De plus, j'ai su que le père de l'enfant est Talagbé à la mi-juillet, donc encore un autre mois plus tard alors que l'enfant s'apprêtait à naître. Ce que je souhaite exprimer en racontant cela, c'est qu'avoir su plus tôt que deux membres de mon équipe allaient devenir parents, je me serais mieux préparé pour pouvoir leur accorder des congés parentaux sans devoir le faire à la dernière minute par une demande virtuelle au conseil d'administration comme je l'ai fait à la fin du mois de juillet. Cette petite anecdote est devenue l'une de mes histoires préférées de mon mandat, car elle s'est terminée avec la naissance de la petite Zeyna! L'histoire se résume tout simplement d'une différence d'attentes basée



sur le fait que nous n'avons pas les mêmes repères culturels, et bien entendu il n'y a aucune faute à donner.

Là où le bas blesse, pour le dire ainsi, c'est que ce genre de situations peuvent se retrouver dans le travail d'équipe aussi, et quand cela arrive, cela affecte notre travail. Il est primordial que nous nous entendions sur nos méthodes mutuelles de communication et de travail, et je pense que cela devrait être basé notamment sur les attentes potentielles de nos membres et sur les acteurs avec lesquels nous travaillons pour faciliter nos relations mutuelles autant à l'interne qu'à l'externe avec le même exercice.

PS: Avoir un bébé dans l'équipe, c'est cool. On peut lui commander des onesies personnalisés sur Etsy.



Recommandation 36 : Que l'AELIÉS s'assure que les outils de communication au sein du comité exécutif soient bien compris et bien utilisés, et que chaque exécutant comprenne qu'il doit répondre à ses courriels sur une base quotidienne.

Recommandation 37 : Que l'AELIÉS rende clair à tout exécutant entrant en poste qu'ils vont évoluer dans un milieu québécois, avec une majorité de membres québécois, des employés québécois, et avec des acteurs universitaires et externes majoritairement québécois, ce qui a des implications sur les référents culturels et les attentes auxquelles ils seront confrontés pour qu'ils puissent s'y préparer.

Recommandation 38 : Que l'AELIÉS s'assure que les exécutants entrants aient une discussion sur leurs attentes et leurs différences dans le but de mettre en place un mécanisme de prévention des différends.

Recommandation 39 : Que l'AELIÉS indique un nombre d'heures et des attentes minimales de travail dans le Manuel des officiers.

Recommandation 40 : Bonus : Que l'AELIÉS s'assure d'intégrer des modalités de congés parentaux dans le Manuel des officiers.

SERVICE DE DROITS ÉTUDIANTS

Avec la modification du poste coordonnateur aux droits étudiants pour qu'il cesse de faire de l'accompagnement, le projet de professionnalisation de notre service de droits étudiants a finalement été porté à terme. Je dois toujours m'assurer de procéder à une embauche dès que possible, mais globalement notre service va pouvoir officiellement opérer sans le besoin d'accompagnement de la part d'exécutants qui ne sont pas formés de la même manière d'année en année. Cela nous permet également d'envisager le développement du service pour les années à venir.

Un constat courant par rapport à notre service, c'est qu'il est fortement méconnu par les membres de l'AELIÉS. Beaucoup de nos membres écrivent au Bureau des droits étudiants de la CADEUL, qui s'est imposé comme le service de droits étudiants par excellence à l'Université Laval. Selon moi, le plus grand problème de notre service est son absence d'une image qui lui est propre. Notez comment je le nomme : notre service de droits étudiants. Il n'a pas de nom. Il n'a pas de logo, d'image qui lui est propre. Comment faire alors pour le faire connaître? En mon sens, il faut investir dans le service pour le développer et développer son image avant que la demande de nos membres n'augmente, puisque nous savons que le besoin existe, mais que notre service est sous-utilisé parce qu'il est méconnu. J'ai donc entamé des démarches importantes à ce niveau, notamment en demandant à la graphiste de l'AELIÉS de produire des logos potentiels.

Recommandation 41 : Que l'AELIÉS continue à construire l'image de son service de droits étudiants dans le but de le promouvoir en amont de la demande étudiante.

Recommandation 42 : Que l'AELIÉS produise du matériel promotionnel à l'image de son service de droits étudiants afin de le faire connaître auprès de ses membres.



Le développement du service doit également être fait dans une perspective d'avenir, donc en le bâtissant en gardant en tête son expansion potentielle. Pour moi, cela signifie entre autres qu'il doit être structuré à l'interne et qu'il doit être abordable pour l'AELIÉS. Actuellement, notre seule employée au service de droits étudiants est une employée de Classe 2 selon notre échelle salariale. Je ne pense pas que l'AELIÉS puisse se permettre de recruter plusieurs personnes payées selon cette échelle salariale, mais la loi nous demande de payer le même salaire pour les mêmes tâches, alors si nous recrutons d'autres agents aux droits étudiants, il faudrait les payer en fonction de la Classe 2. La solution que je propose est d'élever Nadège, notre agente aux droits étudiants, à un poste de gestion du service qui coordonnerait ses activités tout en continuant à faire un peu d'accompagnement selon la demande. Cela nous permettrait d'embaucher minimalement deux agents aux droits étudiants au salaire de Classe 1, ce qui règlerait le problème de la charge financière que représente le service et permettrait son organisation à l'interne, ce qui le rendrait plus autonome.

Recommandation 43 : Que l'AELIÉS s'assure de créer un poste de coordination du service de droits étudiants qui serait payé en fonction de la Classe 2 de l'échelle salariale.

Recommandation 44 : Que l'AELIÉS s'assure d'embaucher des agent-e-s de droits étudiants qui seraient payés en fonction de la Classe 1 de l'échelle salariale.

Finalement, je pense que la coordination du service devrait s'occuper notamment D'organiser des activités de sensibilisation et d'information dans les pavillons avec l'aide de bénévoles et/ou d'employés au salaire minimum pour assurer de rejoindre les membres, les informer sur les droits étudiants, et leur faire connaître le service.

Recommandation 45 : Que l'AELIÉS s'assure que son service de droits étudiants puisse tenir des activités d'information et de sensibilisation auprès des membres.

Présidence - Suivi du plan d'action

AXE 1 – GESTION INTERNE

- 1.1. Améliorer l'organisation de l'AELIÉS
- 1.1.1 Organiser une formation sur l'archivage pour l'équipe.

Complété. J'ai pu organiser une formation sur l'archivage avec notre ancienne archiviste, Emmanuelle Germain, durant l'été 2021. En plus de la formation, elle nous a fourni des ressources pour permettre au comité exécutif de procéder à son propre archivage durant le mandat.



1.1.3. Trouver une alternative pour le calendrier des permanences afin de respecter la déconnexion des exécutant.e.s et des employé.e.s tout en améliorant le suivi des dossiers.

Partiellement complété. Le calendrier des permanences de l'année dernière était basé sur Outlook, mais plusieurs exécutant-e-s rencontraient des difficultés à y inscrire leurs permanences. En début de mandat, j'ai offert une alternative au calendrier des permanences sur Google Drive, mais il a été rapidement décidé que le calendrier Outlook est une meilleure plateforme pour les permanences. Je me suis donc assuré de régler le problème d'inscription des permanences dans le calendrier Outlook avec notre adjointe administrative. Cette méthode d'inscription des permanences est donc restée, mais les problèmes rencontrés avec ont été réglés.

1.1.4. Faire un échéancier pour chaque grand chantier en prenant en compte le plan d'action 2021-2022.

Complété. Le plan d'action annuel du mandat 2021-2022 a été conçu entièrement avec des échéanciers déterminés pour chaque action. De plus, les grands dossiers du mandat comme le référendum de l'automne 2021 ont été basés sur des échéanciers fixés à l'avance afin de permettre leur accomplissement dans les temps.

1.1.5. Améliorer les outils de travail afin de bonifier la communication interne au sein de l'équipe.

Non complété. Durant ce mandat, nous sommes restés sur Slack comme plateforme de communication d'équipe, et je n'ai pas trouvé le temps de considérer sérieusement une alternative.

1.1.6. Mettre en place un plan de communication stratégique.

Complété. Au début de l'été 2021, j'ai travaillé avec l'attachée aux communications de l'AELIÉS pour concevoir un plan de communication pour l'année. Ce plan de communication a été retouché par moment, mais sa forme finale était prête avant la rentrée de l'automne 2021.

1.1.7. Optimiser les ressources de l'AELIÉS à travers une optimisation de la structure (réforme des postes et évaluation organisationnelle).

Partiellement complété. La réforme des postes a été faite via la modification des règlements généraux de février 2022. Il n'y a pas eu d'évaluation organisationnelle professionnelle parce que j'ai appris que l'AELIÉS avait déjà fait l'objet d'une telle évaluation, ce qui m'a permis de retravailler la politique des ressources humaines de l'association. Le présent rapport fait également état de ma propre évaluation organisationnelle de l'association.



- 1.2. Améliorer la transition entre les exécutifs sortant et entrant.
- 1.2.1. S'assurer de la mise en place d'un cahier de transition pour chaque poste.

Partiellement complété. Il existait déjà des cahiers de transition pour quelques postes, et bien que tous les postes ne soient pas maintenant dotés d'un cahier de transition, il y a tout de même eu du travail supplémentaire sur la transition entre exécutifs et sur les cahiers de transition.

1.2.2. Améliorer la mise en œuvre des rapports annuels.

Partiellement complété. Plusieurs éléments des rapports annuels des années antérieures ont été pris en compte, notamment par rapport à l'état financier de l'AELIÉS, ce qui a mené au référendum, et la modification des postes demandée depuis plusieurs années.

1.2.3. Organiser un postmortem à la fin du mandat de l'exécutif sortant.

Non complété. Ce n'est pas encore fait, mais ça sera à faire avant le 30 avril.

- 1.3. Améliorer la structure organisationnelle de l'AELIÉS.
- 1.3.1. Vérifier la possibilité d'engager un consultant en ressources humaines ou bien une direction générale.

Partiellement complété. Après beaucoup de travail sur les ressources humaines et les salaires des employés, j'ai pu calculer qu'il est tout à fait possible pour l'AELIÉS d'engager une direction générale ou une personne consultante en ressources humaines. Je n'ai cependant pas procédé à une embauche puisque je voulais m'assurer d'évaluer adéquatement les besoins de l'association avant d'aller dans cette direction.

1.3.2. Mettre en place un mécanisme de prévention des différends.

Non complété. Je n'ai malheureusement pas été en mesure de créer un tel mécanisme, à la fois par manque d'expertise en prévention des différends et par incapacité à concilier les différentes visions de l'exécutif de cette année. Je pense toujours que ça peut être un bon exercice pour un exécutif en début de mandat d'établir un mécanisme de prévention des différents dans l'équipe.

- 1.5. Bonifier la formation de l'équipe.
- 1.5.1. Organiser une formation avec le CIPMH et le CIPVACS pour toute l'équipe.

Complété. Une formation a été organisée très tôt dans le mandat avec une employée du CPIMH pour former l'exécutif sur les VACS et comme témoins actifs.



AXE 2 – AFFAIRES INTERNES ET INSTITUTIONNELLES

- 2.7. Assurer le rayonnement de la Chaire publique/Néo (CPN)
- 2.7.1. Faire une présentation de la CPN en début de mandat de l'exécutif entrant.

Complété. Je me suis coordonné avec Serge Bonin en début de mandat pour qu'il fasse une présentation de la Chaire publique et de ses activités à l'exécutif entrant.

2.7.2. Présenter la CPN avec son directeur au Conseil d'administration de l'AELIÉS.

Non complété. Malheureusement, ça n'a pas été possible en raison de l'élection de Serge au conseil de ville de Lévis et sa démission subséquente de l'AELIÉS.

AXE 4 - AFFAIRES ACADÉMIQUES ET DROITS ÉTUDIANTS

- 4.8. Défendre les enjeux des étudiant∙e∙s auprès des instances de l'Université Laval.
- 4.8.5. Demander plus de toilettes universelles à l'Université Laval.

Non complété. Je dois dire que je n'ai pas pris le temps de mettre cet enjeu de l'avant durant mon mandat, à mon grand regret. Je pense que ça doit être défendu par les exécutifs subséquents.

- 4.9. Favoriser un accompagnement plus durable de nos membres.
- 4.9.2. Évaluer la possibilité de regrouper les ressources des droits étudiants et le Bureau des droits aux étudiant·e·s (BDE).

Complété. Cette possibilité a été évaluée en tout début de mandat. La proposition a été rédigée par la direction des services de la CADEUL, qui garde des opinions sur l'AELIÉS datant d'une autre époque, une époque de rivalité entre les associations qui contraste avec notre bonne entente actuelle. Pour être franc, la proposition était plutôt insultante pour l'AELIÉS, qui perdait essentiellement tout droit de regard significatif sur le service offert à ses membres, et qui aurait finance un service de la CADEUL pour l'offrir aux membres de l'AELIÉS. De plus, j'avais négocié un emploi pour notre agente aux droits étudiants, Nadège, mais dans l'entente proposée nous n'avions aucun contrôle sur les ressources humaines. Elle n'aurait donc eu aucune protection contre un renvoi arbitraire par la CADEUL, et l'AELIÉS n'aurait pas eu son mot à dire.

Il n'est pas impossible que la CADEUL se réessaye avec ce dossier à l'avenir, et je pense que l'AELIÉS doit garder la porte ouverte puisque ce serait intéressant d'avoir un service incorporé de manière indépendante et codirigé par la CADEUL et l'AELIÉS pour offrir le service de droits étudiants sur le campus. Cependant, aucune entente qui minimise le contrôle de l'AELIÉS sur le service offert à ses membres ne devrait être acceptée.





Rapport du coordonnateur aux affaires institutionnelles

Talagbé Gabin Akpo









Rapport annuel du secrétaire aux affaires institutionnelles

Talagbé Gabin Akpo 2021-2022

Sommaire

Inti	oduction	. 2
1.	Comité exécutif de l'AELIÉS : Fonctionnement général	. 2
2.	Être Secrétaire aux affaires institutionnelles de l'AELIÉS	. 3
3.	Mon mandat dans les différents comités et les activités réalisés en leurs seins	. 4
3.1.	Comité de modification des règlements généraux de l'AELIÉS	. 4
3.2.	Comité de suivi des comités, conseil et commission (CCC)	. 5
3.3.	Comité bourse, subvention et commandite (BSC)	. 5
3.4.	Comités des chantiers d'avenir en EDI, en intelligence et transformation	. 5
3.5.	Conseil de la Faculté des études supérieures et postdoctorales	. 5
4.	Rapport d'avancement des dossiers qui me sont confiés sur le plan d'action	. 5
5.	Recommandation pour l'avancement de l'association selon notre point de vue	. 1
5.1.	Recommandation sur mon poste de secrétaire aux affaires institutionnelles	. 1
5.2	Recommandation pour l'ensemble de l'AFI IÉS	1

Introduction

L'association des étudiants et étudiantes de cycles supérieurs de l'Université Laval (AELIÉS) m'a donné l'opportunité cette année (mandat 2021-2022) d'occuper le poste de secrétaire aux affaires institutionnelles. Ce poste a énormément de responsabilités dans la gestion des dossiers liés à l'application des textes de l'association, mais aussi au suivi des instances et des comités rattachés au bon fonctionnement de l'association. Ceci dit, nous avons évalué le mandat qui nous était confié et nous nous sentons à l'aise d'apporter notre contribution à tout ce qui se fait au sein de l'association. Nous avons aussi appris de notre association étudiante, à côtoyer de merveilleuse personne et bien sûr rehausser les standards de l'association. Je suis très fière de mon mandat.

Au cours de cette année, marqué par le continuum de ce que l'association (les différents scandales) a vécu au cours des années antérieures et les différentes orientations de l'association. Dans ce rapport annuel, que nous espérons retrace fidèlement les activités que nous avons réalisées au sein de l'exécutif, nous pensons que l'amélioration de certaines choses devrait être actés et prioritaires.

1. Comité exécutif de l'AELIÉS : Fonctionnement général

L'ambiance en début de mandat était presque authentique parce que chacun voulait exprimer ses émotions d'être élu au sein du comité exécutif. Ce faisant, l'environnement de travail était vraiment serein et cordial. Nous avons une diversité culturelle, géographique, ethnique et raciale au sein de l'exécutif, ce qui a emmené différents points de vue et des propositions diverses selon les réalités vécues. Les membres de l'équipe vivaient dans une ambiance bon enfant et les discussions autour de sujet nous permettaient d'avoir une solution finale. L'équipe était énergique et disponible. Cependant, le facteur diversité est un couteau à double tranchant ou les égos, les mécompréhensions surviennent rapidement. Nous avons donc assisté à de nombreuses discussions infructueuses, calomnieuses et non avenue pour une association étudiante comme l'AELIÉS où la diversité fait partie des faits de base regroupant des personnes de 2ieme et 3ieme cycles. Le comité social doit aussi veiller à nous apporter une certaine accalmie, mais les divergences d'opinions et de point de vue n'ont pas permis de surpasser cela. Ce comité a essayé tant bien que mal de subjuguer le travail qui se fait et d'apporter un répis pour la patience dans la réussite et le bon sens.

Par la suite, chacun voulait s'affirmait et il aura fallu un leadership de part et d'autre pour pallier les difficultés vécues et lisser la courbe.

2. Être Secrétaire aux affaires institutionnelles de l'AELIÉS

Mon poste au sein du comité exécutif consistait à m'assurer de la rédaction, du suivi et de la prise en charge des documents de l'association. Je suis aussi signataire des documents de l'association en complément du secrétaire aux affaires financières et du secrétaire administratif. Dans ce sens, j'ai travaillé étroitement en collaboration avec les membres de l'équipe pour avoir un impact sur les résultats et l'atteinte des objectifs. Je l'ai dit dans mon évaluation annuelle, le côté gestion et ressources humaines est les fondements d'une association étudiante. Si elle est mal gérée, cela devient déplorable et la chute de l'association n'est plus loi. Dans ce contexte, mon sens d'ouverture et de demande de collégialité n'a pas survécu face à l'hypocrisie et le cynisme. Toutefois, la situation n'a pas dégénéré compte tenu du fait que, j'ai analysé les bénéfices que cela vaudrait pour l'association pour laquelle je suis élu. Au sein de mon poste, la relation avec mes collègues s'est passée de manière agréable malgré l'interférence quasi systématique des uns et des autres et des interrogations sur la valeur ajoutée de mes activités. J'avais jugé que chacun savait sa limite et connaissait ce qu'il a à faire. Je ne trouve bien de faire du paternalisme pour des adultes que nous sommes. Cependant, si c'était à reprendre, je pense que même si nous faisons partie d'une équipe, je vais toujours rappeler les responsabilités de chacun pour ne pas piétiner les uns et les autres.

Spécifiquement, j'ai eu des difficultés de plusieurs ordres

- Les avis de convocations sont envoyés à la dernière minute parce que la documentation est manquante (au minimum il faut 5 jours avant la tenue du Conseil d'administration). Si on l'envoyait un peu plus tôt, nous aurions le temps de corriger les erreurs éventuelles et ajouter des documents.
- La rédaction des procès-verbaux du CA prend du temps et tu n'assistes quasiment plus au conseil, en participant au débat.
- La recherche et la publication des appels à candidature au poste de secrétaire sur nos comités connaissent deux problèmes : La non-motivation de nos membres à siéger sur ces

comités et la problématique de publication des informations pertinentes sur la page de l'AELIÉS. Le concept de publication qui doit être actée toujours par le secrétaire exécutif pose un grand problème à la publicisation. Ce faisant, nous priorisons les publications des membres de l'exécutif aux activités par rapport à la publication invitant nos membres à siéger sur nos instances et à les orienter dans les activités au sein de l'Université Laval. Face à cela, en début de mon mandat, j'ai innové en demandant que nous fassions la promotion auprès du service de développement professionnel qui connait aussi une grande cote auprès la communauté.

- Etc.

Pour terminer cette section, je ne pourrai oublier des situations quasi chaotiques souvent bizarres de l'équipe lors des conseils d'administration de l'AELIÉS ou des collègues voulaient montrer l'incompétence ou le manque de coordination des uns. Ce sont des moments fâchant et pour moi parce qu'une équipe parce que personne n'est détenteur de la connaissance et de surcroit nous sommes une association dont chacun de nous est membre et si des personnes ne maîtrise pas un sujet, ce serait avec humilité, respect et joie de leur apporter une compréhension juste sans dénigrement.

3. Mon mandat dans les différents comités et les activités réalisées en leurs seins

Au sein de mon poste, j'ai siégé sur plusieurs comités auquel j'ai contribué un bon nombre de temps, j'y ai consacré énormément de temps. Je suis directement membre de plusieurs comités et je suis élu aussi par le comité exécutif dans d'autres comités. J'ai aussi participé au cours de ce mandat à la réalisation d'un mandat que j'ai le plus aimé, le référendum.

3.1. Comité de modification des règlements généraux de l'AELIÉS

Le secrétaire aux affaires institutionnelles fait partie d'office du comité de modification des règlements généraux pour proposer au conseil d'administration de l'AELIÉS. Dans ce comité, nous avons travaillé agréablement sur la modification des textes de l'association en vue de répondre aux nouvelles directives, visions de l'association. Dans ce contexte, les modifications majeures du comité sont : Implémentation des modifications sur le long terme par rapport aux élections

annuelles, proposition de la création du forum des associations et la création d'un nouveau poste relié aux affaires pédagogiques et droits étudiants. Les activités du comité ont été présentées au conseil d'administration de l'AELIÉS qui a entériné au cours du CAE du 2 février 2022.

3.2. Comité de suivi des comités, conseil et commission (CCC)

Dans ce comité, nous évaluons les dossiers des candidats ayant soumis leur candidature au sein des instances externes et mixtes de l'AELIÉS. Nous avons évalué tout le long de l'année différents dossiers soumis par nos membres pour être sur les comités et les instances de l'AELIÉS. Au total le comité a traité bon nombre de dossiers de candidats que nous avons soumis aux membres du conseil d'administration. Une remarque toute particulière est que les instances décisionnelles de l'AELI ÉS ont connu une ferveur cette année académique due à la course au rectorat et que les membres ont certaines intentions selon moi de faire partir du collège électoral.

3.3. Comité bourse, subvention et commandite (BSC)

J'ai été désigné par le comité exécutif par résolution pour siéger sur le comité en compagnie du secrétaire aux affaires financières et au développement avec un administrateur. Nous avons travaillé efficacement dans ce comité au cours de la session d'automne 2021. Malheureusement, pour la session d'hiver 2022, c'est assez occupé et le secrétaire prévoit un comité BSC global dans ce mois d'avril.

3.4. Comités des chantiers d'avenir en EDI, en intelligence et transformation

J'ai été désigné par le comité exécutif à partir de la résolution pour siéger sur le comité en remplacement du secrétaire aux études et à la recherche. Nous travaillons dans ce comité à l'octroi des fonds pour les projets dans les domaines du comité.

3.5. Conseil de la Faculté des études supérieures et postdoctorales

Je siège sur ce comité pour la partie science pure et appliquée et j'apporte des points de vue de la voie étudiante à partir de janvier 2022. Nous avons assisté à deux rencontres pour le moment.

4. Rapport d'avancement des dossiers qui me sont confiés sur le plan d'action

Dans le plan d'action, plusieurs sujets me sont confiés notamment. Je présente dans le tableau les activités auquel j'ai pris part et le niveau d'avancement de chaque point ou je suis responsable.

Axe de travail	Actions	Niveau de réalisation
1.1. Améliorer l'organisation de l'AELIÉS.	1.1.2. Mettre à jour le cahier des mots de passe.	✓ Terminer mais reste à prendre des documents chez deux exécutant-e-s.
	2.1.3. Promouvoir et encourager le bénévolat de nos membres en assurant un suivi de la politique d'implication.	✓ Nous avons travaillé à réaliser cette activité et actuellement nos comités sont fonctionnels. Nous avons aussi proposé un formulaire d'implication étudiante
Participation à la rédaction de	2.9.1. Institutionnaliser un·e gardien·enne du senti.	♣ Non complété à cause de malaise soulevé par nos membres. Nous pensons que ce n'est pas le bon moment
quelques documents institutionnelles	2.9.2. Mettre en place un code de respect dans les instances.	♣ Non complété à cause de malaise soulevé par nos membres lors du forum sur la liberté. Nous pensons que ce n'est pas le bon moment
	2.9.3. Mettre en place une politique sur la gestion de conflit.	 Prise d'information de part et d'autre pour constituer un dossier dans le but de rédiger cela mais nous devons le faire en collaboration avec les autres membres de l'exécutif.
2.10. Améliorer le processus	2.10.1. Revoir le processus électoral	 ✓ Lors de la modification des règlements généraux, ceci
électoral.	en fonction des recommandations du rapport de la présidence des élections.	avait été insérer à divers endroits du texte pour permettre de tenir compte des recommandations de la présidente des élections.

2.11. Améliorer notre représentation dans les instances de l'Université Laval.	2.11.1. Améliorer le suivi des représentant·e·s des Comités, conseils et commissions.		Nous avons établi un plan ou les représentants sur nos instances doivent soumettre un rapport mensuel sur les comités et cela nous permet de faire un suivi des activités réalisés. Cependant, il y avait un petit oubli de notre part concernant les élections au rectorat parce qu'un membre ne s'y sentait à cause des rencontres inopinées pour qu'il vote pour tel ou tel candidat.
2.12. Améliorer des instances de l'AELIÉS.	2.12.1. Organiser au moins une	0	Ceci est toujours en cours de préparation pour avoir un
I AELIES.	formation par session pour les administrateurs trices du Conseil d'administration.		plan de formation budgétiser et tenant compte des dates. Cette année les administrateurs ne sont pas fixes. Ce serait du gaspillage de l'argent.
	2.12.2. Évaluer la possibilité de créer une instance pour les associations départementales et facultaires des cycles supérieurs au sein de l'AELIÉS.	✓	Nous avons évalué la création du forum qui s'est vu l'opposition du conseil d'administration.

- ✓ Terminé
- ♣ Non complété
- o En cours de finition

5. Recommandation pour l'avancement de l'association selon notre point de vue

5.1. Recommandation sur mon poste de secrétaire aux affaires institutionnelles

Au vu de mes 1 an passé au poste de secrétaire aux affaires institutionnelles, je fais quelques propositions

- Il faut définir un mandat clair pour les exécutant-e-s sur chaque poste pour éviter des mélanges et de l'amalgames pour les responsabilités ;
- Le conseil d'administration du mois de janvier serait la dernière pour analyser les modifications proposées au règlements généraux pour permettre aux nouveaux exécutante-s et au membre de bien assimilé les modifications proposées et leur applicabilité;
- Eviter autant que possible les conseils d'administration extraordinaires pour la prise de décision rapide et non consensuelle ou le manque de quorum.
- Le secrétaire aux affaires institutionnelles ne doit plus avoir de pitié et de compréhension envers les parties prenantes pour l'envoi des avis de convocation et proclamer la destitution si les conditions ne sont pas respectées.
- Etc.

5.2. Recommandation pour l'ensemble de l'AELIÉS

Pour le fonctionnement de l'AELIÉS au vu de mon expérience personnelle et le long de mon parcours d'un an comme exécutant, je propose de :

- Veillez à ce que les administrateurs se présentent dans les comités, commissions ou instances ou c'est un poste exclusivement réservé à eux et l'ensemble du conseil d'administration doit veiller à cela ;
- Finaliser rapidement la politique de gestion de conflit et si possible le guide du senti.
- Veiller à faire de l'indépendance dans les affaires de l'association surtout en termes de ressources humaines et matériels ;
- Le conseil d'administration doit veiller à suivre les pas du comité exécutif (notamment les publications, le suivi des résolutions, les positions, etc.) :
- Donner une formation obligatoire aux exécutant-es et employés dans le sens de la compréhension de la diversité du genre, de la race et de la culture, etc. pour permettre à

ceux-ci d'accepter la diversité tant véhiculer dans les mots sans pratique et éviter des sources de harcèlement et de conflits.

Je pourrai mettre en place des recommandations au cours de mon nouveau mandat que j'ai l'opportunité de faire.

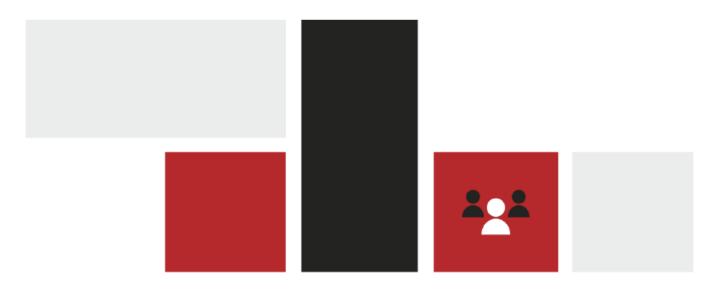
Je remercie les membres qui nous ont accordé leur voie pour y siéger.

Je remercie les personnes qui nous ont incités à poser la candidature au sein de l'exécutif.

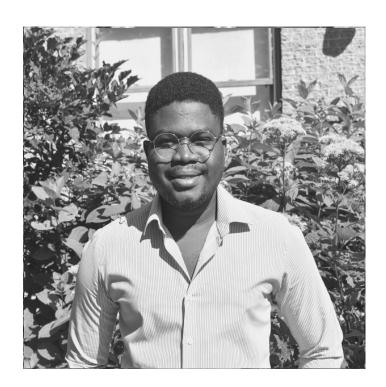
Je remercie mes collègues employés comme exécutant-e pour ce mandat réussi.

Je remercie les membres du conseil d'administration pour leur participation au fonctionnement de l'association.

Je remercie enfin Dieu et les mânes de nos ancêtres de m'avoir permis faire ce cheminement pour un an au sein de l'exécutif de l'AELIÉS.



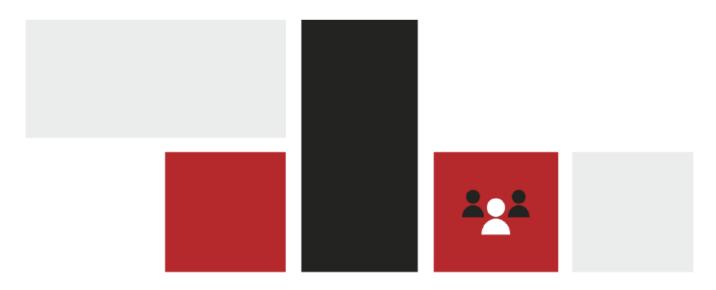
Rapport du coordonnateur aux affaires financières et au développement Oronce Adanvoessi



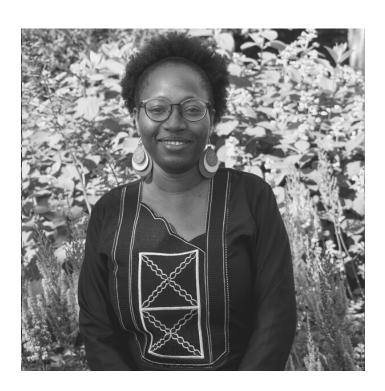


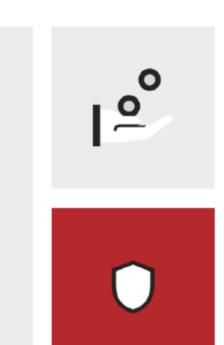






Rapport de la coordonnatrice aux études et à la recherche Lynda Agbo







Lynda AGBO

Secrétaire aux études et à la recherche

Rapport annuel et recommandations

DOSSIER Liste de revues où publier en français

La bibliothèque nous a aider à faire un excellent recueil qui sera bientôt disponible sur le site de l'AELIES. Ce dossier fait suite à la promotion de notre mémoire sur la place du français à l'université Laval. Il pourra être bonifié au besoin par les prochains exécutifs en rajoutant par exemple les facteurs d'impacts des revues ou encore en précisant celles qui sont plus utilisées par la communauté UL.

DOSSIER FRQ

En début d'automne, j'ai été approché par quelques étudiants du 3e cycle boursiers FRQ qui mentionnaient que les conditions d'obtention des deux dernières sessions de leurs bourses n'étaient pas logique. En effet, pour des étudiants ayant eu leurs bourses dès le début de leurs thèses car ayant des dossiers excellents, ont les obligeaient à déposer leur thèse (dépôt initial) dès la fin de la 10e session de la bourse sinon ils n'auront pas les 11^e et 12^e versements et cela tant qu'ils n'auront pas déposer. Autre chose importante, si le dépôt n'est pas fait au plus tard avant la fin de la 12e session. L'étudiant perd définitivement ces deux versements. Ce dossier je l'ai trouvé scandaleux car on oblige presque des personnes à travailler gratuitement pendant 8 mois environs au risque de perdre leur unique source de revenus si la date limite passe mais en plus, les directions de recherche n'ont pas du tout connaissance de cette règle. Tout le poids de la fin de thèse se retrouvent donc uniquement sur l'étudiant qui je le répète fais certainement parti des meilleurs au vu des critères de sélection des FRQ. La FESP venant dans la même période de lancer sa bourse de fin d'étude doctorale et ayant dans ses conditions exclues les boursiers FRQ, j'ai entamé des discussions avec la doyenne Bastien qui a tout de suite compris l'urgence de la chose et qui a spécifiquement permis à tout ceux qui étaient dans le cas de postuler à la bourse de la FESP. En parallèle et avec l'appui infaillible de certains étudiants en causes, nous avons entamé des démarches vers les FRQ, qui au prime abord ont joué la carte de l'ignorance et de « nous avons offert suffisamment de financements » mais qui suite aux interpellations un peu forte de notre bord ont au bout de 3 semaines environ joué la carte de la COVID pour accepter momentanément d'offrir le 11e versement sans la condition du dépôt initial de thèse et uniquement pour les 3 prochaines cohortes (automne 21-hiver 22-été 22).

DOSSIER ACFAS

C'est avec un immense plaisir que nous avons répondu à la proposition de faire partir de l'organisation de l'ACFAS cette année. Le temps alloué est énorme et dépasse même les 20h de l'AELIÉS à certains moments. C'est une chance énorme pour l'UL de tenir cet évènement surtout en cette période post-pandémique pas sûre et c'est également je pense une occasion à saisir pour l'AELIES afin de participer en grand nombre et de ramener de la visibilité sur notre association.

Une recommandation que je peux faire, que les membres du CA de l'AELIES participent tous à la cérémonie d'ouverture en mettant en avant un élément distinctif de leur appartenance à l'AELIES.



DOSSIER Référendum

La peur générée par ce dossier a été source de conflit et de frustration au sein de l'exécutif. Même si nous avons pu tout gérer à l'interne et que le référendum a été un franc succès, j'ai quand même quelques recommandations à faire.

- Une année de préparation pour un référendum de hausse de cotisation n'est pas très appropriée.
 De plus il se doit d'être soutenu par des arguments formels obtenus à la suite d'études ou de sondage interne réalisée auprès de nos membres.
- Cette recommandation pose clairement le problème de plan de développement à moyen et à long terme de l'AELIES. Le changement annuel d'exécutif est une bonne chose, mais parfois entraine un changement de vision ou de cap ou encore de priorités. Si l'AELIES pouvait aux 5 ans faire un plan de développement afin de servir de trame ou de fil conducteur pour les exécutifs, cela favorisera selon moi une appréciation plus adéquate de l'avancement de l'Association et guidera le plan d'action des exécutifs. Le délai de 5 ans est stratégique par rapport aux élections rectorales de l'UL.
- Le référendum ne doit pas avoir la priorité sur les autres activités de l'association encore moins un référendum de hausse de cotisation

DOSSIER Mémoire LGBTQ2IA+

Un dossier qui a été un peu comme un os dans ma gorge cette année, car j'espérais vraiment que ce mémoire soit soumis. C'est mon plus grand regret. En effet, les démarches pour ce mémoire ont débuté fin 2018 et la recherchiste a été embauchée début 2019. Plusieurs circonstances et imprévus ont justifié au fil des exécutifs le retard jusqu'au silence complet de la recherchiste depuis la session d'automne de cette année alors qu'il ne restait que le dernier chapitre et la conclusion à déposer.

Je ne pourrais pas faire de recommandation sur ce sujet, mais je suggèrerais que pour les prochaines fois, l'AELIES mette un peu plus de rigueur dans ses sélections et beaucoup moins de favoritisme.

DOSSIER jeux inter-facultaire sur l'histoire de l'UL

Ce concours a été annulé pour plusieurs raisons :

- Malheureusement la période coïncidait avec le référendum donc on n'avait pas la possibilité de faire des publications sur les réseaux
- Il y a eu 0 candidatures finalement malgré la prolongation des dates et les courriels envoyés aux associations.
- L'UL n'y a pas mis l'entrain prévu au début de la rentrée quand nous avions discuté de notre plan d'action parce que le jour choisi était le jour de la fête de l'Université et que l'UL ne voulait faire venir personne ce jour-là car c'est un férié très important.

Tous les éléments prévus pour l'organisation peuvent être encore utilisé par le prochain exec, il faudrait juste confirmer avec la fondation de l'UL et le faire plutôt en automne lors de la semaine UL.



DOSSIER 4e édition de la journée de la recherche de l'AELIÉS

Même si j'ai pensé au thème dès l'été et que les préparatifs ont commencé en novembre 2021, cela n'a malgré tout pas été suffisant pour que je ne frôle pas le burn-out ce mois de mars. Excellente journée avec au total une quarantaine de participants. C'est très épuisant et je recommande vivement que pour les prochains exec, on pense à la possibilité de le faire aux deux ans et dans l'année où il n'y en pas, que l'AELIES s'allie à la journée d'une faculté. Que tout ceci se fasse avec une certaine rotation afin de contenter tout le monde.

Suivi du plan d'action

AXE 1 – GESTION INTERNE

1.5. Bonifier la formation de l'équipe

1.5.2. Organiser une discussion avec l'Université Laval concernant les différents contrats de recherche.

Complété en été 2021

AXE 2 – AFFAIRES INTERNES ET ASSOCIATIVES

2.1. Améliorer la mobilisation et l'implication de nos membres.

2.1.4. Organiser un concours pour faire la promotion du français.

Non complété : Je ne sais même pas comment ceci s'est glissé dans le plan d'action mais il y avait déjà trop de concours donc j'ai choisi de ne pas faire celui-ci.

2.2. Favoriser l'intégration des étudiant·e·s à besoins particuliers.

2.2.4. Terminer le mémoire LGBTQ2IA+.

Non complété

AXE 4 – AFFAIRES ACADÉMIQUES ET DROITS ÉTUDIANTS

4.1. Promouvoir les recherches de l'AELIÉS et les recommandations issues de ses recherches.

4.1.1. Promouvoir les recommandations émises par les mémoires de l'AELIÉS.

Complété: J'ai fait la promotion des recommandations pour le mémoire sur la place du français à l'UL. Nous devions normalement contribuer à la mise à jour de la politique de la langue française de l'UL, mais l'UL attend la modification du projet de loi 101 avant de passer à la mise à jour de sa politique finalement.



4.1.2. Évaluer la possibilité d'intégrer les précédents mémoires de l'AELIÉS dans Corpus UL.

Complété : été 2021. Ce serait un peu compliqué car les auteurs ne sont plus pour certains sur le campus mais la bibliothèque a dit qu'on pouvait toujours essayer de faire le dépôt.

4.1.3. Organiser la 4e édition de la Journée de la recherche.

Complété: le 31 mars 2022

4.1.4. Participer à l'élaboration de la nouvelle politique sur le français de l'Université Laval.

Non complété: En attente du projet de loi 96

4.2. Soutien aux membres en matière d'enseignement et de recherche.

4.2.1. Organiser des ateliers pour les demandes de bourses à la recherche en collaboration avec les acteurs du campus, et ce une fois par session.

Non complété: La discussion a été faite avec le BBAF qui a lancé exactement la même chose en ligne, mais nous informe que la participation étudiante n'était pas grande donc il faudrait attendre de se retrouver en présentielle pour faire un truc qui réunira plus de membres.

4.3. Améliorer les relations d'encadrement et de recherche.

4.3.1. Faire le suivi de la relation d'encadrement.

Complété : Lors de la tournée des doyen.ne.s en automne 21. Toutes les facultés ont instauré le plan de collaboration et cela avance très bien à 99%.

4.3.2. Évaluer la possibilité d'assurer un suivi avec les facultés en ce qui a trait aux relations d'encadrement.

Complété : Lors de la tournée des doyen.ne.s en automne 21. Toutes les facultés vont lancer un moyen de faire un suivi déjà par programme/département avant de venir à un suivi facultaire.

4.4. Participer à briser l'isolement en offrant des activités qui répondent aux besoins académiques des étudiant·e·s.

4.4.1. Faire la promotion des retraites de rédaction « Et si on rédigeait! » (ESOR).

Complété en partie: Les retraites en lignes continuent d'être promues au fil du temps ce qui permet à de nouveaux étudiants d'y participer. N'ayant pas eu très tôt de graphiste, nous n'avons pas pu lancer une nouvelle identité visuelle, mais cela devra être une chose à faire pour la coordination de la recherche lors du prochain mandat. Nous avons également avec la FESP à plusieurs reprises tenté de lancer les retraites en présentielles, mais les différentes vagues de COVID nous ont emmené à les annuler malheureusement.

4.4.2. Organiser un café-rencontre par session avec la FESP.

Non complété : On en a discuté avec la FESP et vu qu'ils ont fait un essai non concluant en ligne. Ils préfèrent si on doit le refaire, de le faire en présentiel. On a donc prévu d'attendre la possibilité de le faire en présentiel.

4.5. Améliorer les relations avec les autres acteurs de la recherche.



4.5.1. Tenter d'établir des liens avec les centres de recherche.

Complété: Nous avons mis à jour avec l'appui de l'attaché à la communication la liste des contacts cibles dans les centres de recherche. En étant membre de la commission de recherche, j'ai également pu rencontrer personnellement certains centres de recherche et comprendre leur dynamisme de fonctionnement.

4.5.2. Tenter d'établir des liens avec le scientifique en chef et les Fonds de recherche du Québec (FRQ).

Complété: Nous avons demandé plusieurs fois depuis l'été une rencontre avec le scientifique en chef, mais nous n'avons pas pu l'obtenir, car il manquait de temps. Cependant, le dossier de bourse de FRQ discuté plus haut m'a permis de faire des liens avec les 3 fonds et le comité intersectoriel étudiants des 3 fonds. Ceci a permis entre autres que l'AELIÉS soit systématiquement identifié dans les communications des FRQ sur les réseaux.

4.5.3. Solidifier les liens avec l'ACFAS.

Complété : Le dossier du congrès de l'ACFAS détaillé plus haut en est la preuve.

4.6. Veiller à la qualité de la formation donnée à l'Université Laval et sa concordance avec les besoins de nos membres.

4.6.1. S'assurer que le choix du mode de cours des étudiant-e-s soit en adéquation avec leurs besoins et l'évolution de la crise sanitaire.

Complété : Discuter avec le VREAE et veiller à cela tout au long du mandat. Ceci doit être un travail continu jusqu'à la sortie complète de la crise sanitaire.

4.6.2. Veiller à ce que la formation à distance conserve sa qualité du point de vue de l'enseignement et de l'apprentissage.

Complété:

4.7. Améliorer l'efficacité des recherches produites par l'AELIÉS.

4.7.1. Veiller à établir dès le début du contrat de recherche une question de recherche bien définie ainsi qu'un échéancier pour encadrer le travail à effectuer.

En cours : J'ai un canevas à proposer après l'embauche

4.7.2. Établir un canevas sur la question de recherche en collaboration avec le ou la recherchiste.

Non complété : Il n'y a pas eu d'embauche

4.7.3. Améliorer les rapports avec les recherchistes en assurant un suivi de leur recherche.

Non complété : Il n'y a pas eu d'embauche et l'ancienne n'a pas donné de nouvelle. Dossier confié aux ressources humaines.

4.8. Défendre les enjeux des étudiant-e-s auprès des instances de l'Université Laval.



4.8.1. Améliorer l'accessibilité aux différents logiciels offerte par l'université dans le cadre de la formation à distance.

En cours et à continuer pour le prochain mandat : Information lancé au VREAE mais pas de retour encore. Nous avons eu un retour concernant Antidote qui n'offrait pas de forfait à large échelle pour les universités et qui leur proposait plutôt un forfait par étudiant.

4.8.3. Organiser une tournée des doyens ennes pour faire la présentation des positions de l'AELIÉS.

Complété: Automne 2021

4.8.4. Revisiter le mémoire sur la Formation à distance.

En cours : Embauche en cours. À continuer pour l'exec prochain

4.9. Favoriser un accompagnement plus durable de nos membres.

4.9.1. Organiser une séance virtuelle des nouveaux étudiant·e·s pour l'été plus spécifiquement.

En cours : Organisation en cours avec le BVE.

Mot de fin

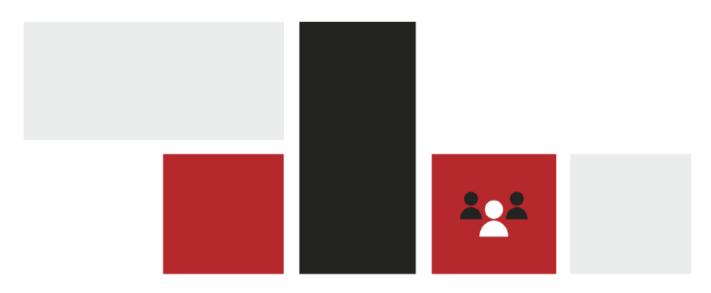
Cela a été un réel plaisir de travailler encore pour nos membres cette année et de défendre tous ces dossiers.

J'ai quelques points de réflexions à vous soulever :

- 1. Maintenir la transparence auprès des membres est très important et cela doit prévaloir sur absolument toutes les décisions qui sont prises.
- 2. La formation du CA est vitale et le CA même doit le réclamer si cela n'est pas fait.
- 3. Cela n'encourage pas forcément de savoir que seulement un petit nombre d'administrateur lise les rapports mensuels. Je me rappelle qu'un ancien président et administrateur à suggérer de scinder en petit groupe en fonction des intérêts de chacun afin que chaque groupe d'administrateur lise le rapport d'un exécutant, tout ceci dans le but de rendre la tâche plus souple. Pensez-y pour le prochain exec.
- 4. En passant la main au prochain exec, je tiens quand même à mentionner que l'on pourrait penser à indexer aussi la compensation financière des exécutants, car ils sont aussi sujets à l'inflation du coût de la vie.

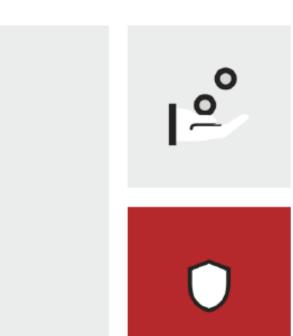
Sur ces points de réflexions, je clôture mon rapport annuel pour l'exec 2021-2022. Merci à vous d'avoir été là en soirée et parfois jusqu'à des heures trop tardives. Merci pour les échanges et les divergences d'opinions, ce n'est que cela qui nous permet de faire grandir notre association.





Rapport du coordonnateur aux droits étudiants Francko Euloge Ayowa

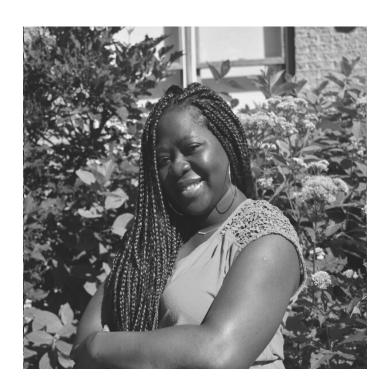






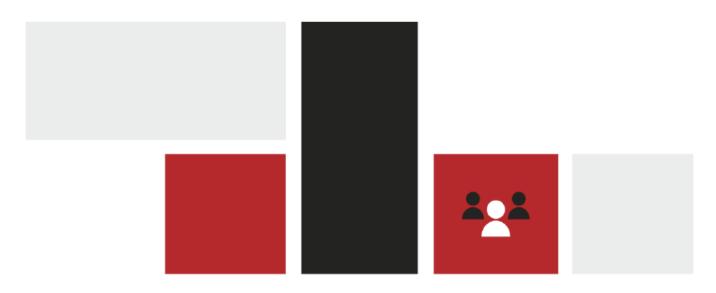


Rapport de la coordonnatrice aux affaires internes et associatives Fatima Zougouri



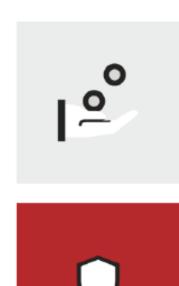




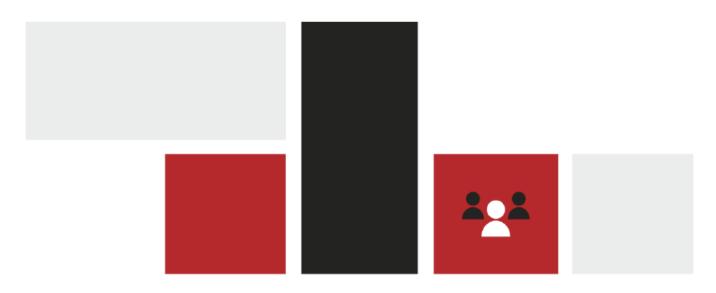


Rapport du coordonnateur aux affaires externes Louibert Meyer



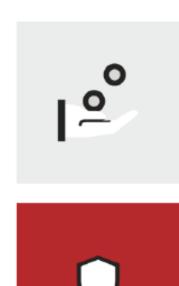






Rapport du coordonnateur aux affaires externes Louibert Meyer







Rapport annuel du secrétaire aux affaires externes

Louibert Meyer

Campagne santé psy

À l'automne 2020, l'Université Laval répondait à une revendication de l'AELIÉS concernant le besoin d'une meilleure promotion des activités et ressources disponibles au sein de l'université et ailleurs en vue de répondre aux besoins et la valorisation du bien-être et de la santé mentale de la communauté étudiante des cycles supérieurs. Un comité ad hoc a été mis sur pied avec un budget afin de travailler à répondre à ce besoin. Ainsi, au cours des 2 dernières années des représentants de la CADEUL et AELIÉS, Centre d'aides aux étudiants et de plusieurs autres entités impliquées dans l'accompagnement étudiant sont regroupés au sein de ce comité. La campagne « Du soutien, il y en a » est lancée à l'automne 2021. C'est une campagne sauvage, portée par les 2 associations de campus, qui utilise le mobilier et l'immobilier existants en lien avec les différents messages. Un site internet et les médias sociaux ont été utilisés pour toucher la population étudiante.

En fait, j'ai constaté dans les résultats que par moment certains supports de la campagne, en particulier les affiches, ont été livrés avec les couleurs dominantes de l'université malgré les consignes claires et les efforts de la part des représentants étudiants du comité pour garder la main sur la campagne telle que conclue avec l'Université Laval.

Recommandations: Je pense que de pareils partenariats sont importants et peuvent être développés pour d'autres enjeux comme le logement étudiant abordable avec l'UTILE. Que l'AELIÉS soit un peu plus attentif aux guerres d'influence afin de garder la main sur l'exécution des campagnes. Il serait pertinent qu'un cadre de travail soit élaboré en amont afin de faire rayonner un peu plus l'effort de services aux membres dans ces types de partenariats.

Rapports avec les entités externes

CADEUL: Cette année, les relations avec la CADEUL ont été assez cordiales. La collaboration sur des enjeux communs nous ont permis de mieux défendre nos positions. Les 2 soirées de débats électoraux, cette année, ont été des événements importants et nous ont permis de mettre de l'avant nos cahiers de revendications de part et d'autre, en plus de permettre à nos membres respectifs de bien cerner les offres des différents candidats issus de tous les partis impliqués dans les courses électorales tant au niveau municipal que fédéral.

Cependant, il est important de souligner que la CADEUL a tendance à parler comme étant la seule association de campus à l'Université Laval. Il y a une tendance à occuper presque tous les espaces en affaires publiques. Ce qui par moment donne l'impression que l'AELIÉS n'est qu'une entité intégrée à la CADEUL. Je pense qu'il est de notre devoir de délimiter

et faire assez de place pour notre propre visibilité dans ce qui touche nos présences et partenariats dans des activités communes avec la CADEUL.

Recommandations: Je pense qu'il est important pour l'AELIÉS de mieux s'offrir d'outils et supports visuels pour de meilleures visibilités dans les grandes activités.

Union Étudiante du Québec : À cause de la pandémie, les activités de l'UEQ se tiennent principalement à distance, excepté le Caucus de l'automne dernier à Sherbrooke. Il a été difficile de consolider les liens et avoir le support de l'UEQ particulièrement dans le dossier du projet de loi 890 sur l'aide financière aux études (AFE). C'est vrai que nous avons un accès privilégié même si on n'est qu'observateur de l'association, mais je pense que nous pouvons mieux profiter de cette proximité pour définir dès les débuts de mandats les dossiers prioritaires de part et d'autre. Nous n'avons pas pu bénéficier du soutien de l'UEQ parce que le projet de loi n'était pas dans leur priorité.

<u>Recommandations</u>: Que le comité exécutif de l'AELIÉS consulte dès le mois de mai, à chaque début de mandat, les nouveaux élus de l'UEQ afin de déterminer les points de convergence dans les dossiers communs.

U15: C'est une plateforme regroupant des représentants d'associations de presque toutes les provinces canadiennes. Plusieurs enjeux pan canadiens ont pu être mis de l'avant à l'intérieur de cette coalition. Cependant, à cause de l'effort de considérer la place du français il a été difficile d'aller de l'avant avec U15. Nous avons des positions de valorisation du français. Or toutes les communications (écrites et verbales) sont uniquement en anglais.

Recommandations: Je pense que le prochain comité exécutif devrait proposer des mécanismes adaptés à la promotion du français dans les grandes coalitions pan canadiennes où souvent les intervenants sont unilingues anglophones.

La course au rectorat

Depuis le début de ce mandat, le comité exécutif se préparait à pourvoir tous les postes au collège électoral. Des efforts considérables ont été déployés afin d'avoir des membres avisés qui représentent les cycles supérieurs et de débattre des enjeux (préoccupations). Un objectif atteint, car tous les postes ont été pourvus malgré le fait qu'une représentante ne s'est pas inscrite à la session d'hiver et sans nous en avoir avisés afin de la remplacer à temps selon les règlements du processus électoral relatif à la course au rectorat.

Des rencontres et des débats nous ont permis de discuter et découvrir les différentes propositions des candidats. Il n'y a pas un grand intérêt de la part de nos membres pour ces élections puisque c'est un collège électoral qui est appelé à voter lors de ces joutes. Ce qui entraine aussi comme conséquence que certaines personnes se font juste élire sur les instances afin de soutenir et voter un candidat en particulier. Dans de pareilles

situations, un danger nous guette à l'avenir : les groupes d'influence vont orienter les votes étudiants en soutenant à l'avance des individus fidèles à leurs visions au sein de nos représentants. C'est un réel danger pour la démocratie et la défense de nos membres. On a constaté très tôt dans cette course des allégeances ou l'intégration au staff des candidats certains de nos représentants qui devraient aller chercher des gains pour nos positions.

Recommandations : - Que l'AELIÉS se dote de politiques claires encadrant les choix de ses Représentants sur le collège électoral.

- Que les représentants élus sur les instances du collège électoral ne peuvent pas afficher d'allégeance pour des candidats impliqués dans la course au rectorat.
- Qu'il y ait plus d'exécutants au sein des instances décisionnelles de l'Université Laval afin de mieux défendre nos positions.

Liberté académique

Depuis le scandale du **mot en N** à l'Université d'Ottawa, la liberté académique a pris une place importante dans le débat au niveau de l'opinion publique. Un rapport a été déposé à l'Assemblée nationale du Québec et le ministère de l'Enseignement supérieur a promis de légiférer là-dessus ce printemps au plus tard. L'Université Laval a fait des sorties publiques et mis en place des politiques pour appuyer sa vision de cet enjeu. Malheureusement, à cause de nos mécanismes internes en lien avec l'élaboration de nos positions, il a été impossible de faire entendre nos voix. En effet, nous n'avons pas pu tenir le forum sur la liberté académique pour recueillir les opinions de nos membres faute de quorum.

Recommandations: - Que l'AELIÉS modifie ses mécanismes en matière d'élaboration de positions afin d'être plus agile tout en laissant une place importante pour écouter ses membres sur les grands enjeux.

- Que l'AELIÉS élabore une position claire sur la liberté académique

Littoral Est

Au printemps 2021, le gouvernement fédéral a mis un coup d'arrêt au projet Laurentia. Il sera difficile de proposer à la population un projet pareil. C'est le fruit de plusieurs mois de mobilisations. C'est le résultat d'un travail citoyen pour défendre l'environnement et les milieux de vie. Quelque temps avant cette décision, l'Université Laval constituait un comité consultatif pour donner la voie aux différents groupes de pression à l'intérieur de sa communauté. Ainsi, je représentais l'AELIÉS au sein de ce comité consultatif. Il faut dire que nous n'avons eu qu'une seule rencontre avant la publication du rapport fédéral mettant pratiquement fin à Laurentia.

Au début de 2022, les différents membres de ce comité ont été convoqués à une importante réunion où l'on nous a présentés le projet **Innovitam** visant à développer la Zone d'innovation du Littoral Est (ZILE). Aucune consultation n'a été entamée avec les citoyens de la zone (en passant c'était l'une de nos revendications).

Recommandations: Je pense qu'il faut rester prudent dans ce dossier, car les différents promoteurs de ce projet peuvent tenter de nous imposer le projet sous une autre forme. Il faudrait aussi informer nos partenaires tout en gardant la sécurité des informations de premières mains. La Table citoyenne du Littoral Est, qui est l'un de nos partenaires dans cette revendication, doit continuer à avoir accès nos informations.

Programme de l'expérience québécoise (PEQ)

Nous n'avons pu gagner la bataille du PEQ comme nous le souhaitons. C'est bien dommage vu que les conséquences sont bien réelles sur nos membres internationaux. Nos différentes demandes de rencontres n'ont jamais pu aboutir. Il semble évident que le ministère de l'Immigration du Québec a bien voulu verrouiller les portes de la discussion. Pourtant, il n'en demeure pas moins que l'AELIÉS devait continuer à revendiquer sa position contre la modification du PEQ (donc le rétablissement de son état précédent). Le gouvernement de la CAQ montre bien ses intentions dans la marchandisation de l'éducation et nous avons très clairement que les étudiants étrangers représentent une sorte de vaches à lait pour ce système. Ce qui fait que ce sont les plus nantis des autres pays qui pourront avoir accès à la qualité des études ici au Québec.

<u>Recommandations</u>: - Que l'AELIÉS continue la mobilisation en faveur du PEQ. C'est une question d'équité envers nos membres issus de l'étranger.

- Que l'AELIÉS renforce ses partenariats avec les autres groupes de pression afin de participer à la mobilisation sur le PEQ